

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'HERAULT

Hôtel du département – Mas d'Alco – 1977, avenue des moulins

34 087 MONTPELLIER Cedex 4



***Etude hydrogéologique de ressources stratégiques en eaux souterraines et
définition des zones de sauvegarde exploitées et non exploitées actuellement –
Département de l'Hérault***

***FRDG 125 – Calcaires et marnes des causses et avant-causses du Larzac sud, Campestre, Blandas,
Séranne***

PHASE 1 – VOLUME 3 : UTILISATION ACTUELLE DES RESSOURCES ET BESOINS ACTUELS ET FUTURS

Décembre 2020



TABLE DES MATIERES

1	PREAMBULE	6
2	ETAT DES PRELEVEMENTS ACTUELS SUR LA MASSE D'EAU	8
2.1	LES POINTS DE PRELEVEMENTS AU SEIN DE LA MASSE D'EAU FRDG 125	8
2.2	ALIMENTATION EN EAU POTABLE	16
2.2.1	<i>Présentation par collectivité compétente en AEP – dans l'Hérault</i>	<i>21</i>
❖	<i>Communauté de Communes du Clermontais (CCC)</i>	<i>21</i>
❖	<i>Communauté de Communes du Grand Pic-Saint-Loup (CC GPSL).....</i>	<i>22</i>
❖	<i>Communauté de Communes Vallée de l'Hérault (CCVH)</i>	<i>26</i>
❖	<i>Syndicat Mixte des Cinq Vallées (SM5V)</i>	<i>29</i>
❖	<i>SIEA de la Région de Ganges</i>	<i>31</i>
❖	<i>SIE du Lodévois</i>	<i>32</i>
❖	<i>SIVOM du Larzac</i>	<i>36</i>
❖	<i>Agonès.....</i>	<i>40</i>
❖	<i>Brissac.....</i>	<i>40</i>
❖	<i>Ceilhes-et-Rocozeis.....</i>	<i>41</i>
❖	<i>Gornières</i>	<i>42</i>
❖	<i>Joncels</i>	<i>42</i>
❖	<i>Lauroux.....</i>	<i>43</i>
❖	<i>Les Plans</i>	<i>44</i>
❖	<i>Montoulieu</i>	<i>45</i>
❖	<i>Pégairolles-de-l'Escalette</i>	<i>46</i>
❖	<i>Roqueredonde</i>	<i>46</i>
❖	<i>Saint Bauzille-de-Putois.....</i>	<i>47</i>
❖	<i>Saint-Etienne-de-Gourgas</i>	<i>47</i>
❖	<i>Saint-Privat.....</i>	<i>48</i>
❖	<i>Soubès</i>	<i>49</i>
2.2.2	<i>Présentation par collectivité compétente en AEP – dans le Gard.....</i>	<i>50</i>
❖	<i>SIAEP du Causse de Blandas.....</i>	<i>50</i>
❖	<i>Arre.....</i>	<i>51</i>
❖	<i>Arrigas</i>	<i>52</i>

❖	Bez-et-Esparon	52
❖	La Cadière-et-Cambo.....	53
❖	Molières-Cavaillac	54
❖	Saint-Laurent-le-Minier	54
❖	Sumène.....	55
2.2.3	Présentation par collectivité compétente en AEP – dans l'Aveyron	56
❖	SIAEP du Larzac	56
2.2.4	Dépendance à la masse d'eau	57
2.3	AUTRES USAGES.....	60
2.3.1	Industriels et agricoles	60
2.3.2	Usage AEP privé	60
2.3.3	Usage public hors AEP.....	61
3	BESOINS FUTURS SUR LA MASSE D'EAU FRDG 125	64
3.1	CC DU CLERMONTAIS	67
3.1.1	Evolution de la population	67
3.1.2	Indicateurs d'exploitation	67
3.1.3	Besoins en eau	67
3.1.4	Bilan Besoins / Ressources	68
3.2	CC DU GRAND-PIC-SAINT-LOUP.....	68
3.2.1	Evolution de la population	68
3.2.2	Indicateurs d'exploitation	69
3.2.3	Besoins en eau	69
3.2.4	Bilan Besoins / Ressources	69
3.3	CC DE LA VALLEE DE L'HERAULT.....	70
3.3.1	Evolution de la population	70
3.3.2	Indicateurs d'exploitations.....	70
3.3.3	Besoins en eau	71
3.3.4	Bilan Besoins / Ressources	71
3.4	SYNDICAT MIXTE DES CINQ VALLEES.....	71
3.4.1	Evolution de la population	71
3.4.2	Indicateurs d'exploitation	72
3.4.3	Besoins en eau	72

Phase 1 – Volume 3

3.4.4	<i>Bilan Besoins / Ressources</i>	72
3.5	SIEA DE LA REGION DE GANGES	73
3.5.1	<i>Evolution de la population</i>	73
3.5.2	<i>Indicateurs d'exploitation</i>	73
3.5.3	<i>Besoins en eau</i>	74
3.5.4	<i>Bilan Besoins / Ressources</i>	74
3.6	SIE DU LODEVOIS.....	74
3.6.1	<i>Evolution de la population</i>	74
3.6.2	<i>Indicateurs d'exploitation</i>	75
3.6.3	<i>Besoins en eau</i>	75
3.6.4	<i>Bilan Besoins / Ressources</i>	75
3.7	SIVOM DU LARZAC	76
3.7.1	<i>Evolution de la population</i>	76
3.7.2	<i>Indicateurs d'exploitation</i>	76
3.7.3	<i>Besoins en eau</i>	77
3.7.4	<i>Bilan Besoins / Ressources</i>	77
3.8	SIAEP DU CAUSSE DE BLANDAS.....	77
3.8.1	<i>Evolution de la population</i>	77
3.8.2	<i>Indicateurs d'exploitation</i>	78
3.8.3	<i>Besoins en eau</i>	78
3.8.4	<i>Bilan Besoins / Ressources</i>	78
3.9	SIAEP DU LARZAC	79
3.9.1	<i>Evolution de la population</i>	79
3.9.2	<i>Indicateurs d'exploitation</i>	79
3.9.3	<i>Besoins en eau</i>	79
3.9.4	<i>Bilan Besoins / Ressources</i>	79
3.10	COMMUNES DISPOSANT DE LA COMPETENCE AEP – HERAULT.....	80
3.10.1	<i>Evolution de la population</i>	80
3.10.2	<i>Indicateurs d'exploitation</i>	80
3.10.3	<i>Besoins en eau</i>	81
3.10.4	<i>Bilan Besoins / Ressources</i>	82
3.11	COMMUNES DISPOSANT DE LA COMPETENCE AEP – GARD	84

Phase 1 – Volume 3

3.11.1	<i>Evolution de la population</i>	84
3.11.2	<i>Indicateurs d'exploitation</i>	85
3.11.3	<i>Besoins en eau</i>	85
3.11.4	<i>Bilan Besoins / Ressources</i>	86
3.12	SYNTHESE DES BESOINS FUTURS POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE SUR LA MASSE D'EAU	87
3.12.1	<i>Evolution de la population</i>	87
3.12.2	<i>Evolution des besoins en eau</i>	88
3.12.3	<i>Bilan Besoins / Ressources</i>	92
4	LISTE DES FIGURES	101
5	LISTE DES TABLEAUX	102

1 PREAMBULE

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre du projet intitulé « Etude hydrogéologique de ressources stratégiques en eaux souterraines et définition des zones de sauvegarde exploitées et non exploitées actuellement dans les masses d'eau FRDG115 et FRDG125 ».

Il concerne la Phase 1 de l'étude : « Point sur les connaissances, synthèse bibliographique et analyses des besoins. »

Les résultats de cette Phase 1 sont présentés en plusieurs volumes :

- Volume 1 : Synthèse bibliographique générale.
- Volume 2 : Présentation des unités karstiques pré-identifiées.
- Volume 3 : Utilisation actuelle des ressources et besoins actuels et futurs (présent document).

Le présent rapport correspond au Volume 3 de la Phase 1 de l'étude, sur la masse d'eau FRDG125 « Calcaires et marnes des causses et avant-causses du Larzac sud, Campestre, Blandas, Séranne ».

Avertissement : Certains résultats présentés dans ce volume sont des estimations basées sur des données non exhaustives, issues de sources et de méthodes parfois différentes ainsi que sur des projections futures qui sont donc à considérer avec précaution. Pour rappel, l'objectif de ce volume est d'identifier les tendances temporelles et géographiques des besoins en eau potable sur le territoire des Unités de Gestion de l'Eau Potable (UGE) couvrant et exploitant la masse d'eau FRDG 125, et non pas de produire des valeurs absolues.

Ce chapitre fournit des informations relatives à la zone d'étude en ce qui concerne l'alimentation en eau potable actuelle et future sur les territoires **alimentés entièrement ou partiellement** par la masse d'eau FRDG 125. Les données présentées sont issues des sources suivantes :

- **Nombre d'habitants et estimations d'évolution démographique dans les prochaines décennies (2035, 2045) :**
 - o Données du SCOT de 2019 de la Communauté de Communes du Grand Pic-Saint-Loup ;
 - o Données du SCOT de 2016 et lettre démographique de janvier 2020 du Pays Cœur d'Hérault ;

De fait, pour les UGE pour lesquelles aucune information spécifique n'a pu être obtenue, ont été utilisées :

- o Les données des SDAEP (quand ils existent) ;
 - o En dernier lieu, lorsqu'aucune autre information n'a pu être obtenue, le taux d'évolution de la population 2012-2017 donné par l'INSEE (estimations INSEE les plus récentes, récupérées pour toutes les communes concernées par la présente étude).
 - **Données relatives au tourisme sur l'ensemble des communes étudiées :**
 - o Pour l'Aveyron, données 2018 de la Communauté de Communes Larzac et Vallées ;
 - o Pour le département du Gard, données 2019 de Gard Tourisme ;
 - o Pour le département de l'Hérault, données 2019 de Hérault Tourisme.
- Ces données couvrent l'ensemble des communes du secteur d'étude.

Phase 1 – Volume 3

- **Informations relatives à la gestion de l'eau potable :**
 - o Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) ou Rapports des Délégués (RAD) pour l'année 2018 : ces rapports ont été récupérés et analysés pour 33 % des Unités de Gestion de l'Eau Potable concernées par la masse d'eau FRDG 125 ;
 - o Schémas Directeurs d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) : ces documents ont été récupérés et analysés pour 67 % des Unités de Gestion de l'Eau Potable concernées par la masse d'eau FRDG 125 ;
 - o Données disponibles via la plateforme PICTO – Occitanie et données transmises par les ARS Aveyron, Gard et Hérault : localisation, usage et état des captages. Données couvrant l'ensemble de la masse d'eau FRDG 125 ;
 - o Fichiers Redevances des Agences de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse : localisation, usage, état des captages et volumes prélevés. Données couvrant l'ensemble de la masse d'eau FRDG 125. À noter que les volumes recensés ne concernent que les prélèvements soumis à redevances (ils n'intègrent pas les usages domestiques).

La liste détaillée des données exploitées par Unité de Gestion (UGE) est présentée en Annexe 1.

Les besoins en eau potable sur la masse d'eau FRDG 125 sont estimés à partir des données suivantes :

- La population permanente et touristique des UGE concernées ;
- Le taux de dépendance de ces UGE à la masse d'eau FRDG 125 pour leur alimentation en eau potable ;
- Les volumes prélevés, importés et exportés, mis en distribution et réellement consommés, à partir de la masse d'eau FRDG 125 ;
- Le rendement des réseaux de distribution.

2 ETAT DES PRELEVEMENTS ACTUELS SUR LA MASSE D'EAU

2.1 Les points de prélèvements au sein de la masse d'eau FRDG 125

Au total, 80 captages AEP actuellement utilisés et prélevant sur la masse d'eau FRDG 125 ont été identifiés (Tableau 1). Ne sont pas inclus dans ce décompte les captages de Vallombreuse, situé à Lieuran-Cabrières (non intégré à l'étude, car indiqué dans la FRDG 125, mais situés au sein de secteurs isolés de la masse d'eau principale, qu'il a été décidé de ne pas considérer lors du COPIL du 11/09/20), ainsi que le captage du Fesquet, à Cazilhac (nouvel ouvrage du SIAE de la Région de Ganges implanté dans la FRDG 125, prochainement mis en exploitation). Sur ces 80 captages :

- 2 captages alimentent la Communauté de Commune de Clermontais (Hérault), pour un volume total prélevé en 2018 de 150 505 m³/an ;
- 5 captages alimentent la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault (Hérault), pour un volume total prélevé en 2018 de 489 924 m³/an ;
- 3 captages alimentent la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup (Hérault), pour un volume total prélevé en 2018 de 33 025 m³/an ;
- 1 captage alimente le SIE du Lodévois (Hérault), pour un volume total prélevé en 2018 de 1 326 934 m³/an ;
- 7 captages alimentent le SIVOM du Larzac (dont 2 ouvrages récemment mis en service) (Hérault), pour un volume total prélevé en 2018 de 35 257 m³/an ;
- 14 captages alimentent le Syndicat Mixte des Cinq Vallées (Hérault), pour un volume total prélevé en 2018 de 81 565 m³/an ;
- 1 captage alimente le SIAEP du Causse de Blandas (Gard), pour un volume prélevé en 2018 de 3 573 m³/an ;
- 3 captages alimentent le SIAEP du Larzac (Aveyron), pour un volume total prélevé en 2018 de 15 025 m³/an ;
- 10 captages alimentent 7 communes gardoises ayant la compétence AEP ;
- 34 captages alimentent 15 communes héraultaises ayant la compétence AEP.

Le tableau ci-après liste l'ensemble des ouvrages identifiés pour l'AEP, actuellement utilisés (usage permanent ou appoint), et prélevant sur la masse d'eau FRDG 125. Pour chaque captage est précisé : son code BSS (ancienne numérotation), ses coordonnées géographiques, le volume annuel prélevé en 2017 et 2018, l'UGE qui exploite le captage et sa localisation. Les volumes prélevés sont tirés des fichiers de Redevances de l'Agence de l'Eau et des RPQS et RAD récupérés pour les années 2017 et 2018. La Figure 1 permet de localiser les différents ouvrages sur la masse d'eau (pour faciliter la lecture, les noms des captages sont indiqués sur la carte uniquement pour les captages prélevant plus de 50 000 m³/an).

26 captages recensés sur la masse d'eau FRDG 125 pour d'autres usages sont également indiqués comme actuellement utilisés dans les bases de données des ARS et/ou des fichiers Redevances de l'Agence de l'Eau (Tableau 6).

Tableau 1a : Ouvrages pour l'AEP identifiés par UGE exploitant la FRDG 125 (2017 et 2018)

Nom du Captage	Code BSS	X	Y	Volume prélevé 2017 (m3/an)	Volume prélevé 2018 (m3/an)	UGE	Commune
FOJOLLES (LE CLAPIER)	09618X0013	713450	6301910	5901	11922	SIAEP DU LARZAC	LE CLAPIER
TRELAIGUES (CAUSSAREILLES)	09618X0018	715685	6301692	850	850	SIAEP DU LARZAC	LE CLAPIER
MAZUC-MEZERENS (MAS HUGONENQ)	09618X0012	718448	6303306	2902	2253	SIAEP DU LARZAC	LE CLAPIER
SOURCE DE LA FONTASSE	09368X0067	741512	6318498	24280	30405	ARRE	ARRE
SOURCE DE LA COURTIERE	09367X0243	738198	6319344	944	880	ARRIGAS ET HAMEAUX	ARRIGAS
SOURCE DU MOULIN	09368X0086	742915	6318877	9698	12464	BEZ ET ESPARON	BEZ-ET-ESPARON
FORAGE DE POUMIET	09377X0083	765028	6318797	31000	12775	LA CADIERE	LA CADIERE-ET-CAMBO
FORAGE F4 LA PLAINE	09368X0088	746738	6319238	98504	107359	MOLIERES CAVAILLAC	MOLIERES-CAVAILLAC
SOURCE DE LASFONT (Secours)	09368X0061	744276	6319027	26963	Non spécifié	MOLIERES CAVAILLAC	MOLIERES-CAVAILLAC
CAPTAGE DU ROSIER	09375X0070	753180	6314107	71049	76156	SAINT LAURENT LE MINIER	SAINT-LAURENT-LE-MINIER
SOURCE DE LA COMBE	Non spécifié	752259	6313853	699	792	SAINT LAURENT LE MINIER	SAINT-LAURENT-LE-MINIER
FORAGE DU RANC DE BANES (Appoint)	09376X0095	758029	6320411	Non spécifié	Non spécifié	SUMENE ET ECARTS	SUMENE
SOURCE DE CEZAS (DE THEROND)	09376X0102	761463	6319535	2582	2916	SUMENE ET ECARTS	SUMENE
FORAGE DE MADIÈRES	09624X0115	745488	6306335	3922	3573	SIAEP DU CAUSSE DE BLANDAS	ROQUES
FORAGE F. DE LERGUE	09632X0172	758850	6311373	16714	17613	AGONES	AGONES
FOUX	09632X0162	756268	6309205	75597	82810	BRISSAC	BRISSAC
RABIEUX F1	09893X0127	735378	6285294	148561	150505	CC. CLERMONTAIS	CEVRAS
RABIEUX F2	09893X0165	735372	6285280			CC. CLERMONTAIS	CEVRAS
VALLOMBREUSE (captage renseigné sur la FRDG125, mais choix de retirer de l'étude ces secteurs isolés de la FRDG125)	09896X0024	733062	6277862	153280	147295 (non comptabilisé dans la présente étude)	CC. CLERMONTAIS	LIEURAN CARRIERES

Tableau 2b : Ouvrages pour l'AEP identifiés par UGE exploitant la FRDG 125 (2017 et 2018)

Nom du Captage	Code BSS	X	Y	Volume prélevé 2017 (m3/an)	Volume prélevé 2018 (m3/an)	UGE	Commune
BUEGES	09628X0043	747558	6301763	6227	7546	CC. GRAND PIC SAINT LOUP	PEGAIROLLES-DE-BUEGES
DEVES	09631X0098	749880	6303726	3523	2733	CC. GRAND PIC SAINT LOUP	SAINT-JEAN-DE-BUEGES
ESCAUAUX	09631X0096	749907	6304204	18890	22746	CC. GRAND PIC SAINT LOUP	SAINT-JEAN-DE-BUEGES
DRAC EST	09894X0077	742109	6288802	333985	303625	CC. VALLEE DE L'HERAULT	MONTPEYROUX
DRAC OUEST	Non spécifié	742062	6288841			CC. VALLEE DE L'HERAULT	MONTPEYROUX
BOUT DU MONDE	09894X0011	742956	6293459	114985	86973	CC. VALLEE DE L'HERAULT	SAINT-GUILHEM-LE-DESSERT
CARONS OUEST	09893X0164	737663	6288431	120115	99326	CC. VALLEE DE L'HERAULT	SAINT-SATURNIN-DE-LUCIAN
CARONS EST	Non spécifié	737676	6288434			CC. VALLEE DE L'HERAULT	SAINT-SATURNIN-DE-LUCIAN
SOURCE GANDIALS	09617X0216	708007	6302027	58307	52929	CEILHES ROCOZELS	CEILHES ET ROCOZELS
SOURCE MARTIN	09617X0217	709290	6300123	13801	771	CEILHES ROCOZELS	CEILHES ET ROCOZELS
SOURCE ROCOZELS	09617X0239	705751	6302939	2183	1652	CEILHES ROCOZELS	CEILHES ET ROCOZELS
CARTEYRAL (Appoint)	09631X0100	750345	6310568	1115	220	GORNIES	GORNIES
SOUTEYROL	09631X0095	752494	6311085	1286	1393	GORNIES	GORNIES
FOUSSE AVAL	09631X0082	750345	6311937	13479	11207	GORNIES	GORNIES
FOUSSE AMONT	09631X0108	750345	6311943			GORNIES	GORNIES
COSTE DE BAGNO 2006	09618X0226	712672	6296200			JONCELS	JONCELS
GRAVEZON	09618X0207	717384	6296375	106279	83787	JONCELS	JONCELS
USCLADE	09618X0210	714394	6295519			JONCELS	JONCELS
BEAUME BOUCART SUD	Non spécifié	721628	6300747	Non spécifié	900	LAUROUX	LAUROUX
SOULAGES	09625X0270	720479	6295222	4917	5292	LES PLANS	LES PLANS
SOURCE VERNEDE	09625X0255	721092	6295143	22165	19496	LES PLANS	LES PLANS
SOURCE LAMBEYRAN	09891X0113	721044	6292938	3392	3519	LES PLANS	LES PLANS

Tableau 3c : Ouvrages pour l'AEP identifiés par UGE exploitant la FRDG 125 (2017 et 2018)

Nom du Captage	Code BSS	X	Y	Volume prélevé 2017 (m3/an)	Volume prélevé 2018 (m3/an)	UGE	Commune
TROIS BAUMETTES	09377X0047	765126	6315529	55041	47015	MONTOLIEU	MONTOLIEU
GLORIETTE	09891X0075	722935	6289907	Non spécifié	Non spécifié	OLMET ET VILLECUN	OLMET ET VILLECUN
ADOUX	09625X0231	726282	6301063	14941	12504	PEGAIROLLES DE L'ESCALETTE	PEGAIROLLES-DE-L'ESCALETTE
LA BOULE (Appoint)	09625X0272	726074	6297486	421	46	POUJOIS	PEGAIROLLES-DE-L'ESCALETTE
MURENE	09625X0227	724684	6299173			POUJOIS	PEGAIROLLES-DE-L'ESCALETTE
NOUGUIER	09625X0243	724784	6299398	7504	4425	POUJOIS	PEGAIROLLES-DE-L'ESCALETTE
FONT ESTREMIERE	09625X0244	724827	6299338			POUJOIS	PEGAIROLLES-DE-L'ESCALETTE
LA DOUX	09618X0214	718178	6299577	14788	13717	ROQUEREDONDE	ROQUEREDONDE
SOURCE MAS NEUF	09618X0215	712438	6301474	0	0	ROQUEREDONDE	ROQUEREDONDE
FORAGE LE FESQUET FE 2010	09632X0196	757589	6313502	Nouvel ouvrage	Nouvel ouvrage	SIAE DE LA REGION DE GANGES	CAZILHAC
PAYROL 1 SUD	09625X0234	722093	6299680	1387481	1326934	S. I.E. DU LODEVOIS	LAUROUX
Theron ouest	09625X0229	721161	6302186			SIVOM DU LARZAC	LAUROUX
Theron est	09625X0269	721203	6302207			SIVOM DU LARZAC	LAUROUX
LES RIVES	09625X0252	720623	6303340	Non spécifié	30807	SIVOM DU LARZAC	LES RIVES
CAYLAR EST	09625X0271	720576	6303157			SIVOM DU LARZAC	LES RIVES
FORAGE NAVACELLES F3 AMONT	09624X0117	740748	6310896	Ouvrages mis en services récément. Pas de données de volume disponibles.		SIVOM DU LARZAC	SAINT-MAURICE-NAVACELLES
FORAGE NAVACELLES F4 AVAL	09624X0122	740744	6310875			SIVOM DU LARZAC	SAINT-MAURICE-NAVACELLES
JUNCAS	09627X0040	734257	6297989	5258	4450	SIVOM DU LARZAC	SAINT-PIERRE-DE-LA-FAGE

Tableau 4d : Ouvrages pour l'AEP identifiés par UGE exploitant la FRDG 125 (2017 et 2018)

Nom du Captage	Code BSS	X	Y	Volume prélevé 2017 (m3/an)	Volume prélevé 2018 (m3/an)	UGE	Commune
SOURCE FONTBINE 2	09617X0222	711281	6296452	889	936	S. MIXTE DES CINQ VALLEES	AVENE
SOURCE FONBINE 1	09617X0223	711150	6296433			S. MIXTE DES CINQ VALLEES	AVENE
SOURCE LA MENDRERIE	09617X0246	711307	6296288	Non spécifié. Projet	Non spécifié. Projet	S. MIXTE DES CINQ VALLEES	AVENE
FORAGE MAS BAS	09891X0086	721026	6283694			S. MIXTE DES CINQ VALLEES	BRENAS
SOURCE MARTRES	09891X0105	720783	6284611	2177	2323	S. MIXTE DES CINQ VALLEES	BRENAS
SOURCE LIGNIERES	09891X0088	719716	6284513	18028	22135	S. MIXTE DES CINQ VALLEES	DIO-ET-VALQUIERES
SOURCE RAGOUS	09891X0115	721420	6288261		2526	S. MIXTE DES CINQ VALLEES	LAVALLETTE
LE BOSC	Non spécifié	721219	6287729	10534		S. MIXTE DES CINQ VALLEES	LAVALLETTE
VALAREDES	09891X0091	720884	6286067		2349	S. MIXTE DES CINQ VALLEES	OCTON
BRIANDE	09884X0043	718700	6289720	772	780	S. MIXTE DES CINQ VALLEES	LUNAS
BERGERIE LUGAGNE	09884X0031	717865	6291605	45350	41395	S. MIXTE DES CINQ VALLEES	LUNAS
LABANDIO	09884X0033	715338	6287125	9542	7833	S. MIXTE DES CINQ VALLEES	LUNAS
SOURCE S. PASCALS	09884X0045	717729	6288591	Non spécifié	Non spécifié	S. MIXTE DES CINQ VALLEES	LUNAS
SOURCE FONTBLANC 2	09618X0217	718760	6302398	849	1288	S. MIXTE DES CINQ VALLEES	ROMIGUIERES

Tableau 5d : Ouvrages pour l'AEP identifiés par UGE exploitant la FRDG 125 (2017 et 2018)

Nom du Captage	Code BSS	X	Y	Volume prélevé 2017 (m3/an)	Volume prélevé 2018 (m3/an)	UGE	Commune
FORAGE SAINT PONS	09626X0064	728422	6296345	42612	20098	SOUBES	SOUBES
COUTELLES AMONT	09626X0025	728857	6298022	43866	73870	SOUBES	SOUBES
COUTELLES AVAL	09626X0067	728842	6298017			SOUBES	SOUBES
BRONZINADOUIRE	09626X0014	730298	6298380	35103	12153	ST ETIENNE DE GOURGAS	SAINT-ETIENNE-DE-GOURGAS
CHAMP DU LAC	09626X0035	731914	6295786	33434	40744	ST ETIENNE DE GOURGAS	SAINT-ETIENNE-DE-GOURGAS
BOURBONNELLE	09626X0036	731659	6296181			ST ETIENNE DE GOURGAS	SAINT-ETIENNE-DE-GOURGAS
TOUR	09627X0041	735870	6295284	115267	99121	ST PRIVAT	SAINT-PRIVAT
VAL ROUSSE	09627X0049	736225	6293940	38824	33220	ST PRIVAT	SAINT-PRIVAT
SOURCE LAS CARANTIES	09627X0059	735939	6295434	Non spécifié	Non spécifié	ST PRIVAT	SAINT-PRIVAT
				TOTAL			
				3227496	3018057		

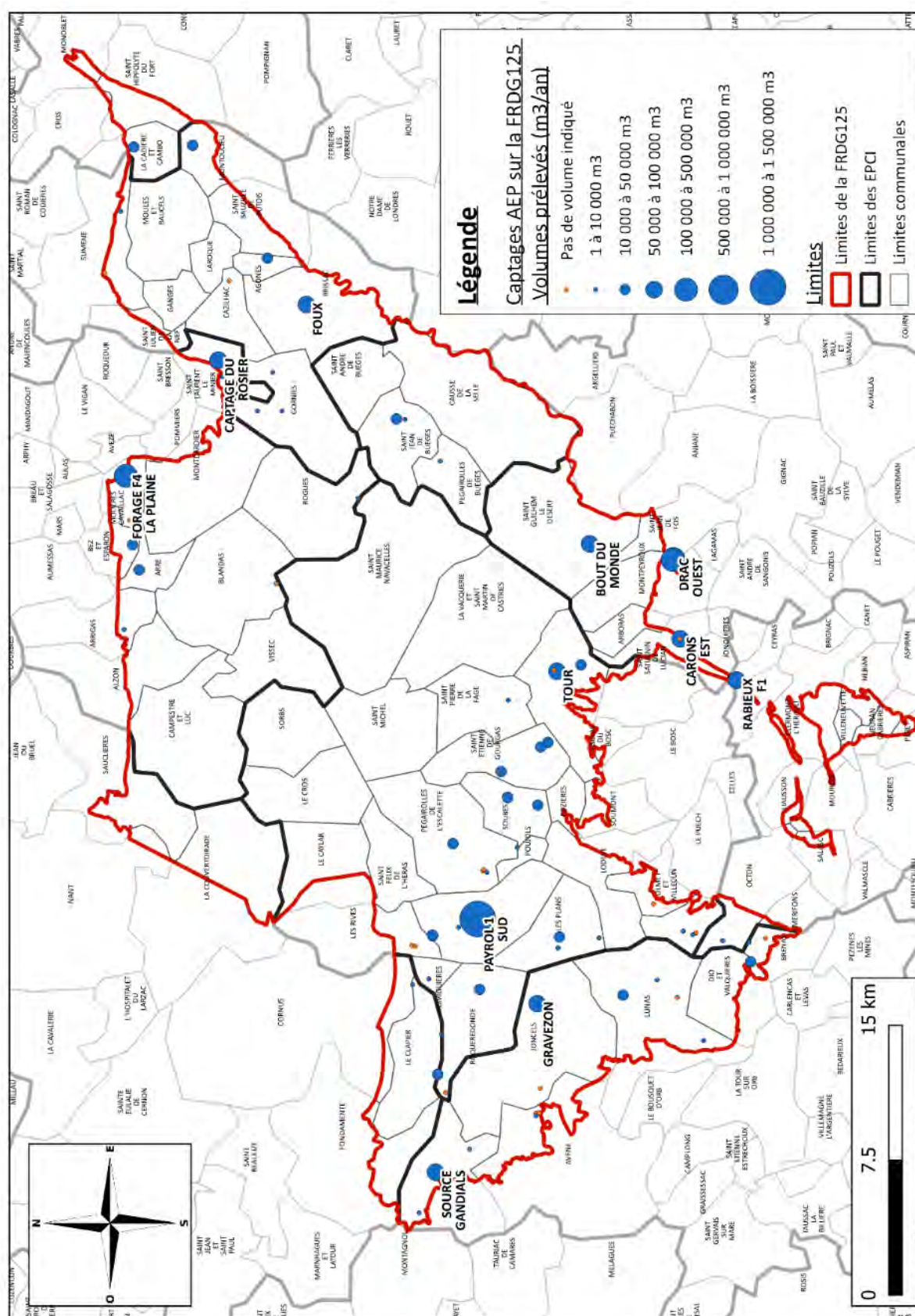


Figure 1 : Localisation des ouvrages AEP prélevant dans la FRDG 125 (volumes pour l'année 2018)

Tableau 6 : Captages autres que pour l'AEP, exploitant la FRDG 125 (2017 et 2018)

Nom du Captage	Code BSS	X	Y	Usage	Volume prélevé 2017 (m3/an)	Volume prélevé 2018 (m3/an)	Commune
P. F1 DOMAINE DE BOUGETTE	09631X0105	755001	6304366	AGRO-ALIMENTAIRE	Non spécifié	Non spécifié	CAUSSE DE LA SELLE
FORAGE CAMPLONG	09626X0071	726439	6295127	AUTRE	Non spécifié	Non spécifié	LODEVE
P. F1 DOMAINE DE LA DEFricHE	09891X0127	723643	6290876	ENTREPRISE	Non spécifié	Non spécifié	OLMET ET VILLECUN
P. S1 SOCIETE PAIX ET TRAVAIL	09618X0201	717083	6298557	ENTREPRISE	Non spécifié	Non spécifié	ROQUEREDONDE
FORAGE CONGREG BOUDDHISTE	Non spécifié	717011	6299434	INSTITUTION	26860 (+ 874 en usage Autre)	15839 (+ 1421 en usage Autre)	ROQUEREDONDE
SOURCE TRAVERSIER	09626X0037	729122	6294811	IRRIGATION	Non spécifié	Non spécifié	FOZIERES
AUTIGNAGUET	Non spécifié	Non spécifié	Non spécifié	IRRIGATION	Non spécifié	Non spécifié	ROQUEREDONDE
P. F1 GITES DE ROUVIGNAC	09617X0238	708394	6298709	TOURISME - LOISIRS	Non spécifié	Non spécifié	AVENE
C. F1 LE VAL D'HERAULT	09632X0179	756780	6305489	TOURISME - LOISIRS	Non spécifié	Non spécifié	BRISSAC
P. F1 DOMAINE LE VILLAREL	Non spécifié	755876	6305397	TOURISME - LOISIRS	Non spécifié	Non spécifié	BRISSAC
P. F1 LE MAS DE COULET	09632X0185	756594	6308981	TOURISME - LOISIRS	Non spécifié	Non spécifié	BRISSAC
P. S1 CCAS CAMP D'ADO	09617X0224	710693	6300627	TOURISME - LOISIRS	Non spécifié	Non spécifié	CEILHES ET ROCOZELS
C. S1 DOMAINE DE LAMBeyRAN	09625X0268	720615	6293300	TOURISME - LOISIRS	Non spécifié	Non spécifié	LES PLANS
CHATEAU MALLET	Non spécifié	Non spécifié	Non spécifié	TOURISME - LOISIRS	Non spécifié	Non spécifié	LODEVE
P. F1 LA PALOMBE DE LUNAS	09884X0047	715847	6290068	TOURISME - LOISIRS	Non spécifié	Non spécifié	LUNAS
P. S1 MONTBENGUES MAS PANDIT	09891X0097	720835	6284996	TOURISME - LOISIRS	Non spécifié	Non spécifié	OCTON
P. S1 LA SOURCE	09625X0260	719084	6300748	TOURISME - LOISIRS	Non spécifié	Non spécifié	ROQUEREDONDE
C. F1 SER'ANE	09635X0258	748885	6302092	TOURISME - LOISIRS	Non spécifié	Non spécifié	SAINT-JEAN-DE-BUEGES
SOURCE BRATS	09625X0266	719510	6301867	UNIFAMILIAL	Non spécifié	Non spécifié	ROMIGUIERES
MOINES	09618X0221	713510	6296293	USAGE PUBLIC	Non spécifié	Non spécifié	JONCELS
FONTAINE LAUROUX	09625X0267	723123	6297557	USAGE PUBLIC	Non spécifié	Non spécifié	LAUROUX
FONTAINE LES PLANS	Non spécifié	Non spécifié	Non spécifié	USAGE PUBLIC	Non spécifié	Non spécifié	LES PLANS
S. FONTAINE DE PARTLAGES	Non spécifié	Non spécifié	Non spécifié	USAGE PUBLIC	Non spécifié	Non spécifié	SAINT-PIERRE-DE-LA-FAGE
LAS FONTUDAS 1-AVAL	09626X0004	731980	6294226	USAGE PUBLIC	Non spécifié	Non spécifié	SAINT-PRIVAT
LAS FONTUDAS 2-AMONT	09626X0051	731755	6294206	USAGE PUBLIC	Non spécifié	Non spécifié	SAINT-PRIVAT
SOURCE S. BAUME	09626X0046	728229	6297182	USAGE PUBLIC	Non spécifié	Non spécifié	SOUBES

2.2 Alimentation en eau potable

La zone d'étude regroupe plusieurs Unités de Gestion de l'Eau (UGE) distributrices et/ou productrices d'eau potable réparties sur l'Aveyron, l'Hérault et le Gard. Elles sont listées ci-dessous (Tableau 7). Une UGE est une Unité de Gestion et de Distribution dont les limites géographiques ne correspondent pas forcément au périmètre de compétence d'une commune ou d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI). Nous présentons sur la Figure 2 la localisation de ces UGE. Une même commune peut être concernée par plusieurs UGE.

***Remarque :** A la demande de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, ne sont considérées dans la présente analyse que les UGE prélevant totalement ou partiellement leur ressource en eau potable dans la masse d'eau FRDG 125. Toute UGE située géographiquement dans le périmètre de la masse d'eau FRDG 125 mais n'étant pas alimentée par cette ressource n'est pas intégrée à l'étude.*

Sur l'ensemble de l'aire couverte par la masse d'eau FRDG 125, seules 30 d'entre elles prélèvent effectivement dans cette masse d'eau pour leur alimentation en eau potable.

***Remarque :** Malgré la mise en relation de l'ensemble des bases de données existantes (fichiers Redevances de l'Agence de l'Eau, données PICTO-Occitanie, BSS et BSS Eau) croisées avec les RPQS, RAD, SDAEP, DUP et rapports d'études récupérés, l'état des différents ouvrages (utilisés, appoint, abandonnés), l'usage qui en est fait (AEP, irrigation, autre, ...) et la ressource prélevée ne sont pas systématiquement renseignés, ou bien l'information indiquée nécessiterait une révision ou une actualisation. À titre d'exemple, les captages du Rieutord, sur la commune de St-Bauzille-de-Putois, sont renseignés sur la FRDG 125. Ils prélèvent cependant dans les alluvions de l'Hérault (intégrés à la FRDG 125 sur ce secteur). De fait, les volumes prélevés à partir de ces ouvrages n'ont pas été intégrés aux volumes prélevés sur la FRDG 125 (il s'agirait plutôt d'un secteur amont de la FRDG 311 : Alluvions de l'Hérault, masse d'eau qui n'est représentée qu'à partir de Sain-Jean-de-Fos). Autre constat : le captage de Vallombreuse (commune de Lieuran-Cabrières) indiqué sur la FRDG 125 fait partie d'un système karstique isolé de la masse d'eau principale. Suite au COPIL n°2 du 11/09/20, il a été choisi de ne pas considérer ces secteurs isolés dans le cadre de la présente étude.*

Les taux de dépendance à la masse d'eau FRDG 125 sont indiquées au prorata des volumes prélevés et/ou importés.

Les populations des communes concernées sont extraites des données INSEE pour l'année 2020 et des données issues des SCOT récupérés.

La population saisonnière est issue des données transmises par les organismes de tourisme pour chacune des communes (2019), elle intègre le nombre de lits marchands (campings, hôtels, gîtes, ...) et à la moitié du nombre de résidence secondaires afin de ne pas surestimer de manière trop importante les populations de pointe (cf. remarques faites lors du COPIL n°2 du 11 septembre 2020). Les taux de remplissage moyens appliqués sont donnés par les observatoires départementaux du tourisme sur les mois allant d'avril à septembre (mois d'observation) : 54 % pour l'Hérault, 48,5 % pour le Gard, 36,24 % pour l'Aveyron.

Les 30 UGE de la masse d'eau FRDG 125 :

- EPCI à fiscalité propre :
 - **Communauté de Communes du Clermontais (34) :** Seules les communes suivantes sont partiellement ou intégralement alimentées par la FRDG 125 : Saint-Félix-de-Lodez et Lacoste. Des prélèvements sur la FRDG 125 sont réalisés sur les communes d'Octon et Ceyras, mais ils n'alimentent pas ces 2 communes (qui ne sont donc pas intégrées à l'étude) ;

Phase 1 – Volume 3

- **Communauté de Communes du Grand-Pic-Saint-Loup (34)** : Seules les communes suivantes sont partiellement ou intégralement alimentées par la FRDG 125 : Pégairolles-de-Buèges, Saint-Jean-de-Buèges et Saint-André-de-Buèges (par import depuis Brissac) ;
- **Communauté de Communes Vallée de l'Hérault (34)** : Seules les communes suivantes sont partiellement ou intégralement alimentées par la FRDG 125 : Saint-Guilhem-le-Désert, Montpeyroux, Saint-Saturnin-de-Lucian ainsi que Saint-Jean-de-Fos, Lagamas et Arboras (alimentées par les forages du Drac) et Saint-Guiraud et Jonquières (alimentées par le captage de Saint-Saturnin-de-Lucian) ;
- Syndicats :
 - **SIAEP du Larzac (12)** : Seule la commune du Clapier prélève sur la FRDG 125 et est retenue dans le cadre de l'étude ;
 - **SIAEP du Causse de Blandas (30)** : Seules les communes suivantes sont partiellement ou intégralement alimentées par la FRDG 125 : Rogues et Vissec ;
 - **SIEA de la Région de Ganges (34)** : ce syndicat regroupe 4 communes actuellement non alimentées par la FRDG 125, mais qui le seront dans un avenir proche. Ces 4 communes (Cazilhac, Ganges, Moulès-et-Baucels, Laroque) sont intégrées aux estimations des besoins futurs ;
 - **SIE du Lodévois (34)** : Seules les communes suivantes sont partiellement ou intégralement alimentées par la FRDG 125 : Fozières, Le Bosc, Le Puech, Lodève, Celles, Olmet-et-Villecun, et Poujols ;
 - **SIVOM du Larzac (34)** : ce syndicat est intégralement ou partiellement alimenté par la FRDG 125 dans son ensemble (9 communes). Il est inclus dans son intégralité à l'étude ;
 - **Syndicat Mixte des Cinq Vallées (34)** : Seules les communes suivantes sont partiellement ou intégralement alimentées par la FRDG 125 : Lunas, Romiguières, Dio-et-Valquières, Brenas, Lavalette et Avène.
- Communes seules – Gard :
 - Arre ;
 - Arrigas ;
 - Bez-et-Esparon ;
 - La Cadière-et-Cambo ;
 - Molières-Cavaillac ;
 - Saint-Laurent-Le-Minier ;
 - Sumène.
- Communes seules – Hérault :
 - Agonès ;
 - Brissac ;
 - Ceilhes-et-Rocozeles ;
 - Gorniès ;
 - Joncels ;
 - Lauroux ;
 - Les Plans ;

Phase 1 – Volume 3

- o Montoulieu ;
- o Pégairolles-de-l'Escalette ;
- o Roqueredonde ;
- o Saint-Bauzille-de-Putois ;
- o Saint-Etienne-de-Gourgas ;
- o Saint-Privat ;
- o Soubès.

Les communes renseignées en **rouge** appartiennent à la Communauté de Communes du Pays Viganais, en **violet** à la Communauté de Communes du Piémont Cévenol, en **orange** à la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises, en **bleu** à la Communauté de Communes Lodévois et Larzac, en **vert** à la Communauté de Communes Grand Orb communauté de communes en Languedoc.

Ces 5 EPCI ne détiennent actuellement pas la compétence AEP.

Tableau 7 : Organismes détenant actuellement la compétence AEP sur la masse d'eau FRDG 125

Département	EPCI à fiscalité propre	Syndicats	Communes	
Aveyron (12)	-	SIAEP du Larzac	-	-
Gard (30)	-	SIAEP du Causse de Blandas	Arre, Arrigas Bez-et-Esparon Molières-Cavaillac Saint-Laurent-Le-Minier	Communauté de Communes du Pays Viganais
			La Cadière-et-Cambo	Communauté de Communes du Piémont Cévenol
			Sumène	Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises
Hérault (34)	Communauté de Communes du Clermontais	SIEA de la Région de Ganges	Agonès, Brissac Gorniès, Montoulieu Saint-Bauzille-de-Putois	Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises
	Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup	SIE du Lodévois SIVOM du Larzac	Ceilhes-et-Rocozels Joncels	Communauté de Communes Grand Orb communauté de communes en Languedoc
	Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault	Syndicat Mixte des Cinq Vallées	Lauroux, Les Plans Pégairolles-de-l'Escalette Roqueredonde Saint-Etienne-de-Gourgas Saint-Privat, Soubès	Communauté de Communes Lodévois et Larzac

Les communes de Montagnol, Fondamente, Alzon, Aumessas, Saint Julien-de-la-Nef, Cros, Monoblet, Saint-Hippolyte-du-Fort, Saint-Jean-de-la-Blaquière, Usclas-du-Bosc, ainsi que le Syndicat des Eaux de la Vallée de la Glèpe, situés en partie sur le périmètre de la FRDG 125, ne sont pas alimentés par cette masse d'eau, et ne sont donc pas intégrés à la présente étude :

- **Montagnol (12)** : commune alimentée par le captage Vivier Cabot (sur la commune de Montagnol), implanté sur la FRDG 009 ;

Phase 1 – Volume 3

- **Fondamente (12)** : commune alimentée par 5 captages (sur la commune de Fondamente) dont 3 implantés sur la FRDG 056, 1 sur la FRDG 057 et 1 sur la FRDG 009 ;
- **Alzon (30)** : commune alimentée par 2 prises en eau de surface et une source sur la FRDG 106 (sur la commune d'Alzon), ainsi que deux écarts alimentés par le SIAEP du Causse de Blandas (eau de surface);
- **Aumessas (30)** : commune alimentée par les sources de Lafoux et des Hors (sur la commune d'Aumessas) sur la FRDG 106 ;
- **Saint-Julien-de-la-Nef (30)** : commune alimentée par 2 forages (sur la commune de Saint-Julien-de-la-Nef) sur la FRDG 106. Elle serait également partiellement alimentée par Saint-Laurent-le-Minier, mais la bibliographie disponible (notamment le SDAEP de 2013) ne donne aucune indication de volumes importés ni le nombre d'habitants concernés. Cette information, datant par ailleurs de plus de 5 ans, n'est donc pas considérée ;
- **Cros (30)** : commune alimentée par 5 captages (4 sur la commune de Cros, 1 sur la commune de Saint-Roman-de-Codières) dont 3 implantés sur la FRDG 602 et 2 sur la FRDG 532 ;
- **Monoblet (30)** : commune alimentée par 3 captages (sur la commune de Monoblet), implantés sur la FRDG 115, la FRDG 532 et la FRDG 602 ;
- **Saint-Hippolyte-du-Fort (30)** : commune alimentée par le captage de Baumel (commune de Cros), implanté sur la FRDG 532 ;
- **Saint-Jean-de-la-Blaquière (34)** : commune alimentée par la source Berthomieu (commune de Saint-Jean-de-la-Blaquière), implanté sur la FRDG 222 ;
- **Usclas-du-Bosc (34)** : commune alimentée par le captage des Faliadous (commune d'Usclas-du-Bosc), implanté sur la FRDG 222 ;
- **Syndicat des Eaux de la Vallée de la Glèpe (30)** : il intègre les communes de Montdardier, Pommiers et Avèze. Il est alimenté par la source Verdier (commune de Pommiers) implanté sur la FRDG 106.

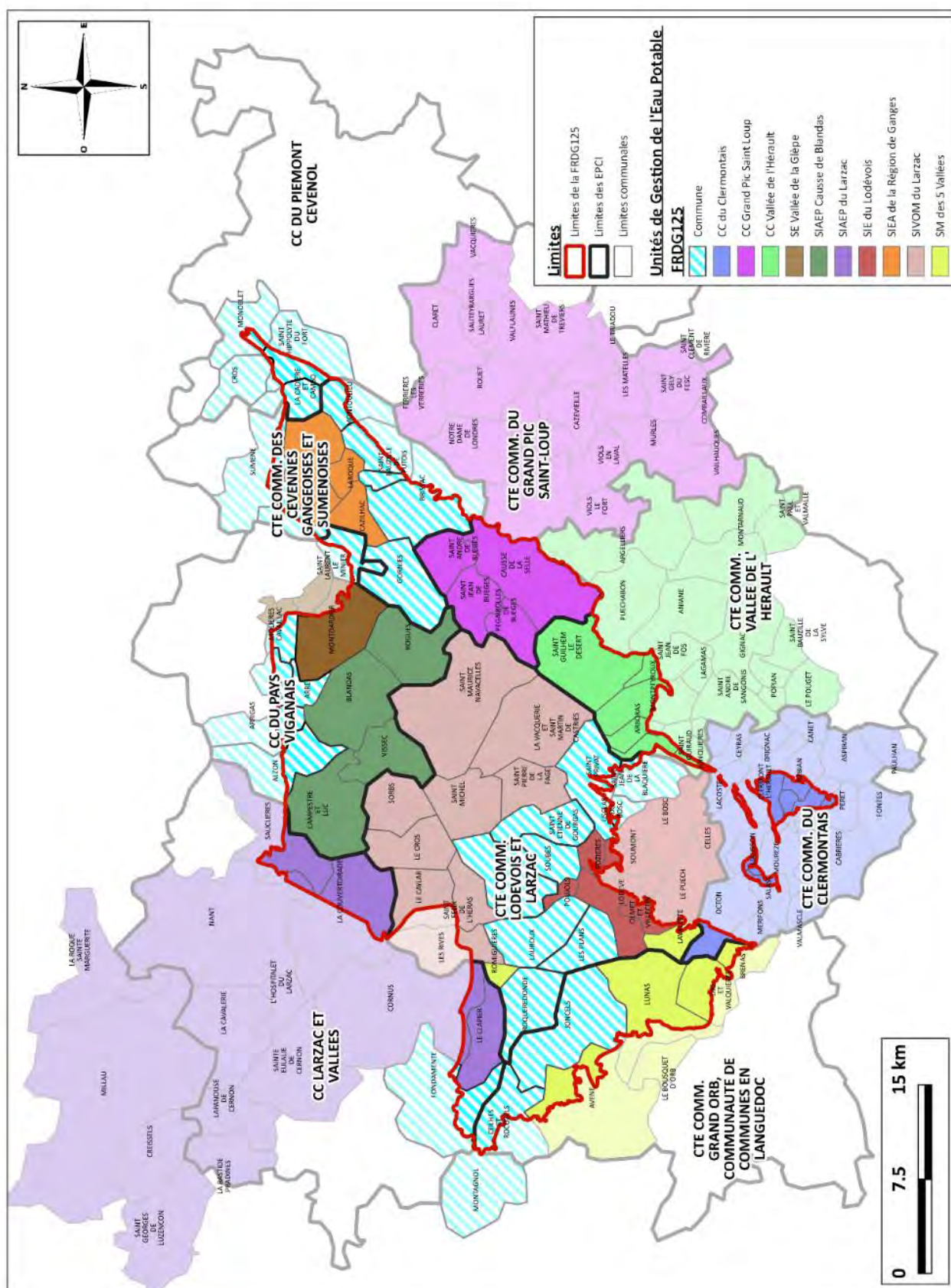


Figure 2 : Communes, EPCI et unités de gestion de l'eau potable sur la masse d'eau FRDG 125

2.2.1 Présentation par collectivité compétente en AEP – dans l'Hérault

❖ Communauté de Communes du Clermontais (CCC)

Située dans l'Hérault, cette collectivité dispose de la compétence AEP depuis le 1er janvier 2018, pour les communes suivantes : Mérifons, Octon, Valmascle, Salasc, Mourèze, Liausson, Cabrières, Fontès, Lieuran-Cabrières, Paulhan, Aspiran, Canet, Brignac, Ceyras, Lacoste, Saint-Félix-de-Lodez (en régie intercommunale), Péret (en délégation de service public, par la Péretoise), Clermont-l'Hérault, Nébian et Villeneuve (en délégation de service public, par la SAUR). Pour la commune d'Usclas d'Hérault, l'AEP est gérée par une autre collectivité (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de l'Hérault). Le code couleur correspond à celui de la Figure 3.

Les communes suivantes sont concernées par des prélèvements et/ou une alimentation en eau potable depuis la FRDG 125 :

- La commune de Saint-Félix-de-Lodez : elle est alimentée en grande partie par les forages Rabieux, situés à Ceyras, sur la FRDG 125 (150 505 m³ en 2018) mais également par les forages des Carons (Saint-Saturnin-de-Lucian, CC Vallée de l'Hérault) également implantés sur la FRDG 125. **Cette commune dépend donc à 100 % de la FRDG 125 ;**
- La commune de Lacoste : elle est alimentée par le captage de Fontchaude (12 852 m³ prélevés sur la FRDG 132 en 2018) ainsi que par des apports par la commune du Bosc (SIE du Lodévois), correspondant, en 2018, à 2 237 m³. Cette eau importée est un mélange des eaux exploitées par le SIEL pour l'alimentation en eau de la commune du Bosc : source Fontanille sur la FRDG 222 et la source de Payrol sur la FRDG 125 (57% FRDG 125). Au prorata du volume total distribué sur la commune, il peut en être déduit une **dépendance à 8% de la FRDG 125.**

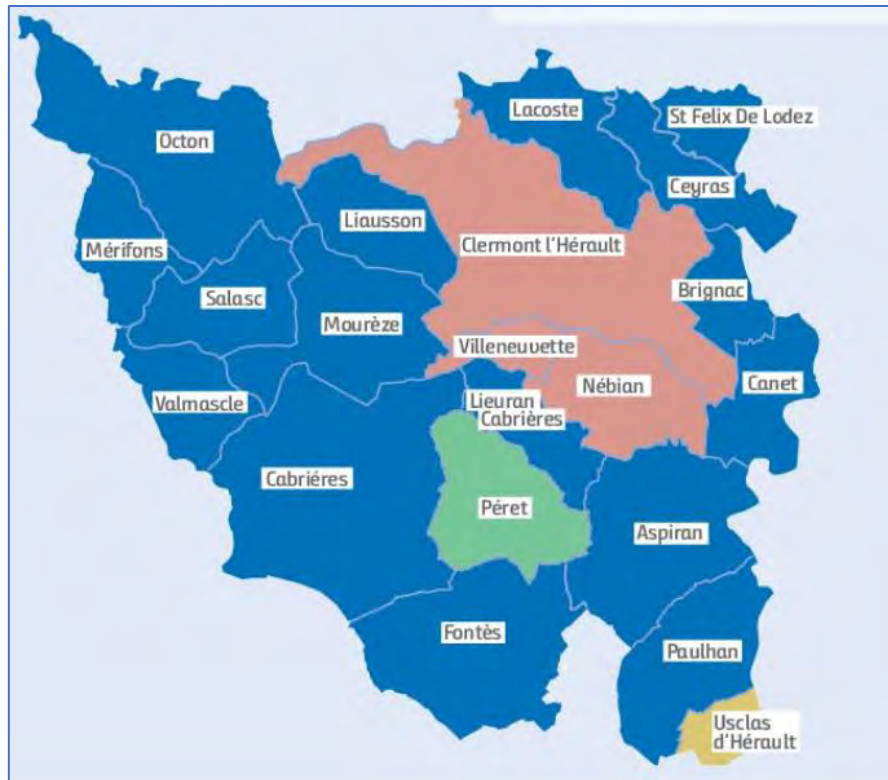


Figure 3 : Gestion de l'alimentation en eau potable au sein de la CC du Clermontais (source : <https://www.cc-clermontais.fr/>)

Phase 1 – Volume 3

Les Tableaux 11 à Tableau 13 précisent les volumes prélevés et autorisés, le cadre réglementaire, et rappellent les taux de dépendance de chaque commune de la CC du Clermontais à la FRDG 125.

Tableau 8 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – CC du Clermontais

Nom du Captage	Commune d'implantation	Population concernée	Volume prélevé (m3/an)
RABIEUX 1 RABIEUX 2	CEYRAS	Population de St Félix de Lodez : 1201 habitants (permanente) 1266 habitants (en pointe)	148 561 (2017) 150 505 (2018)

Tableau 9 : Cadre réglementaire – CC du Clermontais

Nom du Captage	Commune d'implantation	Périmètres de protection	Date de la DUP	Date de l'avis de l'HA	Volume de prélèvement autorisé
RABIEUX 1 RABIEUX 2	CEYRAS	PPI + PPR + PPE	1981-07-02	1980-08-20	420 m ³ /j

Tableau 10 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – CC du Clermontais

Nom du Captage	Commune d'implantation	Prélevé en 2018 (m3/an)	Communes desservies	Population concernée	Dépendance à la masse d'eau	Interconnexions et secours
RABIEUX 1 RABIEUX 2	CEYRAS	150505	SAINT-FELIX-DE-LODEZ	1201 habitants (permanente) 1266 habitants (en pointe)	100 %	Alimentation partielle par les captages des Carons situés sur le périmètre de la CCVH
CARONS OUEST	SAINT-SATURNIN-DE-LUCIAN (CCVH)	Import estimé à 10739 m ³				
CARONS EST						
PAYROL 1 SUD	LAUROUX (SIEL)	Import estimé à 57 % de 2237 m ³ = 1275 m ³	LACOSTE	27 habitants (permanente) 38 habitants (en pointe)	8 %	L'alimentation de cette commune se fait majoritairement via le captage de Fontchaude sur la FRDG 132.

❖ Communauté de Communes du Grand Pic-Saint-Loup (CC GPSL)

Située intégralement dans l'Hérault, la Communauté de Communes du Grand-Pic-Saint-Loup dispose de la compétence AEP depuis le 1^{er} janvier 2018, pour les communes suivantes (Figure 5) :

- Pégairolles-de-Buèges, Saint-Jean-de-Buèges, Saint-André-de-Buèges : ces trois communes, situées à l'Ouest de la CC GPSL, sont gérées en régie directe et prélèvent exclusivement sur la masse d'eau FRDG 125. La commune de Saint-André-de-Buèges est alimentée par Brissac (Source de la Foux, sur la même masse d'eau) à hauteur de 5556 m³ importés en 2018. **Ces communes dépendent actuellement à 100 % de la FRDG 125 ;**
- Saint-Clément-de-Rivière : située au Sud-Est et en dehors de la masse d'eau FRDG 125, cette commune est alimentée principalement par les deux forages des Ecoles et le forage Méjanel situés sur la masse d'eau FRDG 239 et par des imports depuis la régie des eaux Montpellier Méditerranée Métropole (source du Lez). L'AEP est gérée en affermage par VEOLIA ;

Phase 1 – Volume 3

- Causse-de-la-Selle, Saint-Martin-de-Londres, Viols-en-Laval, Viols-le-Fort, Ferrières-les-Verreries, Notre-Dame-de-Londres, Mas-de-Londres, Le Rouet, Carzeville, Claret, Sauteyrargues, Vacquières, Lauret, Valflaunès, Saint-Mathieu-de-Trévières, Saint-Jean-de-Cuculles, Le Triadou, Les Matelles, Vailhauquès, Murles, Combaillaux, Saint-Gély-du-Fesc : l'AEP de ces 22 communes est géré en affermage par la SAUR. Plusieurs ressources alimentent ces communes (Figure 4) :
 - o 4 captages situés sur la masse d'eau FRDG 115 (le forage du domaine de la Baume situé sur Ferrières-les-Verreries (volume prélevé de 8 374 m³/an), les forages du Frouzet et le puits du Moulinet situés sur Saint-Martin-de-Londres (volume total prélevé de 362 964 m³/an), pour un volume total prélevé de 371 338 m³ en 2018 ;
 - o 2 captages référencés sur la masse d'eau FRDG 115, mais exploitant en réalité le système du Lez (FRDG 113) : les forages Suquet-Boulidou situés sur Les Matelles (volume prélevé de 811 477 m³/an) ;
 - o Le forage de Fenouillet (Commune de Vacquières) sur la masse d'eau FRDG 113 prélevant 94 632 m³ en 2018 ;
 - o Des imports depuis la régie des eaux Montpellier Méditerranée Métropole (2 122 125 m³ en 2018) et le Syndicat Mixte Garrigues-Campagne (243 889 m³ en 2018).

Une partie de ces ressources est également exportée :

- Vers la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault : pour l'alimentation en eau potable des communes d'Argelliers, Montarnaud et Saint-Paul-et-Valmalle (490 711 m³ en 2018) ;
- Pour l'alimentation d'écarts sur les communes de Grabels (au sud) et Saint-Vincent-de-Barbeyrargues (au Sud-Est) (6 875 m³ en 2018).

Dans le cadre de la présente étude, seules les communes de Pégaïrolles-de-Buèges, Saint-Jean-de-Buèges, Saint-André-de-Buèges sont alimentées par la masse d'eau FRDG 125. Le reste de la CC du Grand Pic Saint Loup n'est donc pas intégré à la présente étude.

Les Tableau 11 à Tableau 13 précisent les volumes prélevés et autorisés, le cadre réglementaire, et rappellent les taux de dépendance de chaque commune de la CC du Grand-Pic-Saint-Loup à la FRDG 125.



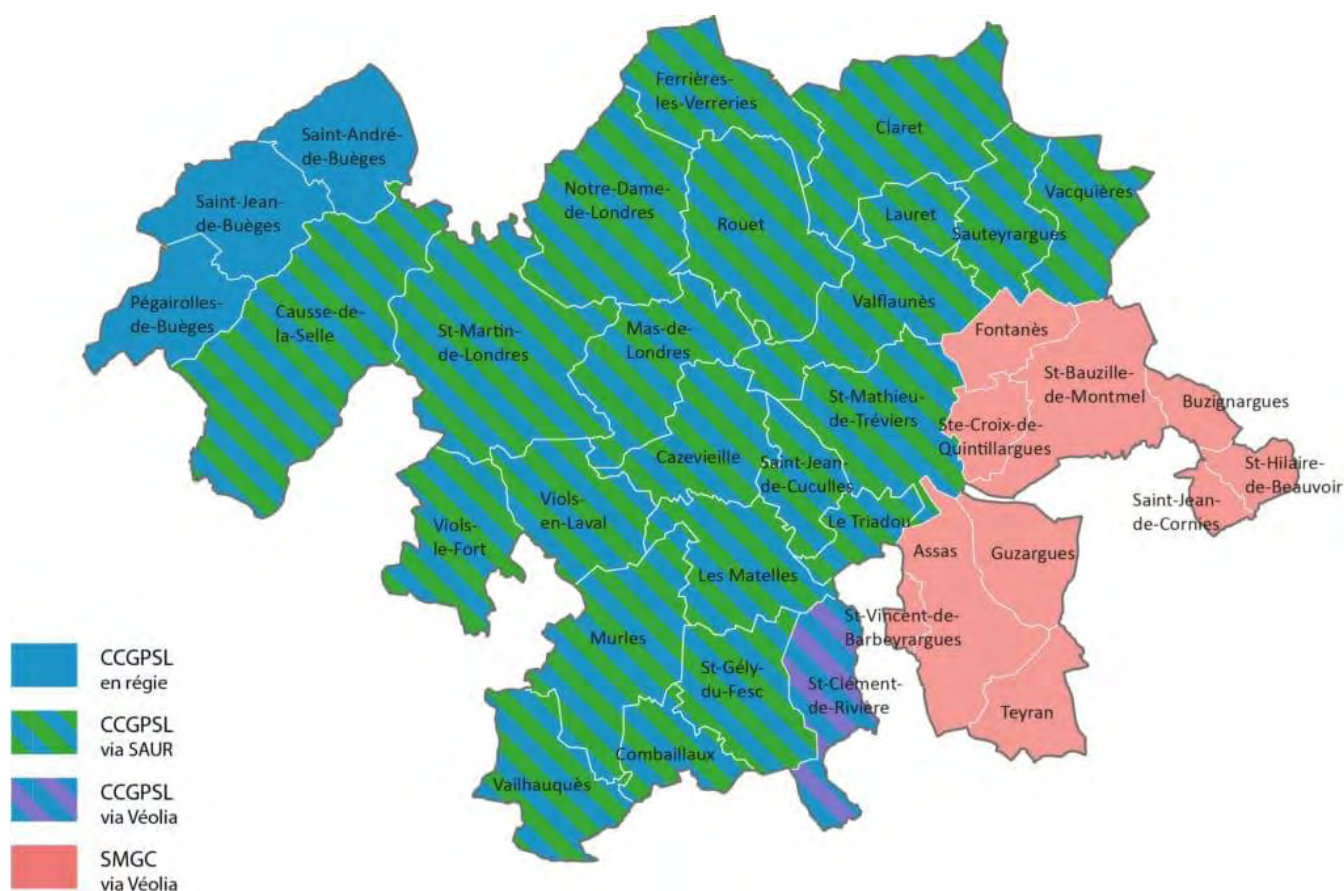


Figure 5 : Gestion de l'alimentation en eau potable au sein de la CC du Grand-Pic-Saint-Loup
(source : <https://grandpicsaintloup.fr/>)

Tableau 11 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 - CCGPSL

Nom du Captage	Commune d'implantation	Population concernée	Volume prélevé (m3/an)
DEVES	SAINT-JEAN-DE-BUEGES	197 habitants (permanente) 512 habitants (en pointe)	DEVES :
ESCANAU			3 523 (2017) 2 733 (2018)
			ESCANAU :
			18 890 (2017) 22 746 (2018)
BUEGES	PEGAIROLLES-DE-BUEGES	51 habitants (permanente) 195 habitants (en pointe)	6 227 (2017) 7 546 (2018)

Tableau 12 : Cadre réglementaire - CCGPSL

Nom du Captage	Commune d'implantation	Périmètres de protection	Date de la DUP	Date de l'avis de l'HA	Volume de prélèvement autorisé
DEVES	SAINT-JEAN-DE-BUEGES	PPI + PPR*	-	2003-12-01	Capacité : 80 m ³ /j* (rapport HA de 2003)
ESCANAU		PPI + PPR	1985-01-22	1983-06-01	83 m ³ /j en moyenne
BUEGES	PEGAIROLLES-DE-BUEGES	PPI + PPR	1990-12-21	1979-02-26	Information non transmise

*Donnée issue de l'avis de l'Hydrogéologue agréé

Tableau 13 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 - CCGPSL

Nom du Captage	Commune d'implantation	Prélevé en 2018 (m ³ /an)	Communes desservies	Population concernée	Dépendance à la masse d'eau	Interconnexions et secours
DEVES	SAINT-JEAN-DE-BUEGES	2733	SAINT-JEAN-DE-BUEGES	197 habitants (permanente)	100 %	-
ESCANAU		22746		512 habitants (en pointe)		
BUEGES	PEGAIROLLES-DE-BUEGES	7546	PEGAIROLLES-DE-BUEGES	51 habitants (permanente) 195 habitants (en pointe)	100 %	-
FOUX	BRISSAC	Import de 5556 m ³	SAINT-ANDRE-DE-BUEGES	40 habitants (permanente) 187 habitants (en pointe)	100 %	-

❖ Communauté de Communes Vallée de l'Hérault (CCVH)

Egalement située entièrement dans l'Hérault, cette collectivité a la gestion de l'eau potable depuis le 1^{er} janvier 2018 sur un total de 20 communes (Figure 6) : La Boissière, Argelliers, Montarnaud, Saint-Paul-et-Valmalle (gérées en affermage par la SAUR), Saint-Guiraud, Jonquières, Saint-Saturnin-de-Lucian, Arboras, Montpeyroux, Saint-Guilhem-le-Désert, Saint-Jean-de-Fos, Lagamas, Saint-André-de-Sangonis, Pouzols, Gignac, Popian, Le Pouget, Saint-Bauzille-de-la-Sylve, Aniane, Puéchabon (gérées en régie intercommunale).

Seules 8 communes, en régie directe, sont partiellement ou intégralement alimentées par la FRDG 125 :

- Saint Guilhem-le-Désert : un seul captage exploité (Captage du Bout du Monde) sur la FRDG 125. **La commune dépend actuellement à 100 % de cette masse d'eau. Il convient cependant de prendre en considération l'abandon prévu de cet ouvrage pour l'exploitation d'un nouveau forage dans les alluvions du Verdus. À l'avenir, cette commune ne dépendra plus de la FRDG 125 ;**
- Montpeyroux : la commune prélève sur la FRDG 125 via les forages Drac Est et Drac Ouest. Elle alimente également les communes de Lagamas, Saint-Jean-de-Fos et Arboras, qui ne disposent d'aucune autre ressource. **Ces 4 communes dépendent donc à 100 % de la FRDG 125 ;**
- Saint-Saturnin-de-Lucian : la commune prélève sur la FRDG 125 via les forages Carons Est et Carons Ouest. Elle alimente également les communes de Saint-Guiraud et Jonquières, ainsi que la commune de Saint-Félix de-Lodez (CC du Clermontais). Une interconnexion existe entre le service de distribution des forages de Rabieux (dans la FRDG 125, situés sur la commune de Ceyras, intégrée à la CC du Clermontais)

Phase 1 – Volume 3

et les réseaux de distribution de ces 3 communes de Saint Saturnin-de-Lucian, Saint-Guiraud et Jonquières. **Ces 3 communes dépendent donc à 100 % de la FRDG 125.**

Les Tableau 14 à Tableau 16 précisent les volumes prélevés et autorisés, le cadre réglementaire, et rappellent les taux de dépendance de chaque commune de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault à la FRDG 125.

Tableau 14 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 - CCVH

Nom du Captage	Commune d'implantation	Population concernée	Volume prélevé (m3/an)
BOUT DU MONDE	SAINT-GUILHEM-LE-DESERT	262 habitants (permanente) 740 habitants (en pointe)	114 985 (2017) 86 973 (2018)
CARON OUEST CARON EST	SAINT-SATURNIN-DE-LUCIAN	992 habitants (permanente) 1246 habitants (en pointe)	120 115 (2017) 99 326 (2018)
DRAC OUEST DRAC EST	MONTPEYROUX	2519 habitants (permanente) 3516 habitants (en pointe)	333 985 (2017) 303 625 (2018)

Tableau 15 : Cadre réglementaire - CCVH

Nom du Captage	Commune d'implantation	Périmètres de protection	Date DUP	Date Avis Hydrogéologue Agréé	Volume de prélèvement autorisé
BOUT DU MONDE	SAINT-GUILHEM-LE-DESERT	PPI + PPR*	-	1987-06-02	370 m3/j*
CARON OUEST CARON EST	SAINT-SATURNIN-DE-LUCIAN	PPI + PPR + PPE	2007-12-19	1999-02-08	250 m3/j
DRAC OUEST DRAC EST	MONTPEYROUX	PPI + PPR + PPE	1985-08-27	1985-02-07	1040 m3/j

*Donnée issue de l'avis de l'Hydrogéologue agréé

Tableau 16 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 - CCVH

Nom du Captage	Commune d'implantation	Prélevé en 2018 (m3/an)	Communes desservies	Population concernée	Dépendance à la masse d'eau	Interconnexions et secours
BOUT DU MONDE	SAINT-GUILHEM-LE-DESERT	86973	SAINT-GUILHEM-LE-DESERT	262 habitants (permanente) 740 habitants (en pointe)	100 %	-
CARON OUEST CARON EST	SAINT-SATURNIN-DE-LUCIAN	99326	SAINT-SATURNIN-DE-LUCIAN SAINT-GUIRAUD JONQUIERES	992 habitants (permanente) 1246 habitants (en pointe)	100 %	Interconnexion avec le service des forages de Rabieux (Ceyras, CC Clermontais)
DRAC OUEST DRAC EST	MONTPEYROUX	303625	MONTPEYROUX ARBORAS LAGAMAS ST-JEAN-DE-FOS	2519 habitants (permanente) 3516 habitants (en pointe)	100 %	-

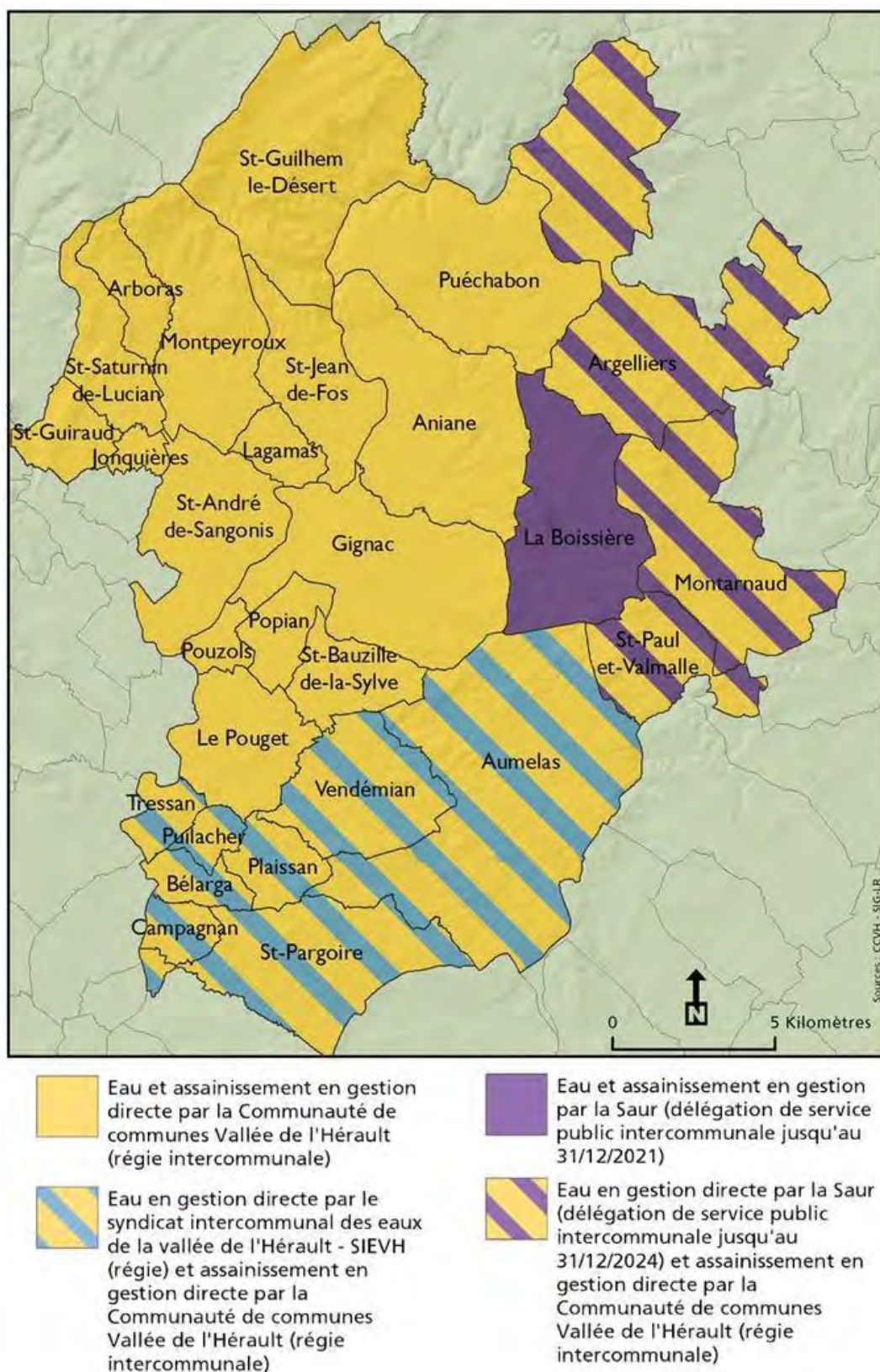


Figure 6 : Gestion de l'alimentation en eau potable au sein de la CC de la Vallée de l'Hérault (source : <https://www.cc-vallee-herault.fr/>)

❖ *Syndicat Mixte des Cinq Vallées (SM5V)*

Située dans le département de l'Hérault, ce syndicat gère (en régie intercommunale) l'alimentation en eau potable des 7 communes suivantes : Avène, Le Bousquet d'Orb, Lunas, Dio-et-Valquières, Brénas, Lavalette-et-Romiguières. Seule la commune du Bousquet d'Orb n'est pas concernée par des prélèvements sur la masse d'eau FRDG 125 (et n'est, de fait, pas intégrée à l'étude). La gestion de l'AEP se fait de la manière suivante :

- La commune d'Avène possède 8 captages :
 - o 5 sur la FRDG 410 : les forages Courtials Ouest et Est, le puits de Beau Désert, la source de Sadde et la source de Servies. Le volume total prélevé en 2018 est de 90 768 m³.
 - o 3 sur la FRDG 125 : les sources de Fontbine 1 et 2, et la source de la Mendrerie. Le volume total prélevé en 2018 est de 936 m³.

Actuellement, la commune d'Avène ne dépend que d'1 % de la FRDG 125 pour son alimentation en eau potable. À noter que le Syndicat Mixte des 5 Vallées a fait réaliser le Forage de Mendrerie en 2009 à Avène (sur la FRDG 410, à l'extrémité ouest du secteur d'étude) dans l'objectif de remplacer la source de la Mendrerie (située sur la FRDG 125, et dont les débits sont parfois insuffisants pour couvrir les besoins en eau de l'Unité de Distribution (UDI) de la Mendrerie). Ce forage sert également à alimenter l'UDI voisine de Fontbine alimentée par 2 sources sur la FRDG 125, mais dont les teneurs en ions sulfates sont élevées. **À termes, la commune d'Avène pourrait ne plus dépendre de la masse d'eau FRDG 125 pour son alimentation en eau potable.**

- La commune de Lunas est alimentée par :
 - o Les captages de Bergerie Lugagne, Labandio, Briande et Pascals (sur la commune de Lunas), prélevant sur la FRDG 125, pour un volume total de 50 008 m³ en 2018 ;
 - o La source de Sérieys, située au Bousquet d'Orb, et prélevant la FRDG 410. Le volume prélevé en 2018 est de 710 m³.

La commune de Lunas dépend actuellement à près de 99 % de la FRDG 125 pour son alimentation en eau potable.

- La commune de Brénas est alimentée par la source des Martres et le forage Mas Bas, tous deux prélevant sur la FRDG 125. **Brénas dépend donc à 100 % de cette masse d'eau ;**
- La commune de Dio-et-Valquières est alimentée par la source des Lignières. **Elle dépend donc à 100 % de la FRDG 125 pour son alimentation en eau potable ;**
- La commune de Lavalette est alimentée par les captages du Bosc, de Ragous, ainsi que par la source des Valarèdes (située à Octon, CC du Clermontais). Ces 3 ouvrages prélèvent la FRDG 125. **La commune de Lavalette dépend donc à 100 % de cette masse d'eau ;**
- La commune de Romiguières est uniquement alimentée par la source Fontblanc 2. **Elle dépend alors à 100 % de la FRDG 125 pour son alimentation en eau potable.**

Les Tableaux 17 à Tableau 19 précisent les volumes prélevés et autorisés, le cadre réglementaire, et rappellent les taux de dépendance de chaque commune du syndicat mixte des cinq vallées à la FRDG 125.

Phase 1 – Volume 3

Tableau 17 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – SM5V

Nom du Captage	Commune d'implantation	Population concernée	Volume prélevé (m3/an)
SOURCE FONBINE 1 SOURCE FONTBINE 2	AVENE	3 habitants (permanente) 28 habitants (en pointe)	889 (2017) 936 (2018)
SOURCE LA MENDRERIE			Pas d'indication de volumes. Projet d'abandon.
BRIANDE	LUNAS	675 habitants (permanente) 1341 habitants (en pointe)	772 (2017) 780 (2018)
BERGERIE LUGAGNE			45 350 (2017) 41 395 (2018)
LABANDIO			9 542 (2017) 7 833 (2018)
SOURCE S. PASCALS			Pas d'indication de volumes.
FORAGE MAS BAS SOURCE MARTRES	BRENAS	53 habitants (permanente) 115 habitants (en pointe)	2 177 (2017) 2 323 (2018)
SOURCE LIGNIERES	DIO-ET-VALQUIERES	154 habitants (permanente) 410 habitants (en pointe)	18 028 (2017) 22 135 (2018)
SOURCE RAGOUS LE BOSC	LAVALETTE	62 habitants (permanente) 102 habitants (en pointe)	10 534 (2017) 4 875 (2018)
VALAREDES	OCTON		
SOURCE FONTBLANC 2	ROMIGUIERES	25 habitants (permanente) 43 habitants (en pointe)	849 (2017) 1 288 (2018)

Tableau 18 : Cadre réglementaire – SM5V

Nom du Captage	Commune d'implantation	Périmètres de protection	Date DUP	Date Avis Hydrogéologue Agréé	Volume de prélèvement autorisé
SOURCE FONBINE 1 SOURCE FONTBINE 2	AVENE	PPI + PPR*	-	1993-04-01	Capacité : 14 m3/j**
SOURCE LA MENDRERIE		-	-	-	Capacité : 39 m3/j**
BRIANDE	LUNAS	PPI + PPR + PPE*	-	1997-02-14	Seul débit connu : 1 m3/h**
BERGERIE LUGAGNE		PPI + PPR + PPE*	-	1997-12-23	Capacité : 710 m3/j**
LABANDIO		-	-	-	Capacité : 94 m3/j**
SOURCE S. PASCALS		-	-	-	-
FORAGE MAS BAS	BRENAS	PPI + PPR + PPE*	-	1980-08-20	Capacité : 60 m3/j**
SOURCE MARTRES					Capacité : 12,5 m3/j**
SOURCE LIGNIERES	DIO-ET-VALQUIERES	PPI + PPR + PPE	1976-11-17	2018-07-28	Capacité : 100 m3/j**
SOURCE RAGOUS LE BOSC	LAVALETTE	-	-	-	Capacité : 9 m3/j**
		-	-	-	Capacité : 13 m3/j**
VALAREDES	OCTON	PPI + PPR*	-	2015-03-24	Capacité : 58 m3/j**
SOURCE FONTBLANC 2	ROMIGUIERES	PPI + PPR*	-	1992-07-01	Capacité : 51,8 m3/j**

*Donnée issue de l'avis de l'Hydrogéologue agréé ** Données issues du SDAEP de 2011

Tableau 19 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – SM5V

Nom du Captage	Commune d'implantation	Prélevé en 2018 (m3/an)	Communes desservies	Population concernée	Dépendance à la masse d'eau
SOURCE FONBINE 1 SOURCE FONTBINE 2	AVENE	936	AVENE	3 habitants (permanente) 28 habitants (en pointe)	1 %
SOURCE LA MENDRERIE		Pas d'indication de volumes. Projet d'abandon.			
BRIANDE	LUNAS	780	LUNAS	675 habitants (permanente) 1341 habitants (en pointe)	99 %
BERGERIE LUGAGNE		41395			
LABANDIO		7833			
SOURCE S. PASCALS		Pas d'indication de volumes.			
FORAGE MAS BAS SOURCE MARTRES	BRENAS	2323	BRENAS	53 habitants (permanente) 115 habitants (en pointe)	100 %
SOURCE LIGNIERES	DIO-ET-VALQUIERES	22135	DIO-ET-VALQUIERES	154 habitants (permanente) 410 habitants (en pointe)	100 %
SOURCE RAGOUS LE BOSC	LAVALETTE	4875	LAVALETTE	62 habitants (permanente) 102 habitants (en pointe)	100 %
VALAREDES	OCTON				
SOURCE FONTBLANC 2	ROMIGUIERES	1288	ROMIGUIERES	25 habitants (permanente) 43 habitants (en pointe)	100 %

❖ SIEA de la Région de Ganges

Ce syndicat, situé dans l'Hérault, gère l'alimentation en eau potable des communes de Cazilhac, Ganges, la Roque et Moulès-et-Baucels. Le service est exploité par la société NICOLLIN EAU en vertu d'un contrat d'une durée de 8 ans ayant pris effet le 1er janvier 2018. La principale ressource actuelle du syndicat est l'eau de l'Hérault, via une prise d'eau sur la commune de Ganges (volume prélevé en 2018 : 567 651 m³). Cependant, le syndicat a procédé à la réalisation d'un nouveau captage, le forage du Fesquet F1 sur la commune de Cazilhac. Cet ouvrage implanté sur la FRDG 125, ainsi que le futur forage Fesquet F2 qui sera réalisé à proximité, remplaceront l'alimentation actuelle du syndicat par la prise d'eau sur l'Hérault. Le débit autorisé sera de 5 000 m³/j, suffisant amplement à satisfaire les besoins en eau actuels du Syndicat. **L'alimentation du syndicat se fait actuellement essentiellement par l'Hérault (0 % de dépendance actuelle à la FRDG 125), mais sera à termes intégralement faite sur la FRDG 125 (100 % de dépendance future à la FRDG 125).** La population concernée est de 8240 habitants permanents et 9790 habitants estimés en pointe. Le cadre réglementaire du nouveau forage est décrit dans le Tableau 20.

Tableau 20 : Cadre réglementaire – SIEA de la Région de Ganges

Nom du Captage	Commune d'implantation	Périmètres de protection	Date de la DUP	Date de l'avis de l'HA	Volume de prélèvement autorisé
FORAGE FESQUET FE 2010	CAZILHAC (alimentera les 4 communes du SIEA)	PPI + PPR + PPE	2020-02-04	2016-01-19	250 m ³ /h - 5000 m ³ /j

❖ SIE du Lodévois

Ce syndicat, situé dans l'Hérault, intègre les communes de Celles, Fozières, Le Bosc, Le Puech, Lodève, Olmet-et-Villecun, Poujols et Soumont, à l'exception de certaines parties de territoire des communes de Olmet-et-Villecun et Poujols. La gestion de l'eau potable se fait en régie intercommunale, de la manière suivante :

- Réseau Payrol-Fontanille (Figure 7) : ce réseau est alimenté par la source de Payrol 1 Sud (prélevant sur la FRDG 125 : 1 326 934 m³ en 2018) ; elle est située sur la commune de Lauroux (hors syndicat), desservant les communes de Poujols, Fozières, le Bosc, le Puech, Lodève, Olmet-et-Villecun et Celles. Ce réseau est également alimenté par la source Fontanille (prélevant sur la FRDG 222 : 42 590 m³ en 2018), située à Usclas-du-Bosc (hors syndicat), alimentant la commune du Bosc. **Les communes de Poujols, Fozières, le Puech, Lodève, Olmet-et-Villecun et Celles dépendent donc à 100 % de la FRDG 125. Au vu des volumes, la commune du Bosc dépend à 97 % de la FRDG 125 et à 3 % de la FRDG 222.** À noter que ce réseau (partie alimentée par la source de Payrol 1 Sud) dessert également partiellement les communes de Lauroux, des Plans, et de Soubès, non intégrées au syndicat. La commune de Lacoste (CC du Clermontais) est aussi partiellement alimentée depuis celle du Bosc.
- Réseau Soumont : ce réseau est alimenté par les 3 forages de Soumont, implantés dans la FRDG 222. Selon les informations bibliographiques dont nous disposons, ce réseau desservirait uniquement la commune de Soumont. **Cette commune ne dépend donc pas de la FRDG 125.**

Les Tableau 21 à Tableau 23 précisent les volumes prélevés et autorisés, le cadre réglementaire, et rappellent les taux de dépendance de chaque commune du SIE du Lodévois à la FRDG 125.

Tableau 21 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 - SIEL

Nom du Captage	Commune d'implantation	Population concernée	Volume prélevé (m ³ /an)
PAYROL 1 SUD	LAUROUX	9085 habitants (permanente) 12635 habitants (en pointe)	1 387 481 (2017) 1 326 934 (2018)

Tableau 22 : Cadre réglementaire - SIEL

Nom du Captage	Commune d'implantation	Périmètres de protection	Date DUP	Date Avis Hydrogéologue Agréé	Volume de prélèvement autorisé
PAYROL 1 SUD	LAUROUX	PPI + PPR + PPI (ancienne DUP) et nouvelle proposition HA*	1964-08-21	2016-03-01	160 m ³ /h 3 888 m ³ /j*

*Donnée issue de l'avis de l'Hydrogéologue agréé

Tableau 23 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 - SIEL

Nom du Captage	Commune d'implantation	Prélevé en 2018 (m3/an)	Communes desservies	Population concernée	Dépendance à la masse d'eau	Interconnexions et secours
PAYROL 1 SUD	LAUROUX	1326934	LODEVE	7690 habitants (permanente) 8920 habitants (en pointe)	100 %	-
			CELLES	33 habitants (permanente) 1491 habitants (en pointe)	100 %	-
			FOZIERES	177 habitants (permanente) 284 habitants (en pointe)	100 %	-
			LE BOSC	589 habitants (permanente) 958 habitants (en pointe)	43 %	Commune aussi alimentée par la source Fontanille (FRDG 222) située à Usclas du Bosc.
			LE PUECH	247 habitants (permanente) 442 habitants (en pointe)	100 %	-
			OLMET ET VILLECUN	184 habitants (permanente) 310 habitants (en pointe)	100 %	Semblerait aussi alimentée par la source Gloriette (FRDG 125), gérée par Olmet et Villecun, mais aucun volume renseigné dans les fichiers Redevances.
			POUJOLS	<i>Population totale de la commune (part de population concernée par l'alimentation par le SIEL non spécifiée) :</i> 165 habitants (permanente) 232 habitants (en pointe)	100 %	Egalement alimentée par les captages de Murène, Font Estremière, Nougulier et la Boule (FRDG 125), gérés par la commune de Poujols.

Concernant les communes de :

- **Olmet-et-Villecun** : cette commune est majoritairement alimentée par le SIE du Lodévois. Elle dispose également de la source Gloriette (FRDG 125), mais pour laquelle aucun volume prélevé n'est indiqué pour 2018. **Elle dépend donc à 100 % de la masse d'eau FRDG 125 pour son alimentation en eau potable ;**

Phase 1 – Volume 3

- **Poujols** : cette commune est alimentée par le SIE du Lodévois, ainsi que par les captages de Murène, Font Estremière, Nouguier et la Boule situés sur le territoire de Pégairolles-de-l'Escalette (mais gérés par la commune de Poujols) et prélevant sur la masse d'eau FRDG 125 (4471 m³ en 2018). Comme Olmet-et-Villecun, **cette commune dépend à 100 % de la masse d'eau FRDG 125 pour son alimentation en eau potable.**

Dans la suite de l'étude, ces deux communes ont été considérées comme faisant partie intégrante du SIEL pour l'étude des besoins en eau futurs.

Les informations concernant ces captages, non gérés par le SIEL (mais dont les volumes ont été intégrés à l'UGE SIEL dans le cadre de la présente étude, au vu du peu d'informations disponibles concernant ces ouvrages), sont spécifiée dans le Tableau 24 et le Tableau 25.

Tableau 24 : Cadre réglementaire – Olmet et Villecun

Nom du Captage	Commune d'implantation	Volumes prélevés (m ³ /an)	Périmètres de protection	Date DUP	Date Avis Hydrogéologue Agréé	Volume de prélèvement autorisé
GLORIETTE	OLMET ET VILLECUN	<i>Non spécifié</i>	PPI + PPR + PPI	2000-02-21	1999-04-03	<i>Information non transmise</i>

Tableau 25 : Cadre réglementaire – Poujols

Nom du Captage	Commune d'implantation	Volumes prélevés (m ³ /an)	Périmètres de protection	Date DUP	Date Avis Hydrogéologue Agréé	Volume de prélèvement autorisé
LA BOULE (Appoint)	PEGAIROLLES-DE-L'ESCALETTE Mais exploité par : POUJOLS	421 (2017) 46 (2018)	PPI + PPR + PPI	2010-11-25	2008-06-21	<i>Information non transmise. Débit d'étiage à 1,58 m³/h*</i>
MURENE		7504 (2017) 4425 (2018)	PPI + PPR (ancienne DUP)	1988-11-23	2005-01-24	<i>Information non transmise. Débit d'étiage à 17 m³/j*</i>
NOUGUIER			PPI + PPR (ancienne DUP)	1988-11-23	2005-01-24	<i>Information non transmise. 1 l/s (débit estimé)*</i>
FONT ESTREMIERE			PPI + PPR (ancienne DUP)	1988-11-23	2005-01-24	<i>Information non transmise. 1 l/s (débit estimé)*</i>

*Donné par l'avis d'Hydrogéologue agréé

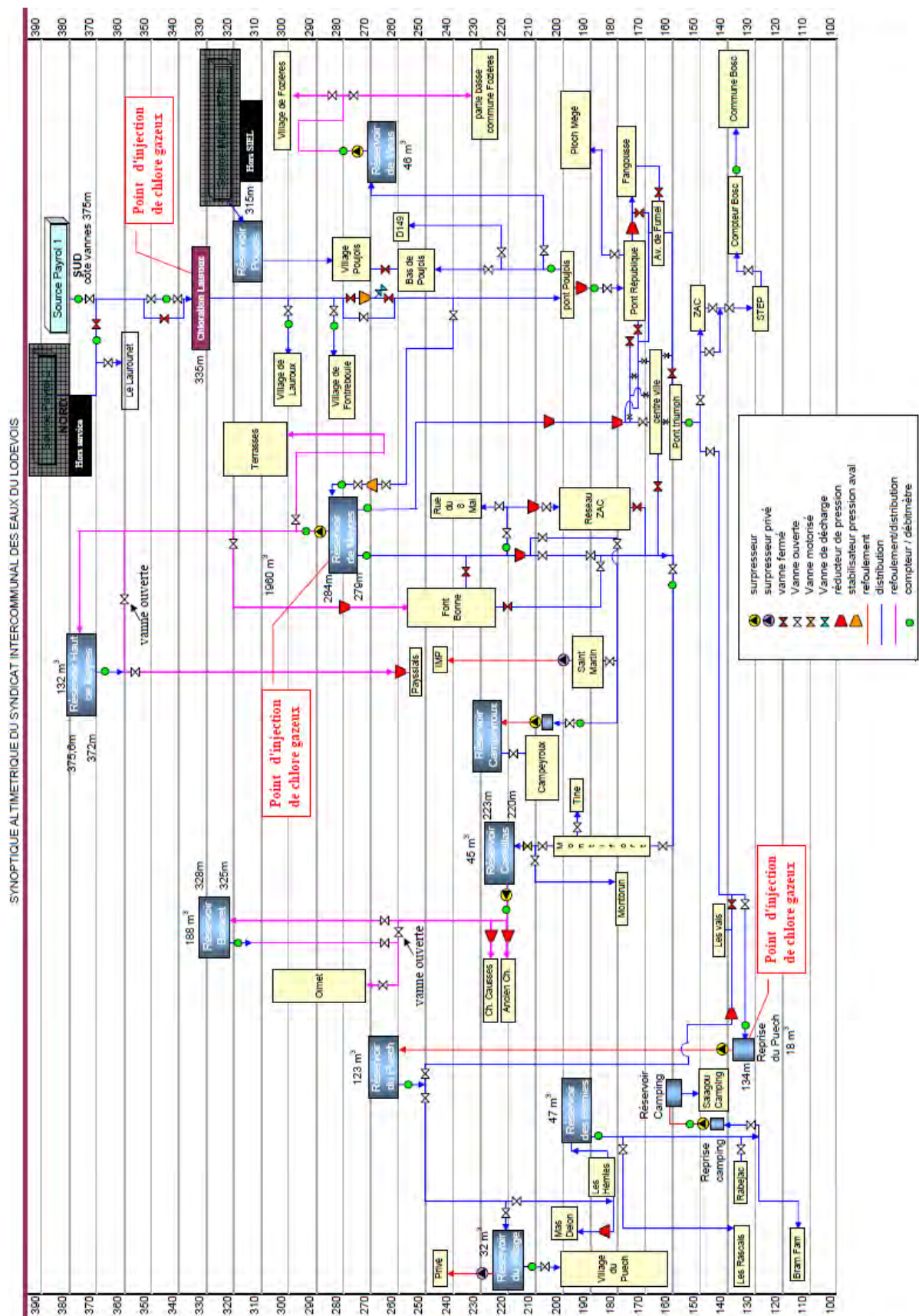


Figure 7 : Synoptique altimétrique du SIEL en date de 2011 (source : SDAEP, 2011)

❖ *SIVOM du Larzac*

Ce syndicat, situé dans l'Hérault, a été créé par arrêté préfectoral le 15 octobre 1964. Les statuts du syndicat ont été réécrits dans un document reçu en sous-préfecture de Lodève le 24 janvier 2005. Il gère notamment l'alimentation en eau potable des 9 communes suivantes : les Rives, le Caylar, Saint-Félix-de-l'Héras, le Cros, Saint-Michel, Saint-Pierre-de-la-Fage, Sorbs, Saint-Maurice-de-Navacelles, et La Vacquerie et Saint-Martin-de-Castries.

Les captages exploités sont les suivants :

- Sur la FRDG 125 : les captages de Théron Est et Ouest, sur la commune de Lauroux (hors syndicat), les captages des Rives et de Caylar Est sur la commune des Rives, et le captage de Juncas sur la commune de Saint-Pierre-de-la-Fage, pour un volume prélevé total de 35 257 m³ en 2018 ;
- Sur la FRDG 507 : les captages de Tarlentier et de Bouquelaure Nord et Sud, sur la commune des Rives, pour un volume prélevé total de 203 805 m³ en 2018 ;
- En eau superficielle, via une prise d'eau dans la Vis au droit de Saint-Maurice-de-Navacelles. Cependant, aucun volume n'est indiqué pour cette ressource sur les fichiers redevances de l'AERMC en 2018. À noter que le SIVOM du Larzac a fait réaliser 2 forages d'exploitation dans la masse d'eau FRDG 125, au bord de la Vis, sur la commune de Saint-Maurice-de-Navacelles. La production en eau des captages du syndicat était auparavant tout juste suffisante en période de forte demande et parfois insuffisante lors des étages sévères. Le SIVOM avait alors projeté la création de deux forages d'exploitation, utilisés en alternance, pour compléter son alimentation en eau. D'après les données les plus récentes disponibles (SDAEP, 2015), cette nouvelle ressource est en cours de régularisation avant mise en exploitation.

Alimentation des communes du SIVOM (Figure 8)

Le réseau alimenté par les ouvrages Théron Est et Ouest, des Rives et de Caylar Est, ainsi que Tarlentier et de Bouquelaure dessert les communes de Les Rives, le Caylar, Saint-Félix-de-l'Héras, le Cros, Saint-Michel, Sorbs, et La Vacquerie et Saint-Martin-de-Castries (réseau de distribution principal). **Au vu des volumes prélevés sur chaque ouvrage, ces 7 communes dépendent à 13 % de la FRDG 125.**

La commune de Saint-Pierre-de-la-Fage est alimentée par le captage de Juncas. **Elle dépend donc à 100 % de la FRDG 125.**

La commune de Saint-Maurice-Navacelles est alimentée essentiellement via sa prise d'eau sur la Vis, mais également par import d'eau depuis le SIAEP du Causse de Blandas (dans le Gard) via le forage des Madières sur la commune de Rogues, implanté sur la FRDG 125. Ce captage prélève 3573 m³ en 2018 et les distribue au hameau des Madières, en partie sur la commune de Rogue (SIAEP du Causse de Blandas) et celle de Saint-Maurice-Navacelles (SIVOM du Larzac). Sans précision sur la répartition des volumes entre les deux communes, il a été considéré que la moitié du volume était destiné à la commune de Saint-Maurice-Navacelles. **De fait, cette commune ne dépend qu'à 5 % de la FRDG 125.**

Autres imports et exports

Par ailleurs, le SIVOM vend de l'eau au SIAEP du Causse de Blandas pour l'alimentation d'un écart de la commune de Vissec (hameau de Baumes) : 1598 m³ depuis le réseau principal en 2018.

D'autres échanges peuvent être notés entre ces 2 syndicats : le SIAEP du Causse de Blandas dessert Le Camp d'Altou (commune de Sorbs) pour le compte du SIVOM du Larzac, tandis que le SIVOM du Larzac dessert quelques abonnés de Navacelles (partie Gard) pour le compte du syndicat (volumes non connus). Au vu de la petite taille des hameaux concernés, ces échanges d'eau doivent sensiblement se compenser.

Le SIVOM exporte également de l'eau vers les communes de Pégairolles-de-l'Escalette (alimentation d'environ 7 personnes) et de Saint-Etienne-de-Gourgas (alimentation d'environ 12 personnes), hors syndicat. Les volumes

Phase 1 – Volume 3

concernés ne sont pas connus. Ils ont donc été estimés de la manière suivante (en se basant sur une dotation hydrique de 170 l/j/habitant) :

Estimations Pégaïrolles-de-l'Escalette : 7 x 170 l/j Import : 4343,5 m ³ /an, dont 13 % sur la FRDG125 = 565 m ³ (proportion du SIVOM)	Estimations St Etienne-de-Gourgas : 12 x 170 l/j Import : 7446 m ³ /an, dont 13 % sur la FRDG125 = 968 m ³ (proportion du SIVOM)
---	---

Alimentation du SIVOM à l'avenir

Dans un avenir proche, l'utilisation des 2 forages de Navacelles (dans la FRDG 125), et la baisse de la sollicitation des captages du réseau de distribution principal (notamment du captage de Tarlentier, dans la FRDG507) augmentera le taux de dépendance de l'ensemble des communes à la FRDG 125 (excepté pour St-Pierre-de-la-Fage, restant alimenté par le même captage de Juncas). **La commune de Saint-Maurice-Navacelles dépendra à 100 % de la FRDG 125** (abandon de la prise d'eau sur la Vis). Pour les 7 autres communes, l'évolution des volumes qui seront alors prélevés sur chaque captage n'est pas connue. Les volumes potentiellement mobilisables sur les deux nouveaux forages de Navacelles semblant importants, **il peut être fait l'hypothèse d'une dépendance à la FRDG 125 de 63 % (+50 % pour rapport à l'actuel) à l'avenir.**

Les Tableau 26 à Tableau 28 précisent les volumes prélevés et autorisés, le cadre réglementaire, et rappellent les taux de dépendance de chaque commune du SIVOM du Larzac à la FRDG 125.

Tableau 26 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – SIVOM du Larzac

Nom du Captage	Commune d'implantation	Population concernée	Volume prélevé (m3/an)
THERON OUEST THERON EST	LAUROUX	Avant mise en exploitation des ouvrages de Navacelles : 136 habitants (permanente) 338 habitants (en pointe)	Non spécifié (2017) 30807 (2018)
LES RIVES CAYLAR EST	LES RIVES		
FORAGE NAVACELLES F3 AMONT FORAGE NAVACELLES F4 AVAL	SAINT-MAURICE-NAVACELLES	Avec mise en exploitation des ouvrages de Navacelles : 803 habitants (permanente) 2070 habitants (en pointe)	Ouvrages mis en services récemment. Pas de données de volume. Avant mise en service, uniquement considération des imports d'eau depuis le captage de Madières (Rogues) : 3922 m ³ en 2017 et 3573 m ³ en 2018, mais divisé par 2 car alimente aussi une partie du hameau situé sur le SIAEP du Causse de Blandas
JUNCAS	SAINT-PIERRE-DE-LA-FAGE	131 habitants (permanente) 169 habitants (en pointe)	5258 (2017) 4450 (2018)

Tableau 27 : Cadre réglementaire – SIVOM du Larzac

Nom du Captage	Commune d'implantation	Périmètres de protection	Date DUP	Date Avis Hydrogéologue Agréé	Volume de prélèvement autorisé
THERON OUEST THERON EST	LAUROUX	PPI + PPR + PPE (ancienne DUP et nouvel avis HA*)	1967-08-24	2006-03-01	200 à 600 m3/j*

Phase 1 – Volume 3

LES RIVES	LES RIVES	PPI + PPR + PPE (ancienne DUP)	1976-08-24	2006-03-13	65 à 350 m3/j*
CAYLAR EST		PPI + PPR + PPE (ancienne DUP)	1976-08-24	2006-03-13	80 à 350 m3/j*
NAVACELLES F3 AMONT NAVACELLES F4 AVAL	SAINT-MAURICE-NAVACELLES	PPI + PPR + PPE*	-	2006-04-07	1000 m3/j alternance F3, F4*
JUNCAS	SAINT-PIERRE-DE-LA-FAGE	PPI + PPR + PPE (ancienne DUP)	1966-07-11	2007-03-20	40 m3/j*

*Donnée issue de l'avis de l'Hydrogéologue agréé

Tableau 28 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – SIVOM du Larzac

Nom du Captage	Commune d'implantation	Prélevé en 2018 (m3/an)	Communes desservies	Population concernée	Dépendance à la masse d'eau	Interconnexions et secours
THERON OUEST THERON EST	LAUROUX	30807	LES RIVES LE CAYLAR SAINT-FELIX-DE-L'HERAS LE CROS SAINT-MICHEL SORBS LA VACQUERIE ET SAINT-MARTIN-DE-CASTRIES	Avant mise en exploitation des ouvrages de Navacelles 136 habitants (permanente) 338 habitants (en pointe) Avec mise en exploitation des ouvrages de Navacelles 803 habitants (permanente) 2070 habitants (en pointe)	Avant mise en service des forages de Navacelles : 13 % Après mise en service des forages de Navacelles : 63 %	Alimentation d'un hameau de Sorbs par le SIAEP du Causse de Blandas
LES RIVES CAYLAR EST	LES RIVES					
FORAGE NAVACELLES F3 AMONT FORAGE NAVACELLES F4 AVAL	SAINT-MAURICE-NAVACELLES	Ouvrages mis en services récemment . Pas de données de volume disponibles.	Après leur mise en service, ils desserviront toutes les communes de SIVOM exceptée Saint Pierre de la Fage.		Avant mise en service des forages Navacelles : 5 % (forage des Madières, Rogues) Après mise en service des forages Navacelles : 100 %	Alimentation d'un hameau de St Maurice Navacelles par le forage des Madières (SIAEP du Causse de Blandas)
JUNCAS	SAINT-PIERRE-DE-LA-FAGE	4450	SAINT-PIERRE-DE-LA-FAGE	131 habitants (permanente) 169 habitants (en pointe)	100 %	-

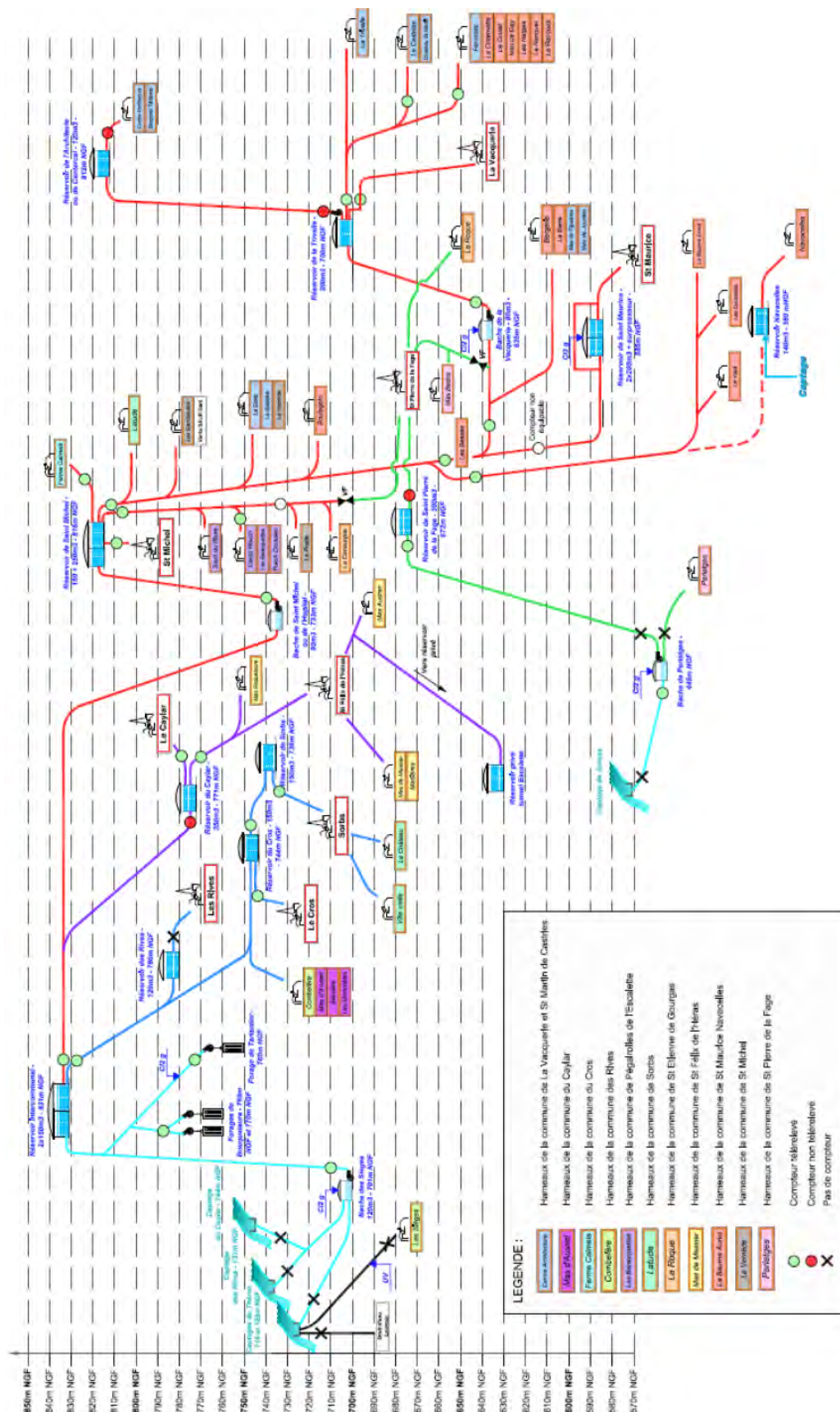


Figure 8 : Synoptique altimétrique du SIVOM du Larzac en date de 2015 (source : SDAEP, 2015)

❖ Agonès

Cette commune dispose de la compétence AEP, gérée en régie directe. Elle est alimentée par un seul captage, implanté sur la FRDG 125, le forage de Lergue (17 613 m³ prélevés en 2018). **Cette commune dépend donc à 100 % de la FRDG 125.**

Tableau 29 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Agonès

Nom du captage	Commune d'implantation	Population concernée	Volume prélevé (m3/an)
FORAGE F. DE LERGUE	AGONES	271 habitants (permanente) 337 habitants (en pointe)	16 714 (2017) 17 613 (2018)

Tableau 30 : Cadre réglementaire – Agonès

Nom du Captage	Commune d'implantation	Périmètres de protection	Date de la DUP	Date de l'avis de l'HA	Volume de prélèvement autorisé
FORAGE F. DE LERGUE	AGONES	PPI + PPR	2018-12-03	2009-11-27	12 m ³ /h - 240 m ³ /j*

*Donnée issue de l'avis de l'Hydrogéologue agréé

Tableau 31 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Agonès

Nom du Captage	Commune d'implantation	Prélevé en 2018 (m3/an)	Communes desservies	Population concernée	Dépendance à la masse d'eau	Interconnexions et secours
FORAGE F. DE LERGUE	AGONES	17613	AGONES	271 habitants (permanente) 337 habitants (en pointe)	100 %	-

❖ Brissac

Cette commune dispose de la compétence AEP, gérée en régie directe. Elle est alimentée par un seul captage, implanté sur la FRDG 125 (captage de Foux : 82 810 m³ prélevés en 2018). **Cette commune dépend donc à 100 % de la FRDG 125.** Elle alimente également intégralement la commune de Saint-André-de-Buèges (CC Grand-Pic-Saint-Loup).

Tableau 32 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Brissac

Nom du Captage	Commune d'implantation	Population concernée	Volume prélevé (m3/an)
FOUX	BRISSAC	627 habitants (permanente) 3241 habitants (en pointe)	75 597 (2017) 82 810 (2018)

Tableau 33 : Cadre réglementaire – Brissac

Nom du Captage	Commune d'implantation	Périmètres de protection	Date de la DUP	Date de l'avis de l'HA	Volume de prélèvement autorisé
FOUX	BRISSAC	PPI + PPR + PPE	2014-12-15	2004-01-25	30 m ³ /h - 510 m ³ /j - 92 400 m ³ /an

Tableau 34 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Brissac

Nom du Captage	Commune d'implantation	Prélevé en 2018 (m3/an)	Communes desservies	Population concernée	Dépendance à la masse d'eau	Interconnexions et secours
FOUX	BRISSAC	82810	BRISSAC (alimente également St-André-de-Buèges (CCGPSL))	627 habitants (permanente) 3241 habitants (en pointe)	100 %	-

❖ Ceilhes-et-Rocozels

Cette commune dispose de la compétence AEP, gérée en régie directe. Elle est alimentée par 3 captages implantés sur la FRDG 125 (sources Gandials, Martin et Rocozels : volume total prélevé de 55 352 m³ en 2018). Cette commune dépend donc à 100 % de la FRDG 125.

Tableau 35 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Ceilhes-et-Rocozels

Nom du Captage	Commune d'implantation	Population concernée	Volume prélevé (m3/an)
SOURCE GANDIALS	CEILHES ET ROCOZELS	329 habitants (permanente) 1815 habitants (en pointe)	58 307 (2017) 52 929 (2018)
SOURCE MARTIN			13 801 (2017) 771 (2018)
SOURCE ROCOZELS			2 183 (2017) 1 652 (2018)

Tableau 36 : Cadre réglementaire – Ceilhes-et-Rocozels

Nom du Captage	Commune d'implantation	Périmètres de protection	Date de la DUP	Date de l'avis de l'HA	Volume de prélèvement autorisé
SOURCE GANDIALS	CEILHES ET ROCOZELS	PPI + PPR*	-	2015-01-12	259 m3/j (étiage moyen)*
SOURCE MARTIN		PPI + PPR*	-	2014-10-09	173 m3/j (étiage sévère)*
SOURCE ROCOZELS		PPI + PPR*	-	2014-10-31	21 m3/j*

*Donné par l'avis d'Hydrogéologue agréé

Tableau 37 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Ceilhes-et-Rocozels

Nom du Captage	Commune d'implantation	Prélevé en 2018 (m3/an)	Communes desservies	Population concernée	Dépendance à la masse d'eau	Interconnexions et secours
SOURCE GANDIALS	CEILHES ET ROCOZELS	52929	CEILHES ET ROCOZELS	329 habitants (permanente) 1815 habitants (en pointe)	100 %	-
SOURCE MARTIN		771				-
SOURCE ROCOZELS		1652				-

❖ Gornières

Cette commune dispose de la compétence AEP, gérée en régie directe. Elle est alimentée par 4 captages implantés sur la FRDG 125 (captages de Fousse Amont et Aval, de Souteyrol et de Carteyrat (appoint)) : volume total prélevé de 12 820 m³ en 2018). **Cette commune dépend donc à 100 % de la FRDG 125.**

Tableau 38 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Gornières

Nom du Captage	Commune d'implantation	Population concernée	Volume prélevé (m3/an)
CARTEYRAL (Appoint)	GORNIES	130 habitants (permanente) 346 habitants (en pointe)	1 115 (2017) 220 (2018)
SOUTEYROL			1 286 (2017) 1 393 (2018)
FOUSSE AVAL			13 479 (2017)
FOUSSE AMONT			11 207 (2018)

Tableau 39 : Cadre réglementaire – Gornières

Nom du Captage	Commune d'implantation	Périmètres de protection	Date de la DUP	Date de l'avis de l'HA	Volume de prélèvement autorisé
CARTEYRAL (Appoint)	GORNIES	PPI + PPR + PPE	2018-12-17	2005-03-11	80 m3/j*
SOUTEYROL		PPI + PPR + PPE	2018-12-17	2005-03-11	16 m3/j*
FOUSSE AVAL		PPI + PPR	2018-12-17	2005-11-10	50 m3/j*
FOUSSE AMONT					

*Donnée issue de l'avis de l'Hydrogéologue agréé

Tableau 40 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Gornières

Nom du Captage	Commune d'implantation	Prélevé en 2018 (m3/an)	Communes desservies	Population concernée	Dépendance à la masse d'eau	Interconnexions et secours
CARTEYRAL (Appoint)	GORNIES	220	GORNIES	130 habitants (permanente)	100 %	-
SOUTEYROL		1393				
FOUSSE AVAL		11207				
FOUSSE AMONT						

❖ Joncels

Cette commune dispose de la compétence AEP, gérée en régie directe. Elle est alimentée par 3 captages implantés sur la FRDG 125 (sources d'Uslade et de Gravezon, forage Coste de Bagno : volume total prélevé de 83 787 m³ en 2018). **Cette commune dépend donc à 100 % de la FRDG 125.**

Phase 1 – Volume 3

Tableau 41 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Gornières

Nom du Captage	Commune d'implantation	Population concernée	Volume prélevé (m3/an)
COSTE DE BAGNO 2006	JONCELS	317 habitants (permanente)	106 279 (2017)
GRAVEZON			83 787 (2018)
USCLADE (Projet d'abandon)		561 habitants (en pointe)	

Tableau 42 : Cadre réglementaire – Gornières

Nom du Captage	Commune d'implantation	Périmètres de protection	Date de la DUP	Date de l'avis de l'HA	Volume de prélèvement autorisé
COSTE DE BAGNO 2006	JONCELS	PPI + PPR + PPE*	-	2007-03-01	2 m3/h*
GRAVEZON		PPI + PPR + PPE (Ancienne DUP)	1977-02-07	2015-10-23	345 m3/j
USCLADE (Projet d'abandon)		PPI + PPR (Ancienne DUP)	1950-07-18	2016-02-04	43,2 m3/j

*Donnée issue de l'avis de l'Hydrogéologue agréé

Tableau 43 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Gornières

Nom du Captage	Commune d'implantation	Prélevé en 2018 (m3/an)	Communes desservies	Population concernée	Dépendance à la masse d'eau	Interconnexions et secours
COSTE DE BAGNO 2006	JONCELS	83787	JONCELS	317 habitants (permanente)	100 %	-
GRAVEZON						
USCLADE (Projet d'abandon)				561 habitants (en pointe)		

❖ Lauroux

Cette commune est en grande majorité alimentée par la source de Payrol 1 Sud (FRDG 125) située sur son territoire, mais gérée par le SIE du Lodévois (export vers Lauroux indiqué dans le RPQS du SIEL : 47 516 m³/an). Une partie de la commune est alimentée par la source Baume Boucart Sud, également située sur la FRDG 125 (à raison de 900 m³/an environ), gérée par la commune. **Lauroux dépend à 100 % de la FRDG 125 pour son alimentation en eau potable.**

Tableau 44 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Lauroux

Nom du Captage	Commune d'implantation	Population concernée	Volume prélevé (m3/an)
BEAUME BOUCART SUD	LAUROUX	Part non spécifiée de la population de Lauroux concernée en 2018.	Non spécifié (2017) 900 (2018)

Tableau 45 : Cadre réglementaire – Lauroux

Nom du Captage	Commune d'implantation	Périmètres de protection	Date de la DUP	Date de l'avis de l'HA	Volume de prélèvement autorisé
BEAUME BOUCART SUD	LAUROUX	-	-	-	D'après le SDAEP : 3 m ³ /j - 970 m ³ /an (besoins moyens)

Tableau 46 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Lauroux

Nom du Captage	Commune d'implantation	Prélevé en 2018 (m ³ /an)	Communes desservies	Population concernée	Dépendance à la masse d'eau	Interconnexions et secours
BEAUME BOUCART SUD	LAUROUX	900	LAUROUX	202 habitants (permanente)	100 %	-
PAYROL 1 SUD	LAUROUX (mais géré par le SIEL)	47 516 m ³ /an importés	LAUROUX	398 habitants (en pointe)		

❖ Les Plans

Cette commune est en partie alimentée par la source de Payrol 1 Sud (FRDG 125) gérée par le SIE du Lodévois, pour la desserte d'écarts (seule donnée connue : 4510 m³ en 2009, d'après le SDAEP), mais également par ses 3 captages communaux de Soulages, Vernède et Lambeyran, sur la FRDG 125 (28 307 m³ en 2018). **La commune des Plans dépend à 100 % de la FRDG 125.**

Tableau 47 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Les Plans

Nom du Captage	Commune d'implantation	Population concernée	Volume prélevé (m ³ /an)
SOULAGES	LES PLANS	Part de la population concernée par l'import depuis le SIEL non spécifiée. Population de la commune des Plans : 259 habitants (permanente) 440 habitants (en pointe)	4 917 (2017) 5 292 (2018)
SOURCE VERNEDE			22 165 (2017) 19 496 (2018)
SOURCE LAMBEYRAN			3 392 (2017) 3 519 (2018)

Tableau 48 : Cadre réglementaire – Les Plans

Nom du Captage	Commune d'implantation	Périmètres de protection	Date de la DUP	Date de l'avis de l'HA	Volume de prélèvement autorisé
SOULAGES	LES PLANS	PPI + PPR + PPE	2011-12-08	2008-03-03	Non spécifié. D'après le SDAEP : 26,7 m ³ /j (étiage)
SOURCE VERNEDE		PPI + PPR + PPE	2011-12-08	2008-03-03	Non spécifié. D'après le SDAEP : 288 m ³ /j (étiage)
SOURCE LAMBEYRAN		PPI + PPR + PPE*	-	2008-03-03	Non spécifié. D'après le SDAEP : 40 m ³ /j (étiage)

*Donnée issue de l'avis de l'Hydrogéologue agréé

Tableau 49 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Les Plans

Nom du Captage	Commune d'implantation	Prélevé en 2018 (m3/an)	Communes desservies	Population concernée	Dépendance à la masse d'eau	Interconnexions et secours
SOULAGES	LES PLANS	5292	LES PLANS	259 habitants (permanente)	100 %	-
SOURCE VERNEDE		19496				
SOURCE LAMBEYRAN		3519				
PAYROL 1 SUD	LAUROUX (mais géré par le SIEL)	<i>Import d'environ 4510 m3/an</i>	LES PLANS	440 habitants (en pointe)		

❖ Montoulieu

Cette commune dispose de la compétence AEP, gérée en régie directe. Elle est alimentée par un seul captage, implanté sur la FRDG 125 (captage des Trois Baumettes : 47 015 m³ prélevés en 2018). **Cette commune dépend donc à 100 % de la FRDG 125.** Elle alimente également un écart de la commune de Saint-Bauzille-de-Putois.

Tableau 50 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Montoulieu

Nom du Captage	Commune d'implantation	Population concernée	Volume prélevé (m3/an)
TROIS BAUMETTES	MONTOLIEU	165 habitants (permanente)	55 041 (2017)
		657 habitants (en pointe)	47 015 (2018)

Tableau 51 : Cadre réglementaire – Montoulieu

Nom du Captage	Commune d'implantation	Périmètres de protection	Date de la DUP	Date de l'avis de l'HA	Volume de prélèvement autorisé
TROIS BAUMETTES	MONTOLIEU	PPI + PPR + PPE (ancienne DUP)	1974-06-21	2002-05-01	250 m3/j*

*Donnée issue de l'avis de l'Hydrogéologue agréé

Tableau 52 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Montoulieu

Nom du Captage	Commune d'implantation	Prélevé en 2018 (m3/an)	Communes desservies	Population concernée	Dépendance à la masse d'eau	Interconnexions et secours
TROIS BAUMETTES	MONTOLIEU	47015	MONTOLIEU (alimente également un écart de St-Bauzille-de-Putois)	165 habitants (permanente) 657 habitants (en pointe)	100 %	-

❖ Pégairolles-de-l'Escalette

Cette commune dispose de la compétence AEP, gérée en régie directe. Elle est alimentée par un captage implanté sur la FRDG 125 (source de l'Adoux : 12 504 m³ prélevés en 2018). Elle importe également de l'eau depuis le SIVOM du Larzac pour l'alimentation de 7 habitants d'un écart. **Cette commune dépend donc quasi-totalement de la FRDG 125 pour son alimentation en eau potable (au prorata des volumes, 78 % de dépendance actuelle à la FRDG 125, et 90 % dans le futur, lié au changement d'une partie des ressources du SIVOM du Larzac).**

Tableau 53 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Pégairolles-de-l'Escalette

Nom du Captage	Commune d'implantation	Population concernée	Volume prélevé (m3/an)
ADOUX	PEGAIROLLES-DE-L'ESCALETTE	Population de Pégairolles de l'Escalette : 128 habitants (permanente) 333 habitants (en pointe)	14 941 (2017) 12 504 (2018)

Tableau 54 : Cadre réglementaire – Pégairolles-de-l'Escalette

Nom du Captage	Commune d'implantation	Périmètres de protection	Date de la DUP	Date de l'avis de l'HA	Volume de prélèvement autorisé
ADOUX	PEGAIROLLES-DE-L'ESCALETTE	PPI + PPR + PPE	1991-11-19	1987-02-01	Non spécifié. D'après le SDAEP, capacité minimale de production : 2592 m3/j

*Donné par avis d'Hydrogéologue agréé

Tableau 55 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Pégairolles-de-l'Escalette

Nom du Captage	Commune d'implantation	Prélevé en 2018 (m3/an)	Communes desservies	Population concernée	Dépendance à la masse d'eau	Interconnexions et secours
ADOUX	PEGAIROLLES-DE-L'ESCALETTE	12504	PEGAIROLLES-DE-L'ESCALETTE	128 habitants (permanente) 333 habitants (en pointe)	78 % (dans le futur : 90 %)	-
		Import depuis le SIVOM Larzac : estimé à 4343,5 m ³ /an, dont 13 % sur la FRDG125 = 565 m ³ (proportions du SIVOM)				

❖ Roqueredonde

Cette commune dispose de la compétence AEP, gérée en régie directe. Elle est alimentée par 2 captages implantés sur la FRDG 125 (captages de Mas Neuf et de la Doux : 13 717 m³ prélevés en 2018). **Cette commune dépend à 100 % de la FRDG 125.**

Tableau 56 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Roqueredonde

Nom du Captage	Commune d'implantation	Population concernée	Volume prélevé (m3/an)
LA DOUX	ROQUEREDONDE	210 habitants (permanente)	14 788 (2017) 13 717 (2018)
SOURCE MAS NEUF (Projet d'abandon)		331 habitants (en pointe)	0 (2017) 0 (2018)

Tableau 57 : Cadre réglementaire – Roqueredonde

Nom du Captage	Commune d'implantation	Périmètres de protection	Date de la DUP	Date de l'avis de l'HA	Volume de prélèvement autorisé
LA DOUX	ROQUEREDONDE	PPI + PPR + PPE	2011-02-22	2008-05-22	Non spécifié. D'après le SDAEP, 1030 m³/j en moyenne
SOURCE MAS NEUF (Projet d'abandon)		PPI + PPR + PPE*	-	2016-07-13	Non spécifié. D'après le SDAEP, Débit estimé à quelques m³/j

*Donnée issue de l'avis de l'Hydrogéologue agréé

Tableau 58 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Roqueredonde

Nom du Captage	Commune d'implantation	Prélevé en 2018 (m3/an)	Communes desservies	Population concernée	Dépendance à la masse d'eau	Interconnexions et secours
LA DOUX	ROQUEREDONDE	13717	ROQUEREDONDE	210 habitants (permanente) 331 habitants (en pointe)	100 %	-
SOURCE MAS NEUF (Projet d'abandon)		0				

❖ Saint-Bauzille-de-Putois

Cette commune dispose de la compétence AEP, gérée en régie directe. Elle est alimentée par deux captages implantés dans les alluvions de l'Hérault en partie amont de la FRDG 311 (captages Rieutord Sud et Nord : 137 540 m³ prélevés en 2018). Cette commune est également alimentée par Montoulieu pour un écart. **Hormis l'import d'eau depuis Montoulieu, cette commune ne dépend quasiment pas de la FRDG 125 pour son alimentation en eau potable (3 % de dépendance).**

Tableau 59 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Saint-Bauzille-de-Putois

Nom du Captage	Commune d'implantation	Prélevé en 2018 (m3/an)	Communes desservies	Population concernée	Dépendance à la masse d'eau	Interconnexions et secours
TROIS BAUMETTES	MONTOULIEU	Import d'eau de Montoulieu 4224 m³/an	SAINT BAUZILLE DE PUTOIS	60 habitants (permanente) 81 habitants (en pointe)	3 %	-

❖ Saint-Etienne-de-Gourgas

Cette commune dispose de la compétence AEP, gérée en régie directe. Elle est alimentée par 3 captages implantés sur la FRDG 125 (captages de Bronzinadouire, Champ du Lac et Bourbonnelle : volume total prélevé

Phase 1 – Volume 3

de 52 897 m³ en 2018). Elle importe également de l'eau depuis le SIVOM du Larzac pour l'alimentation de 12 habitants d'un écart. **Cette commune dépend donc quasi-totalement de la FRDG 125 pour son alimentation en eau potable (au prorata des volumes, 89 % de dépendance actuelle à la FRDG 125, et 95 % dans le futur, lié au changement d'une partie des ressources du SIVOM du Larzac).**

Tableau 60 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Saint-Etienne-de-Gourgas

Nom du Captage	Commune d'implantation	Population concernée	Volume prélevé (m3/an)
BRONZINADOUIRE	SAINT-ETIENNE-DE-GOURGAS	Population de Saint Etienne de Gourgas : 454 habitants (permanente)	35 103 (2017)
CHAMP DU LAC			12 153 (2018)
BOURBOUNELLE		644 habitants (en pointe)	33 434 (2017) 40 744 (2018)

Tableau 61 : Cadre réglementaire – Saint-Etienne-de-Gourgas

Nom du Captage	Commune d'implantation	Périmètres de protection	Date de la DUP	Date de l'avis de l'HA	Volume de prélèvement autorisé
BRONZINADOUIRE	SAINT-ETIENNE-DE-GOURGAS	PPI + PPR + PPE	2009-11-23	2006-11-06	300 m3/j
CHAMP DU LAC		PPI + PPR + PPE	2009-11-23	2006-11-06	150 m3/j
BOURBOUNELLE		PPI + PPR + PPE	2010-01-19	2006-11-06	100 m3/j

Tableau 62 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Saint-Etienne-de-Gourgas

Nom du Captage	Commune d'implantation	Prélevé en 2018 (m3/an)	Communes desservies	Population concernée	Dépendance à la masse d'eau	Interconnexions et secours
BRONZINADOUIRE	SAINT-ETIENNE-DE-GOURGAS	12153	SAINT-ETIENNE-DE-GOURGAS	454 habitants (permanente) 644 habitants (en pointe)	89 % (dans le futur : 95 %)	-
CHAMP DU LAC		40744				
BOURBOUNELLE		Import depuis le SIVOM du Larzac : estimé à 7446 m ³ /an, dont 13 % sur la FRDG125 = 968 m ³ (proportion du SIVOM)				

❖ **Saint-Privat**

Cette commune dispose de la compétence AEP, gérée en régie directe. Elle est alimentée par 3 captages implantés sur la FRDG 125 (captages de la Tour, de Las Caranties et de Valrousse : volume total prélevé de 132 341 m³ en 2018). **Cette commune dépend donc à 100 % de la FRDG 125.**

Tableau 63 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Saint-Privat

Nom du Captage	Commune d'implantation	Population concernée	Volume prélevé (m3/an)
TOUR	SAINT-PRIVAT	416 habitants (permanente)	115 267 (2017)
			99 121 (2018)
VAL ROUSSE		761 habitants (en pointe)	38 824 (2017)
SOURCE LAS CARANTIES			33 220 (2018)
			Non spécifié

Tableau 64 : Cadre réglementaire – Saint-Privat

Nom du Captage	Commune d'implantation	Périmètres de protection	Date de la DUP	Date de l'avis de l'HA	Volume de prélèvement autorisé
TOUR	SAINT-PRIVAT	PPI + PPR + PPE*	-	2012-12-04	140 m3/j - 52 000 m3/an*
VAL ROUSSE		PPI + PPR + PPE (ancienne DUP et nouvel avis HA*)	1988-02-15	2012-02-05	60 m3/j - 22 000 m3/an*
SOURCE LAS CARANTIES		PPI + PPR + PPE*	-	2012-12-03	80 m3/j - 29 500 m3/an*

*Donnée issue de l'avis de l'Hydrogéologue agréé

Tableau 65 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Saint-Privat

Nom du Captage	Commune d'implantation	Prélevé en 2018 (m3/an)	Communes desservies	Population concernée	Dépendance à la masse d'eau	Interconnexions et secours
TOUR	SAINT-PRIVAT	99121	SAINT-ETIENNE-DE-GOURGAS	416 habitants (permanente)	100 %	-
VAL ROUSSE		33220		761 habitants (en pointe)		
SOURCE LAS CARANTIES		Non spécifié				

❖ Soubès

Cette commune dispose de la compétence AEP, gérée en régie directe. Elle est principalement alimentée par les sources de Coutelles (Amont et Aval) et le forage Saint Pons, situés à Soubès même, gérés par la commune, et prélevant la FRDG 125 (volume : 93 968 m³ en 2018). Elle serait également partiellement alimentée par le SIE du Lodévois, mais les éléments bibliographiques dont nous disposons ne précisent ni les volumes ni le nombre d'habitants concernés. **Il peut être estimé que la commune de Soubès dépend à 100 % de la FRDG 125 pour son alimentation en eau potable.**

Tableau 66 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Soubès

Nom du Captage	Commune d'implantation	Population concernée	Volume prélevé (m3/an)
FORAGE SAINT PONS	SOUBES	944 habitants (permanente)	42 612 (2017)
			20 098 (2018)
COUTELLES AMONT		1510 habitants (en pointe)	43 866 (2017)
COUTELLES AVAL			73 870 (2018)

Tableau 67 : Cadre réglementaire – Soubès

Nom du Captage	Commune d'implantation	Périmètres de protection	Date de la DUP	Date de l'avis de l'HA	Volume de prélèvement autorisé
FORAGE SAINT PONS	SOUBES	PPI + PPR + PPE	2011-11-09	2005-04-23	360 m ³ /j 140 000 m ³ /an avec Coutelles
COUELLES AMONT		PPI + PPR + PPE	2012-03-13	2009-11-09	15,8 m ³ /h - 380 m ³ /j 140 000 m ³ /an avec St Pons
COUELLES AVAL		PPI + PPR + PPE			

Tableau 68 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Soubès

Nom du Captage	Commune d'implantation	Prélevé en 2018 (m3/an)	Communes desservies	Population concernée	Dépendance à la masse d'eau	Interconnexions et secours
FORAGE SAINT PONS	SOUBES	20098	SOUBES	944 habitants (permanente)	100 %	Alimentation partielle par le SIEL, mais peu d'informations à ce sujet ont pu être obtenues.
COUELLES AMONT		73870		1510 habitants (en pointe)		
COUELLES AVAL						

Remarque : Dans l'Hérault, sur la FRDG 125, la compétence eau va être laissée à la Communauté de Communes Lodévois et Larzac. Ce transfert de compétence se fera sur les 28 communes suivantes : Lavalette-et-Romiguières (SM des 5 Vallées), Les Plans, Roqueredonde, Lauroux, Soubès, Saint-Privat, Usclas-du-Bosc, Saint-Jean-de-la-Blaquière, Saint-Etienne-de-Gourgas, Pégaïrolles-de-l'Escalette, et l'intégralité des communes du SIE du Lodévois (incluant Poujols et Olmet-et-Villecun) et du SIVOM Larzac.

2.2.2 Présentation par collectivité compétente en AEP – dans le Gard

❖ SIAEP du Causse de Blandas

Ce syndicat, situé dans le Gard, alimente les communes de Campestre-et-Luc, Vissec, Blandas et Rogues. L'essentiel de l'eau distribuée provient de la Vis (prise d'eau des Poujols) pour un volume de 70 900 m³ prélevé en 2018. La commune de Rogues est également en partie alimentée par le forage des Madières (implanté sur la FRDG 125), prélevant 3573 m³ en 2018. Ce forage alimente le hameau des Madières, situé entre Rogues et Saint-Maurice-Navacelles (SIVOM du Larzac). Le syndicat a délégué l'exploitation du service à la société SAUR par un contrat de délégation de service public d'une durée de 12 années, entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 décembre 2025.

Comme précisé précédemment dans le paragraphe traitant du SIVOM du Larzac, le SIAEP du Causse de Blandas alimente des écarts des communes de Sorbs et de Saint-Maurice-de-Navacelles (SIVOM du Larzac). Il alimente également des écarts (environ 5 habitants) sur la commune d'Alzon, plus au nord.

La commune de Vissec bénéficie d'une alimentation du hameau de Baumes par le SIVOM du Larzac : 1598 m³ depuis le réseau principal en 2018.

En conclusion, sur l'ensemble des communes gérées par ce syndicat, seules Vissec et Rogues sont concernées par une alimentation partielle par la FRDG 125. **Au prorata des volumes concernés, la commune de Rogues ne dépend qu'à 12 % de la FRDG 125. La commune de Vissec dépend actuellement à 4 % de la FRDG 125, et 18 % dans le futur, lié au changement d'une partie des ressources du SIVOM du Larzac.**

Phase 1 – Volume 3

Tableau 69 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – SIAEP du Causse de Blandas

Nom du Captage	Commune d'implantation	Population concernée	Volume prélevé (m3/an)
FORAGE DE MADIÈRES	ROGUES	Estimation sur la commune de Rogues : 13 habitants (permanente) 41 habitants (en pointe)	3 922 (2017) 3 573 (2018) Volumes à diviser par 2 car alimentent aussi la partie du hameau située à St Maurice de Navacelles

Tableau 70 : Cadre réglementaire – SIAEP du Causse de Blandas

Nom du Captage	Commune d'implantation	Périmètres de protection	Date de la DUP	Date de l'avis de l'HA	Volume de prélèvement autorisé
FORAGE DE MADIÈRES	ROGUES	PPI + PPR + PPE	1992-04-27	1991-08-01	10 m3/h - 200 m3/j

Tableau 71 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – SIAEP du Causse de Blandas

Nom du Captage	Commune d'implantation	Prélevé en 2018 (m3/an)	Communes desservies	Population concernée	Dépendance à la masse d'eau	Interconnexions et secours
FORAGE DE MADIÈRES	ROGUES	3573 (soit divisé par 2 : 1786,5 m3)	ROGUES	13 habitants (permanente) 41 habitants (en pointe)	12 %	Ces deux communes sont principalement alimentées via la prise d'eau des Poujols.
		Import depuis le SIVOM du Larzac : estimé à 1598 m3 en 2018, dont 13 % de la FRDG 125 : 208 m3 (proportion du SIVOM)	VISSEC	2 habitants (permanente) 7 habitants (en pointe)	4 % (à l'avenir : 18 %)	

❖ **Arre**

Cette commune dispose de la compétence AEP, gérée en régie directe. Elle est alimentée par un seul captage sur la FRDG 125 (source de la Fontasse : 30 405 m³ en 2018). **Cette commune dépend à 100 % de la FRDG 125.**

Tableau 72 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Arre

Nom du Captage	Commune d'implantation	Population concernée	Volume prélevé (m3/an)
SOURCE DE LA FONTASSE	ARRE	297 habitants (permanente) 538 habitants (en pointe)	24 280 (2017) 30 405 (2018)

Tableau 73 : Cadre réglementaire – Arre

Nom du Captage	Commune d'implantation	Périmètres de protection	Date de la DUP	Date de l'avis de l'HA	Volume de prélèvement autorisé
SOURCE DE LA FONTASSE	ARRE	PPI + PPR + PPE	2006-06-21	2002-12-20	6,25 m3/h - 150 m3/j

Tableau 74 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Arre

Nom du Captage	Commune d'implantation	Prélevé en 2018 (m3/an)	Communes desservies	Population concernée	Dépendance à la masse d'eau	Interconnexions et secours
SOURCE DE LA FONTASSE	ARRE	30405	ARRE	297 habitants (permanente) 538 habitants (en pointe)	100 %	-

❖ Arrigas

Cette commune dispose de la compétence AEP, gérée en régie directe. Elle est alimentée par 5 captages, dont un seul sur la FRDG 125 (source de la Courtière : 880 m³ en 2018). Le volume prélevé sur les 4 autres ouvrages (en eau de surface, et sur la FRDG 106) est de 14 182 m³ en 2018. **Cette commune dépend à 6 % de la FRDG 125.**

Tableau 75 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Arrigas

Nom du Captage	Commune d'implantation	Population concernée	Volume prélevé (m3/an)
SOURCE DE LA COURTIERE	ARRIGAS	13 habitants (permanente) 38 habitants (en pointe)	944 (2017) 880 (2018)

Tableau 76 : Cadre réglementaire – Arrigas

Nom du Captage	Commune d'implantation	Périmètres de protection	Date de la DUP	Date de l'avis de l'HA	Volume de prélèvement autorisé
SOURCE DE LA COURTIERE	ARRIGAS	PPI + PPR + PPE*	-	2013-07-10	15 m3/j - 2200 m3/an*

*Donnée issue de l'avis de l'Hydrogéologue agréé

Tableau 77 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Arrigas

Nom du Captage	Commune d'implantation	Prélevé en 2018 (m3/an)	Communes desservies	Population concernée	Dépendance à la masse d'eau	Interconnexions et secours
SOURCE DE LA COURTIERE	ARRIGAS	880	ARRIGAS	13 habitants (permanente) 38 habitants (en pointe)	6 %	Dispose de 4 autres captages sur d'autres ressources.

❖ Bez-et-Esparon

Cette commune dispose de la compétence AEP, gérée en régie directe. Elle est alimentée par 6 captages, dont un seul sur la FRDG 125 (source du Moulin : 12 464 m³ en 2018). Le volume prélevé sur les autres ouvrages est de 33 563 m³ en 2018. **Cette commune dépend donc à 27 % de la FRDG 125.**

Phase 1 – Volume 3

Tableau 78 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Bez-et-Esparon

Nom du Captage	Commune d'implantation	Population concernée	Volume prélevé (m3/an)
SOURCE DU MOULIN	BEZ-ET-ESPARON	94 habitants (permanente) 179 habitants (en pointe)	9 698 (2017) 12 464 (2018)

Tableau 79 : Cadre réglementaire – Bez-et-Esparon

Nom du Captage	Commune d'implantation	Périmètres de protection	Date de la DUP	Date de l'avis de l'HA	Volume de prélèvement autorisé
SOURCE DU MOULIN	BEZ-ET-ESPARON	-	-	-	Non spécifié. 78 m3/j (débit d'étiage 2005, d'après rapport avis préliminaire HA de 2016)

Tableau 80 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Bez-et-Esparon

Nom du Captage	Commune d'implantation	Prélevé en 2018 (m3/an)	Communes desservies	Population concernée	Dépendance à la masse d'eau	Interconnexions et secours
SOURCE DU MOULIN	BEZ-ET-ESPARON	12464	BEZ-ET-ESPARON	94 habitants (permanente) 179 habitants (en pointe)	27 %	Dispose de 5 autres captages sur d'autres ressources.

❖ **La Cadière-et-Cambo**

Cette commune dispose de la compétence AEP, gérée en régie directe. Elle est alimentée par 2 captages, dont un situé sur la commune de Cros prélevant sur la FRDG 532 (21 535 m³ en 2018). Le captage de Poumet, à la Cadière-et-Cambo, prélève sur la FRDG 125 (12 775 m³ en 2018). **Cette commune dépend donc à 37 % de la FRDG 125.**

Tableau 81 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – La Cadière-et-Cambo

Nom du Captage	Commune d'implantation	Population concernée	Volume prélevé (m3/an)
FORAGE DE POUMET	LA CADIERE-ET-CAMBO	81 habitants (permanente) 110 habitants (en pointe)	31 000 (2017) 12 775 (2018)

Tableau 82 : Cadre réglementaire – La Cadière-et-Cambo

Nom du Captage	Commune d'implantation	Périmètres de protection	Date de la DUP	Date de l'avis de l'HA	Volume de prélèvement autorisé
FORAGE DE POUMET	LA CADIERE-ET-CAMBO	PPI + PPR + PPE	2003-10-13	1995-03-02	25 m3/h - 500 m3/j

Tableau 83 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – La Cadière-et-Cambo

Nom du Captage	Commune d'implantation	Prélevé en 2018 (m3/an)	Communes desservies	Population concernée	Dépendance à la masse d'eau	Interconnexions et secours
FORAGE DE POUMET	LA CADIERE-ET-CAMBO	12775	LA CADIERE-ET-CAMBO	81 habitants (permanente) 110 habitants (en pointe)	37 %	Dispose d'un autre captage sur une autre ressource.

❖ Molières-Cavaillac

Cette commune dispose de la compétence AEP, gérée en régie directe. Elle est alimentée par 2 captages sur la FRDG 125 (dont un de secours). **Cette commune dépend à 100 % de la FRDG 125.**

Tableau 84 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Molières-Cavaillac

Nom du Captage	Commune d'implantation	Population concernée	Volume prélevé (m3/an)
FORAGE F4 LA PLAINE	MOLIERES-CAVAILLAC	971 habitants (permanente)	98 504 (2017) 107 359 (2018)
SOURCE DE LASFONT (Secours)		1623 habitants (en pointe)	26 963 (2017) Non spécifié (2018)

Tableau 85 : Cadre réglementaire – Molières-Cavaillac

Nom du Captage	Commune d'implantation	Périmètres de protection	Date de la DUP	Date de l'avis de l'HA	Volume de prélèvement autorisé
FORAGE F4 LA PLAINE	MOLIERES-CAVAILLAC	PPI + PPR	2012-02-24	2007-12-10	25 m3/h - 450 m3/j - 110 000 m3/an
SOURCE DE LASFONT (Secours)		PPI + PPR + PPE	2012-02-24	2007-12-10	

Tableau 86 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Molières-Cavaillac

Nom du Captage	Commune d'implantation	Prélevé en 2018 (m3/an)	Communes desservies	Population concernée	Dépendance à la masse d'eau	Interconnexions et secours
FORAGE F4 LA PLAINE	MOLIERES-CAVAILLAC	107359	MOLIERES-CAVAILLAC	971 habitants (permanente) 1623 habitants (en pointe)	100 %	-
SOURCE DE LASFONT (Secours)		Non spécifié				

❖ Saint-Laurent-le-Minier

Cette commune dispose de la compétence AEP, gérée en régie directe. Elle est alimentée par 2 captages sur la FRDG 125. À noter qu'une source privée sur la commune permet le soutien à l'étiage de l'UDI de La Combe, cependant, les volumes ne sont pas spécifiés et non quantifiables car la fréquence d'utilisation de cette ressource (pour 9 habitants) n'est pas précisée. Par ailleurs (d'après le SDAEP de 2013), la commune de Saint-Laurent-le-Minier alimenterait une partie de la commune de Saint-Julien-de-la-Nef (située plus au nord). Mais les volumes et nombre d'habitants concernés ne sont pas spécifiés. **D'après les données disponibles, Saint-Laurent-le-Minier dépendrait à 100 % de la FRDG 125.**

Phase 1 – Volume 3

Tableau 87 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Saint-Laurent-le-Minier

Nom du Captage	Commune d'implantation	Population concernée	Volume prélevé (m3/an)
CAPTAGE DU ROSIER	SAINT-LAURENT-LE-MINIER	352 habitants (permanente)	71 049 (2017) 76 156 (2018)
SOURCE DE LA COMBE		655 habitants (en pointe)	699 (2017) 792 (2018)

Tableau 88 : Cadre réglementaire – Saint-Laurent-le-Minier

Nom du Captage	Commune d'implantation	Périmètres de protection	Date de la DUP	Date de l'avis de l'HA	Volume de prélèvement autorisé
CAPTAGE DU ROSIER	SAINT-LAURENT-LE-MINIER	PPI + PPR + PPE	1986-12-05	1984-08-31	800 m3/j
SOURCE DE LA COMBE		-	-	-	Non spécifié

Tableau 89 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Saint-Laurent-le-Minier

Nom du Captage	Commune d'implantation	Prélevé en 2018 (m3/an)	Communes desservies	Population concernée	Dépendance à la masse d'eau	Interconnexions et secours
CAPTAGE DU ROSIER	SAINT-LAURENT-LE-MINIER	76156	SAINT-LAURENT-LE-MINIER	352 habitants (permanente)	100 %	Soutien à l'UDI de la Combe par une source privée.
SOURCE DE LA COMBE		792		655 habitants (en pointe)		

❖ Sumène

Cette commune dispose de la compétence AEP, gérée en régie directe. Elle est alimentée par 4 captages, dont 2 situés sur la FRDG 125 (source de Cezas et le forage d'appoint du Ranc de Banès : 2916 m³ prélevés en 2018). La commune est principalement alimentée par le captage du Fromental, sur la commune de Saint-Roman-de-Codières, implanté sur la masse d'eau FRDG 532 (87 698 m³ prélevés en 2018). Un écart de la commune profite également de la prise en eau de surface de Pont d'Hérault, sur la commune de Saint-André-de-Majencoules (volume précis et population concernée inconnus). **D'après les volumes connus, la commune de Sumène dépendrait à seulement 3 % de la FRDG 125.**

Tableau 90 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Sumène

Nom du Captage	Commune d'implantation	Population concernée	Volume prélevé (m3/an)
FORAGE DU RANC DE BANES (Appoint)	SUMENE	48 habitants (permanente)	Non spécifié
SOURCE DE CEZAS (DE THEROND)		85 habitants (en pointe)	2 582 (2017) 2 916 (2018)

Tableau 91 : Cadre réglementaire – Sumène

Nom du Captage	Commune d'implantation	Périmètres de protection	Date de la DUP	Date de l'avis de l'HA	Volume de prélèvement autorisé
FORAGE DU RANC DE BANES (Appoint)	SUMENE	PPI + PPR + PPE	2012-10-25	2007-06-11	800 m3/j
SOURCE DE CEZAS (DE THEROND)		PPI + PPR + PPE	1993-12-14	1991-11-01	Non spécifié

Tableau 92 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Sumène

Nom du Captage	Commune d'implantation	Prélevé en 2018 (m3/an)	Communes desservies	Population concernée	Dépendance à la masse d'eau	Interconnexions et secours
FORAGE DU RANC DE BANES (Appoint)	SUMENE	<i>Non spécifié</i>	SUMENE	48 habitants (permanente) 85 habitants (en pointe)	3 %	Dispose de 2 autres captages sur d'autres ressources.
SOURCE DE CEZAS (DE THEROND)		2916				

2.2.3 Présentation par collectivité compétente en AEP – dans l'Aveyron

❖ SIAEP du Larzac

Le SIAEP du Larzac gère, par délégation à VEOLIA, l'alimentation en eau potable des 14 communes suivantes : Le Clapier, Cornus, La Couvertorade, Sauclières, Saint-Eulalie-de-Cernon, L'Hospitalet-du-Larzac, Nant, La Cavalerie, Lapanouse-de-Cernon, La Bastide-Pradines, Saint Georges-de-Luzençon, Creissels, Millau, La Roque-Sainte-Marguerite. Seule la commune du Clapier prélève sur la masse d'eau FRDG 125, et est considérée dans la présente étude.

Le Clapier dispose de 3 captages : Fojolles, Trelaygues et Mazuc-Mezerens. Le volume total prélevé en 2018 est de 15 025 m³. **Cette commune dépend à 100 % de la FRDG 125.**

Tableau 93 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Le Clapier (SIAEP du Larzac)

Nom du Captage	Commune d'implantation	Population concernée	Volume prélevé (m3/an)
FOJOLLES (LE CLAPIER)	LE CLAPIER	78 habitants (permanente)	5 901 (2017)
			11 922 (2018)
TRELAYGUES (CAUSSAREILLES)		244 habitants (en pointe)	850 (2017)
MAZUC-MEZERENS (MAS HUGONENQ)			850 (2018)
			2 902 (2017)
			2 253 (2018)

Tableau 94 : Cadre réglementaire – Le Clapier (SIAEP du Larzac)

Nom du Captage	Commune d'implantation	Périmètres de protection	Date de la DUP	Date de l'avis de l'HA	Volume de prélèvement autorisé
FOJOLLES (LE CLAPIER)	LE CLAPIER	PPI + PPR + PPE*	-	2006-06-30	<i>Non spécifié</i>
TRELAYGUES (CAUSSAREILLES)		PPI + PPR + PPE*	-	<i>Non spécifié</i>	<i>Non spécifié</i>
MAZUC-MEZERENS (MAS HUGONENQ)		PPI + PPR + PPE*	-	2006-06-01	<i>Non spécifié</i>

*Donnée issue de l'avis de l'Hydrogéologue agréé

Tableau 95 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Le Clapier (SIAEP du Larzac)

Nom du Captage	Commune d'implantation	Prélevé en 2018 (m3/an)	Communes desservies	Population concernée	Dépendance à la masse d'eau	Interconnexions et secours
FOJOLLES (LE CLAPIER)	LE CLAPIER	11922	LE CLAPIER (SIAEP DU LARZAC)	78 habitants (permanente)	100 %	-
TRELAYGUES (CAUSSAREILLES)		850		244 habitants (en pointe)		
MAZUC-MEZERENS (MAS HUGONENQ)		2253				

2.2.4 Dépendance à la masse d'eau

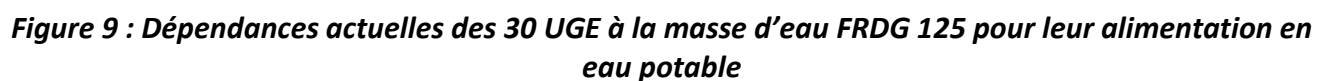
La carte suivante (Figure 9) permet de visualiser la dépendance actuelle et future de chaque unité de gestion de l'eau potable à la masse d'eau FRDG 125 pour son alimentation en eau potable.

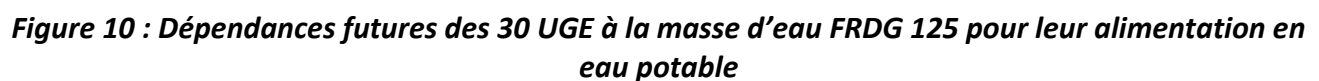
Sur ces secteurs, en l'état actuel des connaissances, les éventuels projets de changement de ressources ou d'interconnexions susceptibles d'impacter ces ratios sont les suivants :

- SIVOM du Larzac : mise en exploitation des deux forages de Navacelles, pour l'alimentation de Saint-Maurice-Navacelles (qui dépendra donc à 100 % de la FRDG 125) et alimentation du réseau de distribution principal, avec réduction de la sollicitation des autres ressources alimentant le réseau de distribution principal. Les volumes précis ne sont pas connus. Il a donc été estimé un passage d'une dépendance à 13 % de la FRDG 125 à 63 % (+50 %) pour les communes du SIVOM concernées (toutes, exceptées Saint-Maurice-Navacelles, passant à 100 %, et Saint-Pierre-de-la-Fage, alimenté par le captage de Juncas).

Ce changement de ressource pour le SIVOM du Larzac impacte également les ratios établis pour les communes de Vissec (SIAEP du Causse de Blandas) (passage de 4 % à 18 % de dépendance à la FRDG 125), Pégairolles-de-l'Escalette (passage de 78 % à 90 % de dépendance) et Saint-Etienne-de-Gourgas (passage de 89 % à 95 % de dépendance), bénéficiant d'imports depuis ce syndicat.

- La commune de St Guilhem le Désert (CC de la Vallée de l'Hérault) dépend actuellement à 100 % de la FRDG 125 pour son alimentation en eau potable (captage du Bout du Monde). À l'avenir, cette commune prévoit l'abandon de cet ouvrage pour l'exploitation d'un nouveau forage dans les alluvions de l'Hérault (FRDG 311), et ne dépendra donc plus de la FRDG 125.
- La commune d'Avène (Syndicat Mixte des Cinq Vallées) dispose actuellement de plusieurs ressources pour son alimentation en eau potable, mais ne dépend qu'à 1 % de la FRDG 125 (captage de Fontbine). Ce captage doit être abandonné, au profit du nouveau forage de la Menderrie, implanté dans la FRDG 410. Dès lors, Avène ne dépendra plus de la FRDG 125.
- Le SIAE de la Région de Ganges prélève actuellement l'eau de l'Hérault pour son alimentation en eau potable (pas de dépendance actuelle à la FRDG 125). Cette ressource doit être abandonnée à courts termes pour l'utilisation du nouveau captage du Fesquet, dans la FRDG 125. Dans le futur, les 4 communes de ce syndicat dépendront à 100 % de la FRDG 125.





2.3 Autres usages

2.3.1 Industriels et agricoles

La présente étude porte sur les prélèvements pour l'usage AEP et l'évolution des besoins en eau potable d'ici 2045, pour la masse d'eau FRDG 125. Cependant, il convient de noter la réalisation de prélèvements, sur cette masse d'eau, pour d'autres usages (irrigation, industries et agro-alimentaire, et usages non AEP non spécifiés dans les bases de données). Ces informations sont issues des fichiers redevances des Agence de l'Eau et de la plateforme PICTO-Occitanie.

Dans le cas du recensement de 2018, seuls 3 forages **non-abandonnés** et spécifiés comme **actuellement utilisés** captent la masse d'eau FRDG 125 (Tableau 96). Deux sont exploités pour l'irrigation (sur les communes de Roqueredonde et Fozières). Le 3^{ème}, renseigné dans les bases de données pour un usage Agro-alimentaire, alimenterait le domaine de Bougette sur la commune de Causse-de-la-Selle. Aucune donnée volumétrique n'est cependant disponible pour ces captages.

Tableau 96 : Captages pour usages industriels et agricoles non-abandonnés, sur la FRDG 125 (2018)

Nom du Captage	Code BSS	X	Y	Usage	Volume prélevé 2018 (m3/an)	Commune
P. F1 DOMAINE DE BOUGETTE	09631X0105	755001	6304366	AGRO-ALIMENTAIRE	<i>Non spécifié</i>	CAUSSE DE LA SELLE
SOURCE TRAVERSIER	09626X0037	729122	6294811	IRRIGATION	<i>Non spécifié</i>	FOZIERES
AUTIGNAGUET	<i>Non spécifié</i>	<i>Non spécifié</i>	<i>Non spécifié</i>	IRRIGATION	<i>Non spécifié</i>	ROQUEREDONDE

2.3.2 Usage AEP privé

À partir des bases de données de l'AERMC et de la plateforme PICTO-Occitanie, plusieurs captages privés, et dans certains cas les volumes associés, ont pu être identifiés. Ils n'incluent pas les captages industriels et agricoles. Le Tableau 97 ci-dessous liste les 16 captages implantés sur la FRDG 125. Les volumes prélevés ne sont donnés que pour un seul d'entre eux (Forage de la Congrégation Bouddhiste, à Roqueredonde, alimentant environ 122 personnes en permanence), et sont intégrés à l'étude des besoins AEP.

Tableau 97 : Ouvrages privés pour l'AEP, sur la FRDG 125

Nom du Captage	Code BSS	X	Y	Usage	Volume prélevé 2018 (m3/an)	Commune
FORAGE CAMPLONG	09626X0071	726439	6295127	AUTRE	<i>Non spécifié</i>	LODEVE
P. F1 DOMAINE DE LA DEFricHE	09891X0127	723643	6290876	ENTREPRISE	<i>Non spécifié</i>	OLMET ET VILLECUN
P. S1 SOCIETE PAIX ET TRAVAIL	09618X0201	717083	6298557	ENTREPRISE	<i>Non spécifié</i>	ROQUEREDONDE
FORAGE CONGREG BOUDDHISTE	<i>Non spécifié</i>	717011	6299434	INSTITUTION	15839 (+ 1421 en usage Autre)	ROQUEREDONDE
P. F1 GITES DE ROUVIGNAC	09617X0238	708394	6298709	TOURISME - LOISIRS	<i>Non spécifié</i>	AVENE
C. F1 LE VAL D'HERAULT	09632X0179	756780	6305489	TOURISME - LOISIRS	<i>Non spécifié</i>	BRISSAC
P. F1 DOMAINE LE VILLAREL	<i>Non spécifié</i>	755876	6305397	TOURISME - LOISIRS	<i>Non spécifié</i>	BRISSAC
P. F1 LE MAS DE COULET	09632X0185	756594	6308981	TOURISME - LOISIRS	<i>Non spécifié</i>	BRISSAC
P. S1 CCAS CAMP D'ADO	09617X0224	710693	6300627	TOURISME - LOISIRS	<i>Non spécifié</i>	CEILHES ET ROCOZELS
C. S1 DOMAINE DE LAMBEYRAN	09625X0268	720615	6293300	TOURISME - LOISIRS	<i>Non spécifié</i>	LES PLANS
CHATEAU MALLET	<i>Non spécifié</i>	<i>Non spécifié</i>	<i>Non spécifié</i>	TOURISME - LOISIRS	<i>Non spécifié</i>	LODEVE
P. F1 LA PALOMBE DE LUNAS	09884X0047	715847	6290068	TOURISME - LOISIRS	<i>Non spécifié</i>	LUNAS
P. S1 MONTBRENGUES MAS PANDIT	09891X0097	720835	6284996	TOURISME - LOISIRS	<i>Non spécifié</i>	OCTON
P. S1 LA SOURCE	09625X0260	719084	6300748	TOURISME - LOISIRS	<i>Non spécifié</i>	ROQUEREDONDE
C. F1 SER'ANE	09635X0258	748885	6302092	TOURISME - LOISIRS	<i>Non spécifié</i>	SAINT-JEAN-DE-BUEGES
SOURCE BRATS	09625X0266	719510	6301867	UNIFAMILIAL	<i>Non spécifié</i>	ROMIGUIERES

2.3.3 Usage public hors AEP

Les bases de données étudiées indiquent l'existence de 7 fontaines publiques non abandonnées et référencées sur la masse d'eau FRDG 125 (Tableau 98). Elles n'ont sans doute pas de comptage volumétrique.

Tableau 98 : Captages pour usages publics hors-AEP, sur la FRDG 125

Nom du Captage	Code BSS	X	Y	Usage	Volume prélevé 2018 (m3/an)	Commune
MOINES	09618X0221	713510	6296293	USAGE PUBLIC	<i>Non spécifié</i>	JONCELS
FONTAINE LAUROUX	09625X0267	723123	6297557	USAGE PUBLIC	<i>Non spécifié</i>	LAUROUX
FONTAINE LES PLANS	<i>Non spécifié</i>	<i>Non spécifié</i>	<i>Non spécifié</i>	USAGE PUBLIC	<i>Non spécifié</i>	LES PLANS
S. FONTAINE DE PARTLAGES	<i>Non spécifié</i>	<i>Non spécifié</i>	<i>Non spécifié</i>	USAGE PUBLIC	<i>Non spécifié</i>	SAINT-PIERRE-DE-LA-FAGE
LAS FONTUDAS 1-AVAL	09626X0004	731980	6294226	USAGE PUBLIC	<i>Non spécifié</i>	SAINT-PRIVAT
LAS FONTUDAS 2-AMONT	09626X0051	731755	6294206	USAGE PUBLIC	<i>Non spécifié</i>	SAINT-PRIVAT
SOURCE S. BAUME	09626X0046	728229	6297182	USAGE PUBLIC	<i>Non spécifié</i>	SOUBES

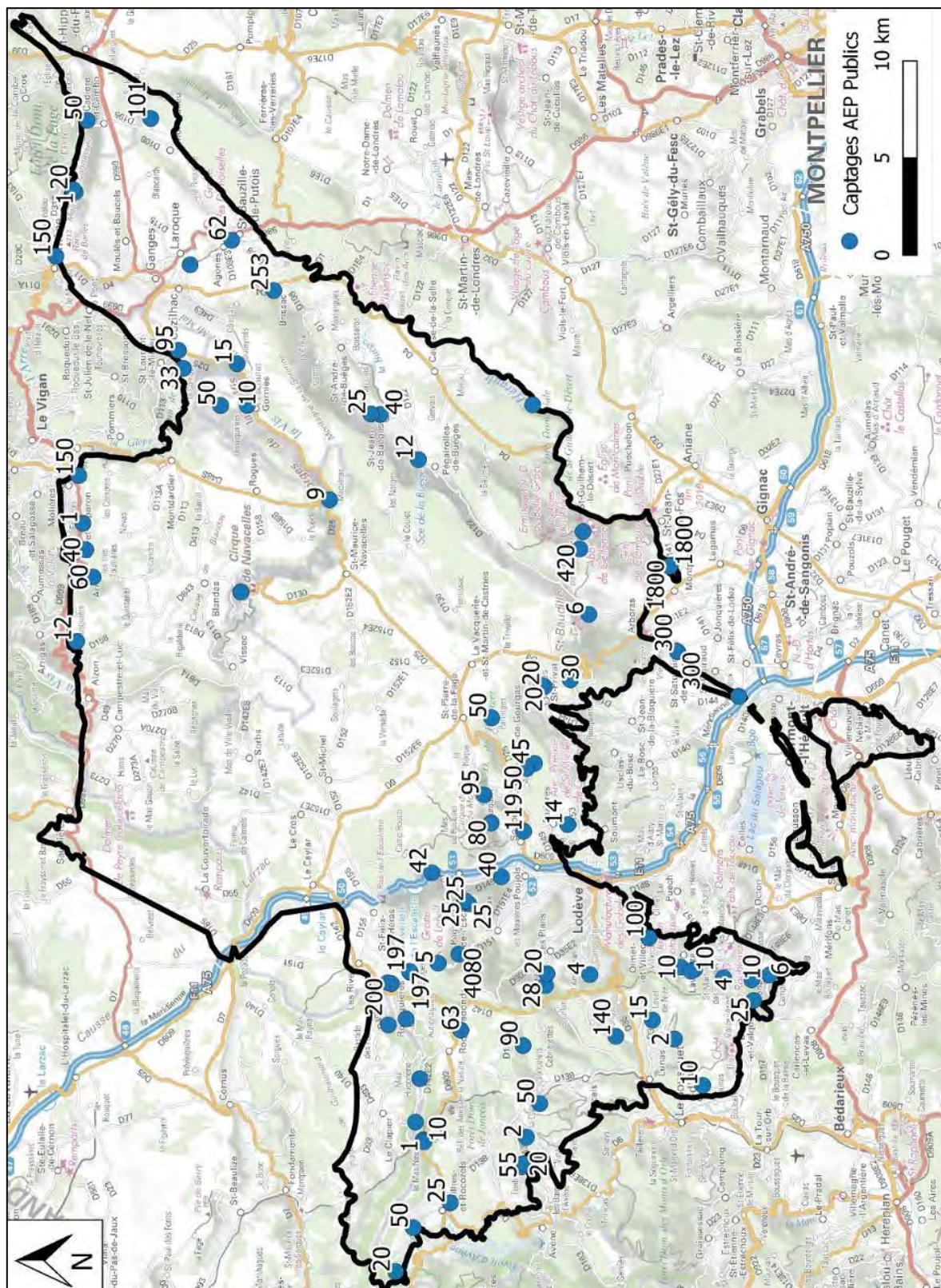


Figure 11 : Captages destinés à l'AEP publique localisés sur la masse d'eau FRDG 125 selon les bases de données de l'ARS 34 et 30 (les valeurs indiquées correspondent aux débits réglementaires exprimés en m³/j)

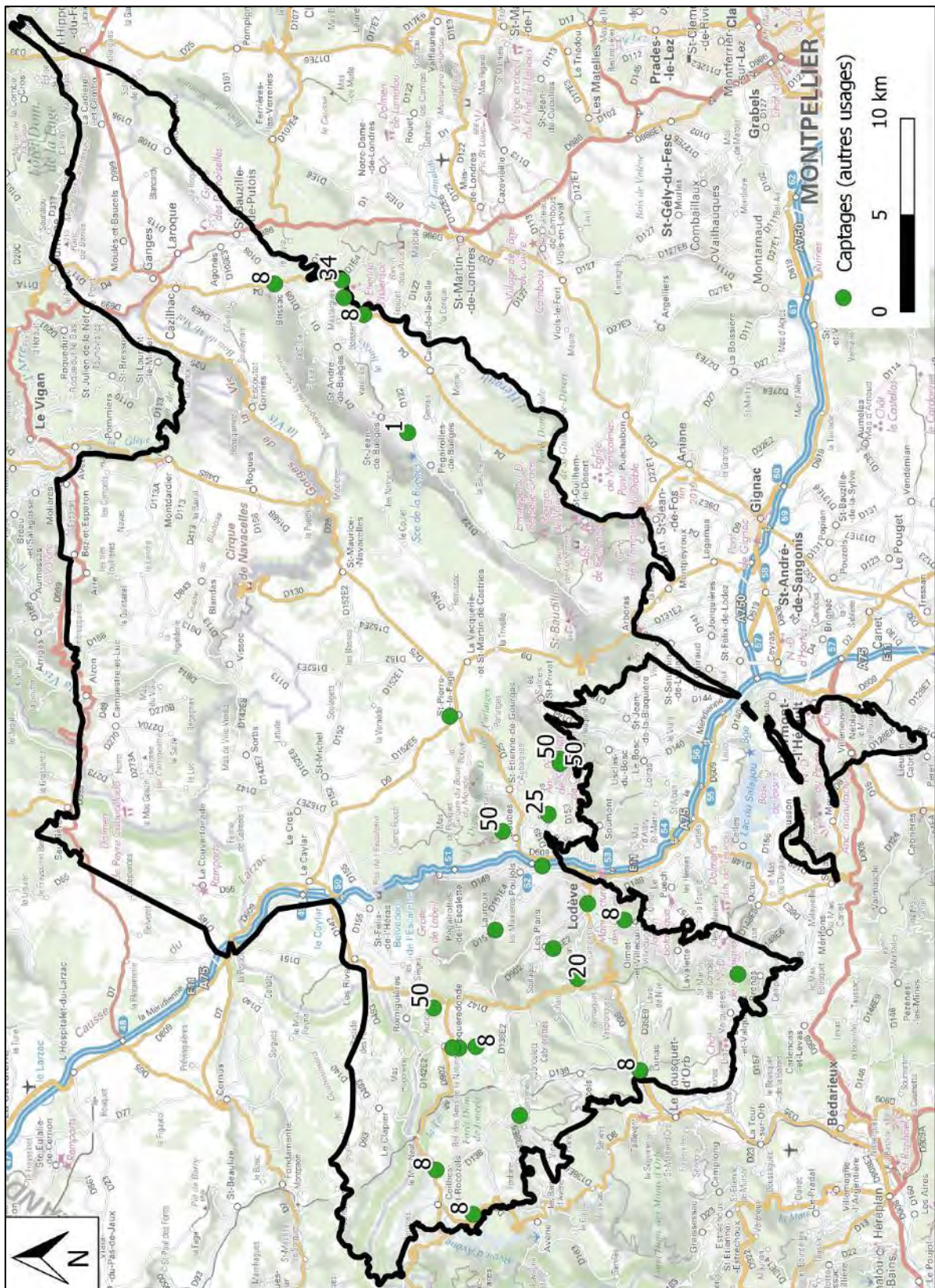


Figure 12 : Captages d'usage autre qu'AEP publique localisés sur la masse d'eau FRDG 125 selon les bases de données de l'ARS 34 et 30

3 BESOINS FUTURS SUR LA MASSE D'EAU FRDG 125

Cette partie détaille l'évolution des besoins en eau prélevée sur la masse d'eau FRDG 125, en se basant sur :

- **L'évolution de la population :**
 - o **Population permanente actuelle :** d'après les données des SCOT et les données INSEE pour 2020 ;
 - o **Population saisonnière :** d'après les **capacités d'accueil** 2019 pour chaque commune, transmises par l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques Hérault Tourisme, par l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques Gard Tourisme, et par la Communauté de Commune Larzac et Vallées : lits marchands (hôtels, résidences de tourisme, campings, gîtes, chambres d'hôtes, locations, villages et centres de vacances) et résidences secondaires. Les capacités d'accueil en résidences secondaires sont considérées pour moitié remplies afin de minimiser les surestimations indiquées lors du COPIL n°2 du 11/09/20. Les **taux d'occupations** appliqués sont les suivants : 54 % (Hérault), 48,5 % (Gard), et 36,25 % (Aveyron) d'après les données transmises par les organismes de développement touristiques pour 2019 ;
 - o **Taux de population desservie par le réseau public :** mentionnons que 100% des populations ne sont pas forcément raccordés au réseau d'adduction publique. Cette donnée est en revanche rarement renseignée (lorsqu'elle l'est, elle est majoritairement indiquée entre 90 et 100 %). Une valeur de **95 %** est donc retenue de manière générale, et appliquée à la population permanente et saisonnière ;
 - o **Taux d'évolution de la population :** d'après les données du SCOT de 2019 de la Communauté de Commune Grand Pic-Saint-Loup, les données du SCOT de 2016, et la lettre démographique de janvier 2020 du Pays Cœur d'Hérault. Pour les UGE pour lesquelles aucune information spécifique n'a pu être obtenue, ont été utilisées : les données des SDAEP (quand ils existent) et en dernier lieu, le taux d'évolution de la population 2012-2017 donné par l'INSEE.

Les données détaillées par UGE (en l'état actuel de dépendance à la masse d'eau FRDG 125) sont présentées en Annexe 2 du rapport, et dans les paragraphes suivants.

- **Les chiffres de la consommation en eau actuelle :**
 - o **Volumes annuels prélevés (Vpr), exportés (Ve), importés (Vi) :** Les données de Vpr sont issues de la base de données redevances AERMC (données de 2018), des RPQS et RAD 2018 (année la plus récente ayant pu nous être fournie). Les Volumes importés/achetés (Vi) et les Volumes exportés/vendus (Ve), pour les UGE concernées par des échanges d'eau, ont été extraits des RPQS et RAD 2018 disponibles et des SDAEP dans le cas où aucune donnée récente n'existe.
 - o **Volumes annuels de pertes avant mise en distribution (Vpe) :** correspond aux pertes non comptabilisées dans les calculs de rendement, faisant que le volume produit total peut différer du volume prélevé Vpr (usines de traitement avant stockage et distribution, générant des pertes par exemple). Ces données sont extraites des RPQS et RAD 2018 récupérés (sur 10 des 30 UGE étudiées). Sans renseignement sur cette information dans la bibliographie, ce paramètre est considéré comme nul (comme c'est le cas pour la plupart des UGE pour lesquelles l'information est précisée).
 - o **Volumes annuels mis en distribution (Vmd) :** calculés à partir des paramètres précédents :

V_{mis} en distribution [V_{md}] =

$$V_{\text{prélevé}} [V_{\text{pr}}] + V_{\text{importé/acheté}} [V_{\text{i}}] - V_{\text{exporté/vendu}} [V_{\text{e}}] - V_{\text{perte}} [V_{\text{pe}}]$$

Remarque : le taux de rendement des réseaux n'est pas pris en compte ici car il intervient en aval des V_{md}. Il est calculé sur la base des V_{md} et des volumes facturés.

- o **Volumes annuels de services (V_s) et consommation sans comptage (C_{sc})** : ils ont été extraits des RPQS et RAD 2018 disponibles et des SDAEP dans le cas où aucune donnée récente n'existe. Dans les cas des UGE sans renseignement, ces volumes ont été estimés en se basant sur les estimations faites pour plusieurs SDAEP dont les données ont été retenues :
 - V_s et C_{sc} = 450 m³/an pour une UGE dont la population permanente est inférieure à 500 habitants ;
 - V_s et C_{sc} = 1000 m³/an pour une UGE dont la population permanente est comprise entre 500 et 1000 habitants ;
 - V_s et C_{sc} = 2000 m³/an pour une UGE dont la population permanente est comprise entre 1000 et 1500 habitants ;
 - etc.
- o **Rendements des réseaux** : Les données connues proviennent des fichiers redevances de l'AE-RMC, vérifiés et complétés par les données des RPQS et RAD 2018, et des SDAEP et rapports récents dans le cas de données manquantes. Pour les UGE non renseignées (Pégairolles-de-l'Escalette uniquement), nous avons utilisé un rendement par défaut qui est la moyenne des rendements des UGE du même département ;
- o **Consommation moyenne journalière ou dotation hydrique (en l/j/hab)** : calculée à partir des éléments précédents :

- *Consommation moyenne journalière (C_{mj}) =*

$$[(V_{\text{md}} \times \text{Rendement}) - V_{\text{s}} \text{ et } C_{\text{sc}}] * 1000 / 365 / (\text{Pop. permanente desservie} + 0,5 * \text{Pop. saisonnière desservie})$$

Il s'agit d'une estimation de la consommation faite [en considérant que la population touristique consomme seulement pendant 6 mois de l'année](#) (d'avril à septembre, période considérée pour l'établissement des taux d'occupation par les observatoires départementaux du tourisme).

- o **Volume annuel consommé (V_c)** : calculé à partir des éléments précédents :

$$V_{\text{c}} = C_{\text{mj}} * 365 * (\text{Pop. permanente desservie} + 0,5 * \text{Pop. saisonnière desservie}) / 1000$$

En l'absence de données précises pour chaque UGE, nous avons utilisé les hypothèses suivantes :

Phase 1 – Volume 3

- La population saisonnière se concentre sur 6 mois de l'année (d'avril à septembre inclus) à hauteur de 54 % de la capacité d'accueil dans l'Hérault, 48,5% de la capacité d'accueil dans le Gard et 36,25 % de la capacité d'accueil dans l'Aveyron ;
- Les consommations journalières sont identiques en été et en hiver pour un habitant permanent ;
- Le volume de service et la consommation non comptabilisée se distribuent uniformément sur l'année et le rendement est constant sur l'année.

Le détail par UGE (en l'état actuel de dépendance à la masse d'eau FRDG 125) est fourni dans l'Annexe 3 du rapport.

- **Les scénarii d'évolution :** Années 2020 (actuel), 2035 (futur proche) et 2045 (futur lointain)
 - o **Critère d'évolution de la population :** application des taux d'évolutions aux populations permanentes et saisonnières, de manière suivante :
$$\text{Nb habitants 2035} = \text{Nb habitants 2020} \times (1 + \text{taux})^{15}$$
$$\text{Nb habitants 2045} = \text{Nb habitants 2020} \times (1 + \text{taux})^{25}$$
 - o **Critère d'amélioration des rendements de réseaux :** atteinte de l'objectif de 75% (valeur générale pour le SAGE Hérault, et à l'intermédiaire entre les objectifs du Schéma de gestion de la ressource en eau du Gard pour le milieu rural (70 %) et le milieu urbain (80 %)) ; si la valeur de rendement renseignée est déjà supérieure à 75%, cette valeur est conservée, dans le cas contraire, la valeur de 75% est appliquée ;
 - o **Critère de baisse des consommations AEP :** il peut être considéré une baisse globale des consommations de 5 % d'ici 2045 soit -0,2%/an par rapport à l'année de référence de 2020 ;
 - o **Critère de variations climatiques interannuelles :** d'après les données de l'AERMC, une augmentation de consommation en eau potable de 14 % peut être observée sur les années de sécheresse dans ce secteur. Cette valeur sera donc retenue pour correspondre à une estimation des consommations en année sèche. Ceci permet d'appréhender les effets du changement climatique.

➤ **2 scénarii peuvent être proposés :**

- **Un scénario Tendanciel**, pouvant être considéré comme le plus probable dans la mesure du maintien des tendances actuelles, avec amélioration des rendements, baisse des consommations AEP de -5% d'ici à 2045, mais année sèche ;
- **Un scénario Pessimiste**, avec amélioration des rendements, pas de baisse de consommations AEP, et année sèche.

Conformément à la demande de l'Agence de l'Eau RMC, il ne sera proposé aucun scénario sans obtention de rendements égaux ou supérieurs à 75 % (objectif à atteindre).

L'ensemble des résultats sont présentés ci-après par Unité de Gestion.

3.1 CC du Clermontais

3.1.1 Evolution de la population

Le tableau suivant présente l'évolution de la population dépendante de la masse d'eau FRDG 125 sur les 2 communes retenues, de 2020 à 2045, sur la base des taux indiqués par la lettre démographique 2020 du Pays Cœur d'Hérault. Pour rappel, Lacoste n'est alimentée que partiellement par la FRDG 125 via des imports depuis le SIE du Lodévois. Saint-Félix-de-Lodez dépend entièrement de la FRDG 125 via l'exploitation des captages de Rabieux.

Commune	Taux (%/an)	Population actuelle - 2020		Population à moyen terme - 2035		Population à long terme - 2045	
		Population permanente	Population saisonnière	Population permanente	Population saisonnière	Population permanente	Population saisonnière
Lacoste	1,7	27	6	32	7	38	8
Saint Félix de Lodez	0,5	1201	35	1262	37	1327	39
TOTAL		1228	41	1294	44	1365	47

3.1.2 Indicateurs d'exploitation

Le tableau suivant présente, pour l'ensemble des 2 communes concernées, le rendement du réseau de distribution, et la consommation journalière par habitant calculée, pour l'année de base 2020.

UGE	Rendement	Consommation journalière par habitant (l/j/hab) en 2020
CC du Clermontais	86 %	322,8

L'AE-RMC estime une consommation moyenne annuelle par habitant de l'ordre de 150 l/jour. Le résultat est largement supérieur à la dotation hydrique régionale. Cette forte consommation pourrait être relié à des usages non domestiques. Notons que les données du site services.eaufrance.fr indiquent un rendement de 67.3%. Il n'existerait pas de gros consommateurs. Des surconsommations estivales liées au tourisme sont possibles.

3.1.3 Besoins en eau

Le tableau suivant présente, pour l'ensemble des 2 communes concernées, les estimations de volumes consommés annuellement et les volumes consommés en jour de pointe estivale, estimations actuelles (2020), à moyen terme (2035) et à long terme (2045), et ce pour les scénarii Tendanciel et Pessimiste.

Phase 1 – Volume 3

Scénario	Actuel (2020)		Moyen terme (2035)		Long terme (2045)	
	Volume annuel (m3/an)	Volume en pointe estivale (m3/j)	Volume annuel (m3/an)	Volume en pointe estivale (m3/j)	Volume annuel (m3/an)	Volume en pointe estivale (m3/j)
Tendanciel	139 766	389	162 947	454	168 316	469
Pessimiste			167 987	468	177 175	494

3.1.4 Bilan Besoins / Ressources

La commune de Saint-Félix-de-Lodez est alimentée en grande partie par les forages de Rabieux, situés à Ceyras (150 505 m³ en 2018) mais également par les forages des Carons (Saint-Saturnin-de-Lucian, CC Vallée de l'Hérault). Le volume autorisé pour les ouvrages de Rabieux est de 420 m³/j.

La commune de Lacoste est alimentée en petite partie par la source de Payrol depuis le SIE Lodévois, l'import serait estimé à 1 275 m³/an. L'alimentation de cette commune se fait majoritairement via le captage de Fontchaude sur la FRDG 132.

Le volume actuellement autorisé sur le captage de Rabieux ne suffit pas à lui seul à couvrir les besoins futurs à moyen et long terme. L'Import estimé actuel de 10 739 m³ en 2018 depuis les forages de Carons permet de compléter la demande et sera probablement grandissant dans le futur.

3.2 CC du Grand-Pic-Saint-Loup

3.2.1 Evolution de la population

Le tableau suivant présente l'évolution de la population dépendante de la masse d'eau FRDG 125 sur les 3 communes retenues, de 2020 à 2045, sur la base des taux indiqués par le SCOT 2019 de la Communauté de Communes. Les 3 communes dépendent entièrement de la FRDG 125.

Commune	Taux (%/an)	Population actuelle - 2020		Population à moyen terme - 2035		Population à long terme - 2045	
		Population permanente	Population saisonnière	Population permanente	Population saisonnière	Population permanente	Population saisonnière
Pégairolles-de-Buèges	1,8	51	78	61	93	73	111
Saint-André-de-Buèges	6,3	40	79	74	147	137	271
Saint-Jean-de-Buèges	3	197	170	264	228	354	305
TOTAL		288	327	399	468	564	687

3.2.2 Indicateurs d'exploitation

Le tableau suivant présente, pour l'ensemble des 3 communes concernées, le rendement du réseau de distribution, et la consommation journalière par habitant calculée, pour l'année de base 2020. Pour cette unité de gestion, le rendement considéré est le rendement (2018) de chaque réseau pondéré par les volumes concernés (apport depuis Brissac, captages de Buèges, de Dèves, d'Escanaux).

UGE	Rendement	Consommation journalière par habitant (l/j/hab) en 2020
CC Grand-Pic-Saint-Loup	56,10 %	117,9

L'AE-RMC estime une consommation moyenne annuelle par habitant de l'ordre de 150 l/jour. Le résultat est donc plus faible que la dotation hydrique régionale.

3.2.3 Besoins en eau

Le tableau suivant présente, pour l'ensemble des 3 communes concernées, les estimations de volumes consommés annuellement et les volumes consommés en jour de pointe estivale, estimations actuelles (2020), à moyen terme (2035) et à long terme (2045), et ce pour les scénarii Tendanciel et Pessimiste.

Scénario	Actuel (2020)		Moyen terme (2035)		Long terme (2045)	
	Volume annuel (m3/an)	Volume en pointe estivale (m3/j)	Volume annuel (m3/an)	Volume en pointe estivale (m3/j)	Volume annuel (m3/an)	Volume en pointe estivale (m3/j)
Tendanciel	18 458	69	28 605	107	40 185	152
Pessimiste			29 489	111	42 300	160

3.2.4 Bilan Besoins / Ressources

Les ressources sollicitées ici sont d'abord le forage du Devès et la source des Escanaux qui alimentent la commune de Saint-Jean-de-Buèges (100% de dépendance) pour un volume annuel moyen 2017-2018 respectif de 3 128 et 20 818 m³/an. Ces captages sont en capacité de fournir respectivement 80 et 83 m³/jour, soit un volume annuel de l'ordre de 30 000 m³ qui couvre actuellement les besoins mais qui pourrait s'avérer insuffisant à long terme.

L'autre ressource sollicitée est la source de Buèges, captage sur lequel il a été prélevé 7546 m³ en 2018. Cette source présente un débit d'étiage de l'ordre de 20 l/s soit 72 m³/h, débit excédentaire par rapport au prélèvement réalisé et qui permettra d'assurer sans problème les besoins futurs en eau potable de la commune de Pégairolles-de-Buèges, seule commune alimentée par ce captage (100% de dépendance).

Mentionnons enfin que la commune de Saint-André-de-Buèges est alimentée depuis la source de la Foux de Brissac (cf § 3.10.4) à hauteur de 5556 m³ (2018), source qui alimente également la commune de Brissac (100% de dépendance). Le captage de la Foux de Brissac est autorisé à prélever 30 m³/h, 510 m³/jour et 92 400 m³/an. Les volumes prélevés sont actuellement inférieurs aux volumes autorisés, la ressource est donc suffisante actuellement et le restera à long terme (ressource excédentaire) puisque la source de La Foux de Brissac est une ressource importante dont le débit d'étiage est à ce jour évalué à 117 l/s soit plus de 400 m³/h, les prélèvements actuels ne représentant que 1,5% du débit d'étiage de la source.

3.3 CC de la Vallée de l'Hérault

3.3.1 Evolution de la population

Le tableau suivant présente l'évolution de la population dépendante de la masse d'eau FRDG 125 sur les 8 communes intégrées à l'étude, de 2020 à 2045, sur la base des taux indiqués dans la lettre démographique du Pays Cœur d'Hérault en 2020. À noter que la commune de Saint Guilhem le Désert ne dépendra plus de la FRDG 125 dans un futur proche (abandon du captage du Bout du Monde).

Commune	Taux (%/an)	Population actuelle - 2020		Population à moyen terme - 2035		Population à long terme - 2045	
		Population permanente	Population saisonnière	Population permanente	Population saisonnière	Population permanente	Population saisonnière
Arboras	3,2	124	35	170	48	233	66
Jonquières	2,5	488	45	625	58	800	74
Lagamas	-0,9	115	54	105	49	96	45
Montpeyroux	1,3	552	168	628	191	715	217
St-Guilhem-le-Désert	-0,1	262	258	0	0	0	0
Saint-Guiraud	0,2	221	31	225	32	230	32
Saint-Jean-de-Fos	1,3	1728	282	1966	321	2237	365
St-Saturnin-de-Lucian	-0,8	283	60	261	56	241	51
TOTAL		3649	898	3810	707	4319	784

3.3.2 Indicateurs d'exploitations

Le tableau suivant présente, pour l'ensemble des 8 communes, le rendement du réseau de distribution, et la consommation journalière par habitant calculée, pour l'année 2020. Pour cette unité de gestion, le rendement utilisé a été établi par pondération du rendement des différents services concernés par rapport au volume d'eau distribué sur chacun.

UGE	Rendement en 2020	Consommation journalière par habitant (l/j/hab) en 2020
CC Vallée de l'Hérault	71,86 %	231

L'AE-RMC estime une consommation moyenne annuelle par habitant de l'ordre de 150 l/jour. Le résultat est donc nettement supérieur. Les volumes consommés sont importants par rapport à la population concernée. Il n'existerait pas de gros consommateurs. Des surconsommations estivales liées au tourisme sont possibles. Mentionnons que la Fiche synthétique 2019 sur l'eau potable de la CC Vallée de l'Hérault indique une consommation moyenne de 54 m³/an/habitant, soit environ 150 l/j/habitant.

3.3.3 Besoins en eau

Le tableau suivant présente, pour l'ensemble des 2 communes concernées, les estimations de volumes consommés annuellement et les volumes consommés en jour de pointe estivale, estimations actuelles (2020), à moyen terme (2035) et à long terme (2045), et ce pour les scénarii Tendanciel et Pessimiste.

Scénario	Actuel (2020)		Moyen terme (2035)		Long terme (2045)	
	Volume annuel (m3/an)	Volume en pointe estivale (m3/j)	Volume annuel (m3/an)	Volume en pointe estivale (m3/j)	Volume annuel (m3/an)	Volume en pointe estivale (m3/j)
Tendanciel	339 591	1 033	392 456	1 168	438 982	1 305
Pessimiste			404 593	1 204	462 086	1 374

3.3.4 Bilan Besoins / Ressources

Les communes d'Arboras, Lagamas, Montpeyroux, Saint-Guilhem-le-Désert et Saint-Jean-de-Fos sont alimentées depuis les forages du Drac (volume autorisé : 1040 m³/jour) situés sur la commune de Montpeyroux, et les communes de Jonquières, Saint-Guiraud et Saint Saturnin-de-Lucian à partir des forages Carons (volume autorisé : 250 m³/jour) installés sur la commune de Saint-Saturnin-de-Lucian. Mentionnons également que la commune de Saint-Guilhem-le-Désert est encore à ce jour alimentée par la source du Bout du Monde (volume autorisé : 370 m³/jour), mais que ce captage sera bientôt remplacé par un prélèvement en nappe alluviale.

Les besoins en eau potable des communes d'Arboras, Lagamas, Montpeyroux, Saint-Guilhem-le-Désert et Saint-Jean-de-Fos ont été en moyenne, sur 2017-2018, de l'ordre de 320 000 m³/an, soit 877 m³/jour en moyenne. Les volumes prélevés restent donc en dessous des volumes autorisés, mais risquent d'être dépassés à moyens termes. Les forages du Drac peuvent être exploités à plus de 150 m³/h, soit une capacité de prélèvement journalière supérieure à 3000 m³/jour qui permettra d'assurer sans problème les besoins en eau potable futurs des 5 communes actuellement alimentées à 100% par ce captage.

Les communes de Jonquières, Saint-Guiraud et Saint Saturnin-de-Lucian sont alimentés par les forages des Carons. Les débits prélevés ont été en moyenne, sur 2017-2018, de l'ordre de 110 000 m³/an soit environ 300 m³/jour en moyenne. Le volume autorisé pour les captages de Carons serait de 250 m³/j (SDAEP de 2013). Les volumes prélevés dépassent donc les volumes autorisés.

Le captage de Carons Ouest est exploité (2012) à un débit de 30 m³/h. Le forage de Carons Est (qui fait office de secours à Carons Ouest) permettrait un débit d'exploitation de 50 m³/h et peut être plus selon Antea (2012).

Dans l'état de fonctionnement actuel, les forages permettent seulement d'assurer les besoins actuels mais les volumes pompés se situent au-delà des volumes autorisés.

3.4 Syndicat Mixte des Cinq Vallées

3.4.1 Evolution de la population

Le tableau suivant présente l'évolution de la population dépendante de la masse d'eau FRDG 125 sur les 6 communes considérées dans l'étude, de 2020 à 2045, sur la base des taux indiqués par les données de la lettre démographique 2020 du Pays Cœur d'Hérault, des SDAEP et des données INSEE 2015-2017 (quand absence d'autres documents : pour Lunas). La commune d'Avène et de Lunas ne sont que partiellement alimentée par la FRDG 125. À noter que la commune d'Avène ne dépendra plus de la FRDG 125 dans un futur proche (abandon du captage de Fontbine).

Phase 1 – Volume 3

Commune	Taux (%/an)	Population actuelle - 2020		Population à moyen terme - 2035		Population à long terme - 2045	
		Population permanente	Population saisonnière	Population permanente	Population saisonnière	Population permanente	Population saisonnière
Avène	1,4	3	13	0	0	0	0
Brenas	3,2	53	33	73	46	100	63
Dio-et-Valquières	0,6	154	138	163	146	174	156
Lavalette	2,4	62	22	79	27	100	35
Lunas	0,6	675	359	717	382	761	405
Romiguières	0	25	9	25	9	25	9
TOTAL		972	574	1057	610	1160	668

3.4.2 Indicateurs d'exploitation

Le tableau suivant présente, pour l'ensemble des 6 communes, le rendement du réseau de distribution, et la consommation journalière par habitant calculée, pour l'année 2020. Pour cette unité de gestion, le rendement utilisé a été établi par pondération du rendement des différents services concernés par rapport au volume d'eau distribué sur chacun.

UGE	Rendement en 2020	Consommation journalière par habitant (l/j/hab) en 2020
SM des Cinq Vallées	73,84 %	137,9

L'AE-RMC estime une consommation moyenne annuelle par habitant de l'ordre de 150 l/jour. Le résultat est donc sensiblement inférieur.

3.4.3 Besoins en eau

Le tableau suivant présente, pour l'ensemble des 6 communes concernées, les estimations de volumes consommés annuellement et les volumes consommés en jour de pointe estivale, estimations actuelles (2020), à moyen terme (2035) et à long terme (2045), et ce pour les scénarii Tendanciel et Pessimiste.

Scénario	Actuel (2020)		Moyen terme (2035)		Long terme (2045)	
	Volume annuel (m3/an)	Volume en pointe estivale (m3/j)	Volume annuel (m3/an)	Volume en pointe estivale (m3/j)	Volume annuel (m3/an)	Volume en pointe estivale (m3/j)
Tendanciel	60 227	203	71 381	239	76 614	257
Pessimiste			73 588	247	80 646	270

3.4.4 Bilan Besoins / Ressources

La commune d'Avène est alimentée par la source de la Menderie (projet d'abandon) et les sources Fonbine 1 et 2 (abandon dans un futur proche). Le forage de la Menderie a été réalisé en 2009 dans l'objectif de remplacer

Phase 1 – Volume 3

la source de la Menderie. La commune pourrait à terme ne plus dépendre de la masse d'eau FRDG 125 pour son alimentation en eau potable.

La commune de Brénas est alimentée par la source des Martres (capacité de 12.5 m³/j) et le Forage Mas Bas (capacité de 60 m³/j) sur lesquels ont été prélevés en moyenne environ 2 300 m³ en 2017-2018, volume inférieur à la capacité des ressources. Les volumes actuellement autorisés couvrent les besoins futurs et à long terme.

La commune de Dio-et-Valquières est alimentée par la source des Lignières (capacité 100 m³/j). 22 135 m³ ont été prélevés sur la source en 2018, volume inférieur à la capacité de la ressource. Les volumes actuellement autorisés couvrent donc les besoins futurs et à long terme.

La commune de Lavalette est alimentée par les captages du Bosc (capacité de 13 m³/j), de Ragous (capacité de 9 m³/j), ainsi que par la source des Valarèdes (capacité de 58 m³/j). La capacité cumulée des ouvrages est donc de 80 m³/j. La capacité des sources couvre donc les besoins futurs et à long terme.

La commune de Lunas est alimentée par les captages de Bergerie Lugagne, Labandio, Briande et Pascals, prélevant un volume total de 50 008 m³ en 2018 et pouvant être supérieurs et atteindre 55 664 m³ en 2017. La capacité cumulée des sources est de 805 m³/j. Les sources permettent donc de couvrir largement les besoins futurs et à long terme.

La commune de Romiguières est uniquement alimentée par la source Fontblanc 2 dont la capacité a été estimée à 51.8 m³/j. La source permet de couvrir largement les besoins futurs et à long terme.

3.5 SIEA de la Région de Ganges

3.5.1 Evolution de la population

Le tableau suivant présente l'évolution de la population dépendante de la masse d'eau FRDG 125 sur les 4 communes du syndicat, de 2020 à 2045, sur la base des taux indiqués par le SDAEP (absence d'autres documents). Ce syndicat ne dépend actuellement pas de la FRDG 125, mais il le deviendra à 100 % à la mise en exploitation du captage du Fesquet (à court terme).

Commune	Taux (%/an)	Population actuelle - 2020		Population à moyen terme - 2035		Population à long terme - 2045	
		Population permanente	Population saisonnière	Population permanente	Population saisonnière	Population permanente	Population saisonnière
Cazilhac	1,5	0	0	1807	205	2097	237
Ganges	1,5	0	0	4787	235	5556	273
Moulès-et-Baucels	1,5	0	0	1048	71	1216	83
Laroque	1,5	0	0	1921	460	2229	534
TOTAL		0	0	9563	971	11098	1127

3.5.2 Indicateurs d'exploitation

Le tableau suivant présente, pour l'ensemble du syndicat, le rendement du réseau de distribution, et la consommation journalière par habitant calculée, pour l'année 2020. Pour cette unité de gestion, le rendement indiqué pour la globalité du réseau est de 74,40 % pour 2018 (il s'agit du rendement indiqué pour l'actuel réseau de distribution depuis la prise sur l'Hérault).

Phase 1 – Volume 3

UGE	Rendement en 2020	Consommation journalière par habitant (l/j/hab) en 2020
SIEA de la Région de Ganges	74,40%	140,7 (sur la prise sur l'Hérault, mais consommation considérée identique si la ressource utilisée provenait du captage du Fesquet)

La dotation hydrique calculée pour ce syndicat est proche de celle estimée par l'AE-RMC (150 l/jour).

3.5.3 Besoins en eau

Le tableau suivant présente, pour le SIEA de la Région de Ganges, l'estimation des volumes consommés annuellement et les volumes consommés en jour de pointe estivale, estimations actuelles (2020), à moyen terme (2035) et à long terme (2045), et ce pour les scénarii Tendanciel et Pessimiste.

Scénario	Actuel (2020)		Moyen terme (2035)		Long terme (2045)	
	Volume annuel (m3/an)	Volume en pointe estivale (m3/j)	Volume annuel (m3/an)	Volume en pointe estivale (m3/j)	Volume annuel (m3/an)	Volume en pointe estivale (m3/j)
Tendanciel	0 (sur la FRDG 125)	0 (sur la FRDG 125)	541 990	1 557	616 033	1 769
Pessimiste			558 753	1 605	648 455	1 862

3.5.4 Bilan Besoins / Ressources

Les 4 communes du SIEA de la Région de Ganges sont actuellement alimentées par une prise d'eau sur l'Hérault pour un volume prélevé en 2018 de 567 651 m³/an. Ce captage va être remplacée par les captages du Fesquet F1 (existant) et F2 (à venir) qui seront autorisés pour les volume suivants : 250 m³/h et 5000 m³/jour. Les capacités du captage Fesquet et les volumes autorisés couvriront largement les besoins futurs du syndicat.

3.6 SIE du Lodévois

3.6.1 Evolution de la population

Le tableau suivant présente l'évolution de la population dépendante de la masse d'eau FRDG 125 sur les 7 communes considérées dans l'étude, de 2020 à 2045, sur la base des taux indiqués par les données de la lettre démographique 2020 du Pays Cœur d'Hérault. La commune du Bosc n'est que partiellement alimentée par la FRDG 125.

Commune	Taux (%/an)	Population actuelle - 2020		Population à moyen terme - 2035		Population à long terme - 2045	
		Population permanente	Population saisonnière	Population permanente	Population saisonnière	Population permanente	Population saisonnière
Celles	3,2	33	787	45	1078	62	1478
Fozières	0,3	177	58	182	59	188	61
Le Bosc	1,9	589	200	711	241	858	291
Le Puech	1	247	105	273	116	301	128
Lodève	0,1	7690	664	7767	671	7845	677

Phase 1 – Volume 3

Olmet-et-Villecun	2,3	184	68	231	85	290	107
Poujols	0,6	165	36	175	38	186	40
TOTAL		9085	1918	9384	2288	9730	2782

3.6.2 Indicateurs d'exploitation

Le tableau suivant présente, pour l'ensemble des 7 communes, le rendement du réseau de distribution, et la consommation journalière par habitant calculée, pour l'année 2020. Pour cette unité de gestion, le rendement utilisé a été établi par pondération du rendement des différents services concernés par rapport au volume d'eau distribué sur chacun.

UGE	Rendement en 2020	Consommation journalière par habitant (l/j/hab) en 2020
SIE du Lodévois	75,06 %	161,1

L'AE-RMC estime une consommation moyenne annuelle par habitant de l'ordre de 150 l/jour. Le résultat est donc sensiblement supérieur.

3.6.3 Besoins en eau

Le tableau suivant présente, pour l'ensemble des 7 communes concernées, les estimations de volumes consommés annuellement et les volumes consommés en jour de pointe estivale, estimations actuelles (2020), à moyen terme (2035) et à long terme (2045), et ce pour les scénarii Tendanciel et Pessimiste.

Scénario	Actuel (2020)		Moyen terme (2035)		Long terme (2045)	
	Volume annuel (m3/an)	Volume en pointe estivale (m3/j)	Volume annuel (m3/an)	Volume en pointe estivale (m3/j)	Volume annuel (m3/an)	Volume en pointe estivale (m3/j)
Tendanciel	560 978	1 684	650 329	1 975	672 785	2 074
Pessimiste			670 442	2 036	708 194	2 183

3.6.4 Bilan Besoins / Ressources

Le SIE du Lodévois intègre les communes de Celles, Fozières, Le Bosc, Le Puech, Lodève, Olmet-et-Villecun, Poujols et Soumont, à l'exception de certaines parties de territoire des communes de Olmet-et-Villecun et Poujols.

Le Réseau Payrol-Fontanille est alimenté par la source de Payrol 1 Sud (prélevant sur la FRDG 125 : 1 326 934 m³ en 2018). Ce réseau est également alimenté par la source Fontanille (prélevant sur la FRDG 222 : 42 590 m³ en 2018), située à Usclas-du-Bosc (hors syndicat), alimentant la commune du Bosc. Les communes de Poujols, Fozières, le Puech, Lodève, Olmet-et-Villecun et Celles dépendent à 100 % de la FRDG 125. La commune du Bosc dépend à 97 % de la FRDG 125 et à 3 % de la FRDG 222. Ce réseau dessert également partiellement les communes de Lauroux, des Plans, et de Soubès, non intégrées au syndicat. La commune de Lacoste (CC du Clermontais) est aussi partiellement alimentée depuis celle du Bosc.

Le captage de Payrol 1 Sud dispose d'un volume journalier autorisé de 3 888 m³/j soit 1 419 120 m³/an. Le volume autorisé permet donc de couvrir les besoins futurs et à long terme estimés à 2 183 m³/j.

3.7 SIVOM du Larzac

3.7.1 Evolution de la population

Le tableau suivant présente l'évolution de la population dépendante de la masse d'eau FRDG 125 sur les 9 communes considérées dans l'étude, de 2020 à 2045, sur la base des taux indiqués par les données de la lettre démographique 2020 du Pays Cœur d'Hérault. Hormis la commune de St Pierre de la Fage, l'ensemble des communes ne sont que partiellement alimentées par la FRDG 125. Le taux de dépendance de ces communes à la FRDG 125 va augmenter (à court terme) suite à la mise en exploitation des forages de Navacelles.

Commune	Taux (%/an)	Population actuelle - 2020		Population à moyen terme - 2035		Population à long terme - 2045	
		Population permanente	Population saisonnière	Population permanente	Population saisonnière	Population permanente	Population saisonnière
La Vacquerie et-St-Martin-de-Castries	3,6	26	23	177	161	252	230
Le Caylar	0,2	59	37	292	181	298	185
Le Cros	2,5	7	7	44	42	57	54
Les Rives	1,7	19	7	110	41	131	49
Saint-Félix-de-l'Hérès	-0,6	5	12	21	55	20	52
St-Maurice-Navacelles	1,5	9	10	219	233	255	271
Saint-Michel	-1,7	6	10	26	40	22	33
Saint-Pierre-de-la-Fage	1	131	20	145	22	160	25
Sorbs	0,3	5	6	23	32	23	33
TOTAL		267	132	1057	807	1218	932

3.7.2 Indicateurs d'exploitation

Le tableau suivant présente, pour l'ensemble des 9 communes, le rendement du réseau de distribution, et la consommation journalière par habitant calculée, pour l'année 2020. Pour cette unité de gestion, le rendement utilisé est donné dans la bibliographie pour l'ensemble du syndicat.

UGE	Rendement en 2020	Consommation journalière par habitant (l/j/hab) en 2020
SIVOM du Larzac	56,6 %	170,7

L'AE-RMC estime une consommation moyenne annuelle par habitant de l'ordre de 150 l/jour. Le résultat est donc sensiblement supérieur.

3.7.3 Besoins en eau

Le tableau suivant présente, pour l'ensemble des 9 communes concernées, les estimations de volumes consommés annuellement et les volumes consommés en jour de pointe estivale, estimations actuelles (2020), à moyen terme (2035) et à long terme (2045), et ce pour les scénarii Tendanciel et Pessimiste.

Scénario	Actuel (2020)		Moyen terme (2035)		Long terme (2045)	
	Volume annuel (m3/an)	Volume en pointe estivale (m3/j)	Volume annuel (m3/an)	Volume en pointe estivale (m3/j)	Volume annuel (m3/an)	Volume en pointe estivale (m3/j)
Tendanciel	19 721	65	101 619	355	114 556	401
Pessimiste			104 761	366	120 586	422

3.7.4 Bilan Besoins / Ressources

Le SIVOM du Larzac gère l'alimentation en eau potable des 9 communes suivantes : les Rives, le Caylar, Saint-Félix-de-l'Héras, le Cros, Saint-Michel, Saint-Pierre-de-la-Fage, Sorbs, Saint-Maurice-de-Navacelles, et La Vacquerie et Saint-Martin-de-Castries. Les captages de Théron Est et Ouest, les captages des Rives, de Caylar Est et le captage de Juncas ont prélevé en 2018 un volume total de 35 257 m³.

Le SIVOM exploite également les captages de Tarlentier et de Bouquelaure Nord et Sud, sur la commune des Rives, pour un volume prélevé total de 203 805 m³ en 2018.

Enfin, le SIVOM est alimenté en eau superficielle, via une prise d'eau dans la Vis au droit de Saint-Maurice-de-Navacelles. Cependant, aucun volume n'est indiqué pour cette ressource sur les fichiers redevances de l'AERMC en 2018.

La production en eau des captages du syndicat était auparavant tout juste suffisante en période de forte demande et parfois insuffisante lors des étiages sévères. Le SIVOM avait alors projeté la création de deux forages d'exploitation, utilisés en alternance, pour compléter son alimentation en eau, au bord de la Vis, sur la commune de Saint-Maurice-de-Navacelles. Cette nouvelle ressource a été mis en service récemment, on ne dispose pas des volumes prélevés, cependant, il y aurait une autorisation de 1 000 m³/j (avis HA).

Avec ce complément (forages de Navacelles), l'ensemble des captages permettent de couvrir les besoins futurs et à long terme.

3.8 SIAEP du Causse de Blandas

3.8.1 Evolution de la population

Le tableau suivant présente l'évolution de la population dépendante de la masse d'eau FRDG 125 sur les 2 communes considérées dans l'étude, de 2020 à 2045, sur la base des taux indiqués par les données INSEE 2015-2017 (absence d'autres documents). Ces deux communes ne sont que partiellement alimentées par la FRDG 125. Le taux de dépendance de Vissec à la FRDG 125 va augmenter (à court terme) suite à la mise en exploitation des forages de Navacelles (import d'eau depuis le SIVOM du Larzac).

Commune	Taux (%/an)	Population actuelle - 2020		Population à moyen terme - 2035		Population à long terme - 2045	
		Population permanente	Population saisonnière	Population permanente	Population saisonnière	Population permanente	Population saisonnière

Phase 1 – Volume 3

Rogues	0,6	13	14	14	15	15	16
Vissec	2,1	2	3	14	14	17	17
TOTAL		15	17	28	29	32	33

3.8.2 Indicateurs d'exploitation

Le tableau suivant présente, pour l'ensemble des 2 communes, le rendement du réseau de distribution, et la consommation journalière par habitant calculée, pour l'année 2020. Pour cette unité de gestion, le rendement utilisé est donné dans la bibliographie pour l'ensemble du syndicat.

UGE	Rendement en 2020	Consommation journalière par habitant (l/j/hab) en 2020
SIAEP du Causse de Blandas	67,33 %	95,3

L'AE-RMC estime une consommation moyenne annuelle par habitant de l'ordre de 150 l/jour. Le résultat est donc inférieur. Les volumes consommés sont faibles par rapport à la population concernée. Il est possible que les rendements aient été sous estimés ou que les populations concernées soient trop importantes pour les volumes prélevés sur la FRDG125 (petits hameaux). Les communes de Rogues et Vissec ne sont que partiellement alimentées par la FRDG 125.

3.8.3 Besoins en eau

Le tableau suivant présente, pour l'ensemble des 2 communes concernées, les estimations de volumes consommés annuellement et les volumes consommés en jour de pointe estivale, estimations actuelles (2020), à moyen terme (2035) et à long terme (2045), et ce pour les scénarii Tendanciel et Pessimiste.

Scénario	Actuel (2020)		Moyen terme (2035)		Long terme (2045)	
	Volume annuel (m3/an)	Volume en pointe estivale (m3/j)	Volume annuel (m3/an)	Volume en pointe estivale (m3/j)	Volume annuel (m3/an)	Volume en pointe estivale (m3/j)
Tendanciel	783	3	1 663	6	1 865	7
Pessimiste			1 715	6	1 963	9

3.8.4 Bilan Besoins / Ressources

Les communes de Rogues et Vissec sont que partiellement alimentées par la FRDG 125. Le taux de dépendance de Vissec à la FRDG 125 va augmenter (à court terme) suite à la mise en exploitation des forages de Navacelles (import d'eau depuis le SIVOM du Larzac). Les communes sont donc alimentées en partie par le forage des Madières. Les débits prélevés sur cet ouvrage sont estimés à 3 573 m³/an. Le volume autorisé est de 200 m³/j. Le forage permet donc de couvrir largement les besoins futurs et à long terme.

3.9 SIAEP du Larzac

3.9.1 Evolution de la population

Le tableau suivant présente l'évolution de la population dépendante de la masse d'eau FRDG 125 sur la seule commune considérée dans l'étude (Le Clapier), de 2020 à 2045, sur la base des taux indiqués par les données INSEE 2015-2017 (absence d'autres documents).

Commune	Taux (%/an)	Population actuelle - 2020		Population à moyen terme - 2035		Population à long terme - 2045	
		Population permanente	Population saisonnière	Population permanente	Population saisonnière	Population permanente	Population saisonnière
Le Clapier	0,8	78	60	84	65	91	71

3.9.2 Indicateurs d'exploitation

Le tableau suivant présente, pour la commune du SIAEP considérée, le rendement du réseau de distribution, et la consommation journalière par habitant calculée, pour l'année 2020. Pour cette unité de gestion, le rendement utilisé est donné dans la bibliographie pour l'ensemble du syndicat.

UGE	Rendement en 2020	Consommation journalière par habitant (l/j/hab) en 2020
SIAEP du Larzac	63,7 %	230,3

L'AE-RMC estime une consommation moyenne annuelle par habitant de l'ordre de 150 l/jour. Le résultat est donc inférieur. Les volumes sont importants par rapport à la population concernée. Il existerait possiblement des exports vers d'autres communes au sein du SIAEP du Larzac. Une part de la consommation pourrait être à rattacher à l'élevage ovin.

3.9.3 Besoins en eau

Le tableau suivant présente, pour l'ensemble des 2 communes concernées, les estimations de volumes consommés annuellement et les volumes consommés en jour de pointe estivale, estimations actuelles (2020), à moyen terme (2035) et à long terme (2045), et ce pour les scénarii Tendanciel et Pessimiste.

Scénario	Actuel (2020)		Moyen terme (2035)		Long terme (2045)	
	Volume annuel (m3/an)	Volume en pointe estivale (m3/j)	Volume annuel (m3/an)	Volume en pointe estivale (m3/j)	Volume annuel (m3/an)	Volume en pointe estivale (m3/j)
Tendanciel	8 632	30	10 337	36	10 964	38
Pessimiste			10 657	37	11 541	40

3.9.4 Bilan Besoins / Ressources

La commune est alimentée par trois captages : Fojolles, Trelaygues et Mazuc-Mezerens. Le volume total prélevé en 2018 est de 15 025 m³. Les volumes de prélèvements autorisés ne sont pas connus.

3.10 Communes disposant de la compétence AEP – Hérault

3.10.1 Evolution de la population

Le tableau suivant présente l'évolution de la population dépendante de la masse d'eau FRDG 125 sur l'ensemble des communes disposant de la compétence AEP sur le département de l'Hérault, de 2020 à 2045, sur la base des taux indiqués par les données de la lettre démographique 2020 du Pays Cœur d'Hérault, des SDAEP et des données INSEE 2015-2017 (quand absence d'autres documents). Les communes de Pégaïrolles-de-l'Escalette, Saint-Bauzille-de-Putois et Saint-Etienne-de-Gourgas ne dépendent que partiellement de la FRDG 125. Le taux de dépendance à la FRDG 125 est amené à augmenter à courts termes pour Pégaïrolles-de-l'Escalette et Saint-Etienne-de-Gourgas, suite à la mise en exploitation des forages de Navacelles (import d'eau depuis le SIVOM du Larzac).

Commune	Taux (%/an)	Population actuelle - 2020		Population à moyen terme - 2035		Population à long terme - 2045	
		Population permanente	Population saisonnière	Population permanente	Population saisonnière	Population permanente	Population saisonnière
Agonès	1,7	271	36	321	42	380	50
Brissac	-0,2	627	1411	615	1383	602	1356
Ceilhes-et-Rocozels	2,5	329	803	421	1027	539	1315
Gornières	2,2	130	116	162	145	201	180
Joncels	1,2	317	132	357	149	402	167
Lauroux	-0,1	202	106	200	105	198	103
Les Plans	-0,2	259	97	254	96	249	94
Montoulieu	3,9	165	266	242	389	355	571
Pégaïrolles-de-l'Escalette	0,8	128	111	160	138	173	150
Roqueredonde	1,1	332	65	370	73	413	81
Saint-Bauzille-de-Putois	2,5	60	11	77	15	99	19
Saint-Etienne-de-Gourgas	1,1	454	103	541	122	603	137
Saint-Privat	0,5	416	186	437	196	460	206
Soubès	0,7	944	305	1012	327	1085	351

3.10.2 Indicateurs d'exploitation

Le tableau suivant présente, pour les 14 communes héraultaises disposant de la compétence AEP et étant partiellement ou totalement alimentée par la FRDG 125, le rendement du réseau de distribution, et la consommation journalière par habitant calculée, pour l'année 2020. Pour chaque unité de gestion, le rendement utilisé est donné dans la bibliographie pour l'ensemble du syndicat, ou a été établi par pondération du rendement des différents services concernés par rapport au volume d'eau distribué sur chacun.

Phase 1 – Volume 3

UGE	Rendement en 2020	Consommation journalière par habitant (l/j/hab) en 2020
Agonès	80,76 %	137,5
Brissac	71,04 %	116,6
Ceilhes-et-Rocozeles	69,00 %	137,9
Gorniès	72,19 %	126,5
Joncels	13,00 %	78,6
Lauroux	75,09 %	411,5
Les Plans	66,56 %	200,5
Montoulieu	40,33 %	162,8
Pégairolles-de-l'Escalette	67,36 %	133,1
Roqueredonde	71,86 %	147,3
Saint-Bauzille-de-Putois	95,80 %	176,9
Saint-Etienne-de-Gourgas	64,00 %	191,7
Saint-Privat	51,79 %	379,3
Soubès	81,90 %	201,0

L'AE-RMC estime une consommation moyenne annuelle par habitant de l'ordre de 150 l/jour. Le résultat est donc très inférieur dans le cas de la commune de Joncels. Ce résultat pourrait peut-être être expliqué par la faible estimation du rendement (13 %) indiqué dans le RPQS.

Il est en revanche beaucoup plus élevé pour les communes suivantes :

- Lauroux : Les volumes importés depuis le SIEL incluent peut-être des volumes exportés vers les Plans et Soubès (volumes a priori peu importants), mais aucune précision à ce sujet. Une part de la consommation pourrait être à rattacher à l'élevage ovin (AOP Roquefort).
- Les Plans : Les volumes sont légèrement importants au vu de la population concernée. Une part de la consommation pourrait être à rattacher à l'élevage ovin (AOP Roquefort).
- Saint-Privat : les volumes prélevés sont très importants. Le SDAEP de 2009 (seules données disponibles) indique l'existence de gros consommateurs utilisant 50 % de l'eau potable distribuée sur l'UGE. Cette commune en fait pas partie de l'AOP Roquefort.
- Soubès : Les volumes prélevés sont légèrement importants au vu de la population concernée. Cette commune en fait pas partie de l'AOP Roquefort.

3.10.3 Besoins en eau

Le tableau suivant présente, pour l'ensemble des 14 communes concernées, les estimations de volumes consommés annuellement et les volumes consommés en jour de pointe estivale, estimations actuelles (2020), à moyen terme (2035) et à long terme (2045), et ce pour les scénarii Tendanciel et Pessimiste.

Phase 1 – Volume 3

UGE	Scénario	Actuel (2020)		Moyen terme (2035)		Long terme (2045)	
		Vc annuel (m3/an)	Vc jour de pointe estivale (m3/j)	Vc annuel (m3/an)	Vc jour de pointe estivale (m3/j)	Vc annuel (m3/an)	Vc jour de pointe estivale (m3/j)
Agonès	Tendanciel	13 774	40	18 028	52	20 899	61
	Pessimiste			18 586	54	21 998	64
Brissac	Tendanciel	53 881	226	58 401	245	56 063	235
	Pessimiste			60 207	252	59 014	247
Ceilhes-et-Rocozels	Tendanciel	34 923	148	49 434	210	61 975	263
	Pessimiste			50 963	216	65 237	277
Gorniès	Tendanciel	8 255	30	11 347	41	13 815	50
	Pessimiste			11 698	42	14 542	52
Joncels	Tendanciel	10 442	34	13 010	42	14 356	46
	Pessimiste			13 412	43	15 112	49
Lauroux	Tendanciel	36 355	120	39 801	132	38 592	128
	Pessimiste			41 032	136	40 624	134
Les Plans	Tendanciel	21 393	68	23 187	74	22 259	71
	Pessimiste			23 905	76	23 431	74
Montoulieu	Tendanciel	16 808	67	27 248	108	39 124	155
	Pessimiste			28 091	111	41 183	163
Pégairolles-de-l'Escalette	Tendanciel	8 452	30	11 954	43	12 679	45
	Pessimiste			12 324	44	13 346	48
Roqueredonde	Tendanciel	18 624	56	22 975	69	25 103	75
	Pessimiste			23 686	71	26 424	79
Saint-Bauzille-de-Putois	Tendanciel	4 047	12	5 728	17	7 181	21
	Pessimiste			5 905	18	7 559	23
Saint-Etienne-de-Gourgas	Tendanciel	33 584	101	44 369	134	48 478	146
	Pessimiste			45 742	138	51 030	154
Saint-Privat	Tendanciel	66 939	217	77 807	252	80 100	260
	Pessimiste			80 213	260	84 316	273
Soubès	Tendanciel	76 440	239	90 634	283	95 178	297
	Pessimiste			93 437	292	100 188	313

3.10.4 Bilan Besoins / Ressources

La commune d'Agonès exploite le forage de Lergue (volumes autorisés : 12 m³/h et 240 m³/jour) sur lequel ont été prélevés en moyenne environ 17 000 m³ en 2017-2018, volume inférieur au volume autorisé. Le volume actuellement autorisé couvre les besoins futurs à long terme.

Phase 1 – Volume 3

La commune de Brissac est alimentée depuis la source de la Foux de Brissac (volumes autorisés : 30 m³/h, 510 m³/jour et 92 400 m³/an). Mentionnons que ce captage alimente également, à hauteur de 5556 m³ (2018), la commune de Saint-André-de-Buèges. Les volumes actuellement prélevés, de l'ordre de 80 000 m³/an (moyenne 2017-2018) sont actuellement inférieurs aux volumes autorisés, la ressource est donc suffisante et le restera à long terme (ressource excédentaire) puisque la source de La Foux de Brissac est une ressource importante dont le débit d'étiage est à ce jour évalué à 117 l/s soit plus de 400 m³/h, les prélèvements actuels ne représentant que 1,5% du débit d'étiage de la source.

La commune de Ceilhes-et-Rocozels exploite trois captages : les sources Gandials, Martin et Rocozels. Le volume total prélevé est de 55 352 m³ en 2018. Les débits d'étiages sont de 259 m³/j pour la source Gandials, 173 m³/j pour la source Martin. Le débit moyen de la source Rocozels serait de 21 m³/j. Les volumes actuellement prélevés sont inférieurs aux volumes autorisés. Les ressources sont donc suffisantes et le resteront a priori à long terme.

La commune de Gornies exploite quatre captages : les sources Fousse Amont et Fousse Aval, le captage de Souteyrol et le captage de Carteyral (appoint). Le volume total prélevé est de 12 820 m³ en 2018. Les volumes de prélèvements autorisés sont de 146 m³/j pour l'ensemble des captages dont 80 m³/j pour le captage de Carteyral. Les volumes actuellement prélevés sont donc inférieurs aux volumes autorisés. Les ressources sont donc suffisantes et le resteront a priori à long terme.

La commune de Joncels exploite trois captages : la source d'Uslade, la source du Gravezon, et le forage Coste de Bagno. Le volume total prélevé est de 83 787 m³ en 2018. Les volumes de prélèvements autorisés sont respectivement de 345 m³/j pour la source du Gravezon, 43.2 m³/j pour la source Uslade et 2 m³/h pour le forage de Coste de Bagno 2006. La source Uslade est soumise à un projet d'abandon. Les volumes actuellement prélevés sont donc inférieurs aux volumes autorisés. Les ressources sont donc suffisantes et le resteront a priori à long terme.

Une partie de la commune de Lauroux est alimentée par la source Beaume Boucart Sud à raison de 900 m³/an environ. La part de la population concernée de Lauroux n'est pas spécifiée mais semble être infime. Le débit de la source n'est pas connu. D'après le SDAEP, les besoins moyens sont de l'ordre de 3 m³/j - 970 m³/an. Le reste de la commune est alimentée par la source Payrol.

La commune de Les Plans est en partie alimentée par la source de Payrol 1 Sud gérée par le SIE du Lodévois, pour la desserte d'écarts (la seule donnée connue : prélèvement de 4510 m³ en 2009, d'après le SDAEP), mais également par ses trois captages communaux : source de Soulages, source Vernède et captage de Lambeyran (28 307 m³ en 2018 prélevés en cumulé). Les volumes de prélèvement autorisés pour les 3 captages communaux ne sont pas spécifiés. Les volumes d'étiage cumulés de ces trois sources sont de l'ordre de 350 m³/j. Les ressources sont donc suffisantes et le resteront a priori à long terme.

La commune de Montoulieu exploite le captage des trois Baumettes (volumes autorisés : 250 m³/jour) sur lequel ont été prélevés en moyenne environ 51 000 m³ en 2017-2018, volume inférieur au volume autorisé. Mentionnons que le captage alimente également pour partie la commune de Saint-Bauzille-de-Putois à hauteur de 4 224 m³ en 2018, commune principalement alimentée par les captages du Rieutord qui prélèvent dans les alluvions de l'Hérault. Le volume actuellement autorisé sur le captage des trois Baumettes couvre les besoins futurs à long terme.

La commune de Pégaïrolles-de-l'Escalette est alimentée par la source Adoux sur laquelle a été prélevée 14 941 m³ en 2017 et 12 504 m³ en 2018. La capacité minimale de production de la source serait de 2 592 m³/j. Cette ressource est excédentaire. La ressource est suffisante et devrait le rester à long terme. Ce captage est très productif et pourrait alimenter d'autres communes du secteur.

La commune de Roqueronde est alimentée par les captages du Mas Neuf et de la Doux. La source du Mas Neuf est soumise à un projet d'abandon. La commune a prélevé en moyenne 14 000 m³ sur les ressources en 2017-

Phase 1 – Volume 3

2018. Le débit moyen de la source de la Doux serait de 1030 m³/j. Cette ressource semble donc être suffisante pour répondre aux besoins de la commune et le restera à long terme.

Une infime partie de la commune de Saint Bauzille-de-Putois est alimentée par le captage des Trois Baumettes situé à Montoulieu. Les prélèvements sont de 4 224 m³/an. La commune dépend pour le reste à 97 % de la masse d'eau FRDG311 (captages Rieutord Sud et Nord).

La commune de Saint-Etienne-de-Gourgas est principalement alimentée par trois captages implantés sur la FRDG 125 (captages de Bronzinadouire, Champ du Lac et Bourbounelle : volume total prélevé de 52 897 m³ en 2018). La commune dépend à 89 % de prélèvement sur la FRDG 125 et sera dépendante à 95 % dans le futur. Les trois captages ont des volumes de prélèvement autorisés cumulés de 550 m³/j. Les volumes actuellement prélevés sont inférieurs aux volumes autorisés. Les ressources sont donc suffisantes et le resteront a priori à long terme.

La commune de Saint-Privat est alimentée par trois captages implantés sur la FRDG 125 (captages de la Tour, de Las Caranties et de Valrousse : volume total prélevé de 132 341 m³ en 2018). Les trois captages ont des volumes de prélèvement autorisés cumulés de 280 m³/j et de 103 500 m³/an. Les débits prélevés sont supérieurs aux débits autorisés. Le rendement est faible (51 %).

La commune de Soubès est principalement alimentée par les sources de Coutelles (Amont et Aval) et le forage de Saint-Pons. Le volume de prélèvement autorisé serait pour l'ensemble des ressources de 380 m³/j et 140 000 m³/an. Les volumes actuellement prélevés (93 968 m³ en 2018) sont donc inférieurs aux volumes autorisés. Les ressources sont donc suffisantes et le resteront a priori à long terme.

3.11 Communes disposant de la compétence AEP – Gard

3.11.1 Evolution de la population

Le tableau suivant présente l'évolution de la population dépendante de la masse d'eau FRDG 125 sur l'ensemble des communes disposant de la compétence AEP sur le département du Gard, de 2020 à 2045, sur la base des taux indiqués par les données des SDAEP et des données INSEE 2015-2017 (quand absence d'autres documents). Les communes de Arrigas, Bez et Esparon, La Cadière et Cambo et Sumène ne dépendent que partiellement de la FRDG 125.

Commune	Taux (%/an)	Population actuelle - 2020		Population à moyen terme - 2035		Population à long terme - 2045	
		Population permanente	Population saisonnière	Population permanente	Population saisonnière	Population permanente	Population saisonnière
Arre	0,3	297	117	306	120	315	124
Arrigas	0,1	13	12	13	12	13	12
Bez-et-Esparon	0,7	94	41	100	44	108	48
La Cadière-et-Cambo	0,4	81	14	85	14	88	15
Molières-Cavaillac	0,4	971	316	1011	329	1052	343
St-Laurent-le-Minier	1,5	352	147	409	171	474	198
Sumène	-1,3	48	18	42	16	37	14

3.11.2 Indicateurs d'exploitation

Le tableau suivant présente, pour les 7 communes gardoises disposant de la compétence AEP et étant partiellement ou totalement alimentée par la FRDG 125, le rendement du réseau de distribution, et la consommation journalière par habitant calculée, pour l'année 2020. Pour chaque unité de gestion, le rendement utilisé est donné dans la bibliographie pour l'ensemble du syndicat, ou a été établi par pondération du rendement des différents services concernés par rapport au volume d'eau distribué sur chacun.

UGE	Rendement en 2020	Consommation journalière par habitant (l/j/hab) en 2020
Arre	45,40 %	110,0
Arrigas	99,65 %	134,5
Bez-et-Esparon	34,93 %	98,8
La Cadière-et-Cambo	59,60 %	243,1
Molières-Cavaillac	64,27 %	173,7
Saint-Laurent-le-Minier	28,78 %	135,0
Sumène	53,40 %	74,5

L'AE-RMC estime une consommation moyenne annuelle par habitant de l'ordre de 150 l/jour.

Le résultat est donc très inférieur dans le cas des communes suivantes :

- Bez et Esparon : Les volumes sont faibles par rapport à la population concernée, ce qui pourrait être lié à une sous-estimation du rendement ou des volumes qui permettent de le calculer.
- Sumène : Les volumes sont faibles par rapport à la population concernée, peut-être lié à un rendement sous-estimé.

Il est en revanche beaucoup plus élevé pour la commune de La Cadière et Cambo.

3.11.3 Besoins en eau

Le tableau suivant présente, pour l'ensemble des 7 communes concernées, les estimations de volumes consommés annuellement et les volumes consommés en jour de pointe estivale, estimations actuelles (2020), à moyen terme (2035) et à long terme (2045), et ce pour les scénarii Tendanciel et Pessimiste.

UGE	Scénario	Actuel (2020)		Moyen terme (2035)		Long terme (2045)	
		Vc annuel (m3/an)	Vc jour de pointe estivale (m3/j)	Vc annuel (m3/an)	Vc jour de pointe estivale (m3/j)	Vc annuel (m3/an)	Vc jour de pointe estivale (m3/j)
Arre	Tendanciel	13 553	43	15 442	49	15 584	50
	Pessimiste			15 920	51	16 404	52
Arrigas	Tendanciel	877	3	979	4	969	4
	Pessimiste			1 010	4	1 020	4
Bez-et-Esparon	Tendanciel	3 916	13	4 643	15	4 876	16
	Pessimiste			4 786	15	5 132	17
La Cadière-et-Cambo	Tendanciel	7 447	22	8 571	25	8 736	26
	Pessimiste			8 836	26	9 196	27

Phase 1 – Volume 3

Molières-Cavaillac	Tendanciel	68 000	212	78 256	244	79 764	249
	Pessimiste			80 677	252	83 963	262
Saint-Laurent-le-Minier	Tendanciel	19 912	64	25 553	82	29 044	93
	Pessimiste			26 343	85	30 573	98
Sumène	Tendanciel	1 467	5	1 423	5	1 223	4
	Pessimiste			1 467	5	1 287	4

3.11.4 Bilan Besoins / Ressources

La commune d'Arre est alimentée par le captage de la source Fontasse. Le débit prélevé était de 30 405 m³ en 2018. Le volume de prélèvement autorisé est de 150 m³/j. Le volume journalier autorisé permet de couvrir les besoins actuels et les besoins futurs à long terme.

La commune de Molières-Cavaillac est alimentée par deux captages dont un en secours. Le forage F4 de la Plaine a prélevé 107 359 m³ en 2018. La source de Lasfont est utilisée en secours. Le volume de prélèvement autorisé est de 110 000 m³/an pour les deux ouvrages. Sans modification, le volume annuel autorisé ne permettra pas de couvrir les besoins futurs à long terme. Les rendements observés sur le réseau sont faibles.

La commune de Saint-Laurent-le-Minier est alimentée par deux captages sur la FRDG 125. À noter qu'une source privée sur la commune permet le soutien à l'étiage de l'UDI de La Combe. Les volumes ne sont cependant pas spécifiés et non quantifiables car la fréquence d'utilisation de cette ressource (pour 9 habitants) n'est pas précisée. Par ailleurs (d'après le SDAEP de 2013), la commune de Saint-Laurent-le-Minier alimenterait une partie de la commune de Saint-Julien-de-la-Nef (située plus au Nord) mais les volumes et nombre d'habitants concernés ne sont pas spécifiés. 76 948 m³ ont été prélevés sur le captage du Rosier et la source de la Combe en 2018. Le volume de prélèvement autorisé est de 800 m³/j pour le captage du Rosier, le volume est non spécifié pour la source de la Combe. Le volume journalier autorisé permet de couvrir les besoins actuels et les besoins futurs à long terme.

Certaines communes ne dépendent que très partiellement de la masse d'eau FRDG 125 :

- La commune d'Arrigas ne dépend qu'à 6 % de prélèvements sur la masse d'eau FRDG 125. 880 m³ ont été prélevés sur la source Courtière en 2018 alors que 2 200 m³/an sont autorisés.
- La commune de Bez-et-Esparon ne dépend qu'à 27 % de prélèvements sur la masse d'eau FRDG 125. 12 464 m³ ont été prélevés sur la source du Moulin en 2018 alors que le débit d'étiage de la source serait de 78 m³/j.
- La commune de Sumène dépendrait à seulement 3 % de la FRDG 125. La source de Cezas et le forage du Ranc de Banes (appoint) sont utilisés. 2 916 m³ ont été prélevés en 2018 sur la source de Cezas. La population concernée par ces deux captages est de 85 habitants en période de pointe. Cette ressource est suffisante pour couvrir à long terme les besoins de la commune.
- La commune de La Cadière-et-Cambo exploite le forage de Poumet (volumes autorisés : 25 m³/h et 500 m³/jour) sur lequel ont été prélevés 31 000 et 12 775 m³/an respectivement en 2017 et 2018. La commune ne dépend qu'à 37% de la masse d'eau FRDG 125, elle dispose d'un autre captage d'eau potable sur une autre masse d'eau. Le volume journalier autorisé permet de couvrir les besoins actuels et les besoins futurs à long terme.

3.12 Synthèse des besoins futurs pour l'alimentation en eau potable sur la masse d'eau

3.12.1 Evolution de la population

UGE	Population actuelle - 2020		Population à moyen terme - 2035		Population à long terme - 2045	
	Population permanente	Population saisonnière	Population permanente	Population saisonnière	Population permanente	Population saisonnière
CC du Clermontais	1228	41	1294	44	1365	47
CC Grand Pic Saint Loup	288	327	399	468	564	687
CC Vallée de l'Hérault	3649	898	3810	707	4319	784
SM des Cinq Vallées	972	574	1057	610	1160	668
SIEA de la Région de Ganges	0	0	9563	971	11098	1127
SIE du Lodévois	9085	1918	9384	2288	9730	2782
SIVOM du Larzac	267	132	1057	807	1218	932
SIAEP du Causse du Blandas	15	17	28	29	32	33
SIAEP du Larzac	78	60	84	65	91	71
Agonès	271	36	321	42	380	50
Brissac	627	1411	615	1383	602	1356
Ceilhes-et-Rocozels	329	803	421	1027	539	1315
Gorniès	130	116	162	145	201	180
Joncels	317	132	357	149	402	167
Lauroux	202	106	200	105	198	103
Les Plans	259	97	254	96	249	94
Montoulieu	165	266	242	389	355	571
Pégairolles-de-l'Escalette	128	111	160	138	173	150
Roqueredonde	332	65	370	73	413	81
Saint-Bauzille-de-Putois	60	11	77	15	99	19
Saint-Etienne-de-Gourgas	454	103	541	122	603	137
Saint-Privat	416	186	437	196	460	206
Soubès	944	305	1012	327	1085	351
Arre	297	117	306	120	315	124

Phase 1 – Volume 3

Arrigas	13	12	13	12	13	12
Bez-et-Esparon	94	41	100	44	108	48
La Cadière-et-Cambo	81	14	85	14	88	15
Molières-Cavaillac	971	316	1011	329	1052	343
Saint-Laurent-le-Minier	352	147	409	171	474	198
Sumène	48	18	42	16	37	14
TOTAL	22 072	8 380	33 811	10 902	37 423	12 665
TOTAL desservi (95%)	20 968	7 961	32 120	10 357	35 552	12 032

3.12.2 Evolution des besoins en eau

Le tableau suivant résume l'évolution envisagée des besoins en eau aux horizons 2035 et 2045. Cette évolution est principalement due à la croissance démographique et touristique et l'augmentation des rendements des réseaux.

UGE	Scénario	Actuel (2020)		Moyen terme (2035)		Long terme (2045)	
		annuel (m3/an)	pointe estivale (m3/j)	annuel (m3/an)	pointe estivale (m3/j)	annuel (m3/an)	pointe estivale (m3/j)
CC Grand Pic St Loup	Tendanciel	18 458	69	28 605	107	40 185	152
	Pessimiste			29 489	111	42 300	160
CC Vallée de l'Hérault	Tendanciel	339 591	1 033	392 456	1 168	438 982	1 305
	Pessimiste			404 593	1 204	462 086	1 374
CC du Clermontais	Tendanciel	139 766	389	162 947	454	168 316	469
	Pessimiste			167 987	468	177 175	494
SM des Cinq Vallées	Tendanciel	60 227	203	71 381	239	76 614	257
	Pessimiste			73 588	247	80 646	270
SIEA Région de Ganges	Tendanciel	560 978	1 684	650 329	1 975	672 785	2 074
	Pessimiste			670 442	2 036	708 194	2 183
SIE du Lodévois	Tendanciel	560 978	1 684	650 329	1 975	672 785	2 074
	Pessimiste			670 442	2 036	708 194	2 183
SIVOM du Larzac	Tendanciel	19 721	65	101 619	355	114 556	401
	Pessimiste			104 761	366	120 586	422
SIAEP Causse de Blandas	Tendanciel	783	3	1 663	6	1 865	7
	Pessimiste			1 715	6	1 963	9
SIAEP du Larzac	Tendanciel	8 632	30	10 337	36	10 964	38
	Pessimiste			10 657	37	11 541	40
Agonès	Tendanciel	13 774	40	18 028	52	20 899	61
	Pessimiste			18 586	54	21 998	64
Brissac	Tendanciel	53 881	226	58 401	245	56 063	235
	Pessimiste			60 207	252	59 014	247
	Tendanciel	34 923	148	49 434	210	61 975	263

Phase 1 – Volume 3

Ceilhes-et-Rocozels	Pessimiste			50 963	216	65 237	277
Gornières	Tendanciel	8 255	30	11 347	41	13 815	50
	Pessimiste			11 698	42	14 542	52
Joncels	Tendanciel	10 442	34	13 010	42	14 356	46
	Pessimiste			13 412	43	15 112	49
Lauroux	Tendanciel	36 355	120	39 801	132	38 592	128
	Pessimiste			41 032	136	40 624	134
Les Plans	Tendanciel	21 393	68	23 187	74	22 259	71
	Pessimiste			23 905	76	23 431	74
Montoulieu	Tendanciel	16 808	67	27 248	108	39 124	155
	Pessimiste			28 091	111	41 183	163
Pégairolles-de-l'Escalette	Tendanciel	8 452	30	11 954	43	12 679	45
	Pessimiste			12 324	44	13 346	48
Roqueredonde	Tendanciel	18 624	56	22 975	69	25 103	75
	Pessimiste			23 686	71	26 424	79
Saint-Bauzille-de-Putois	Tendanciel	4 047	12	5 728	17	7 181	21
	Pessimiste			5 905	18	7 559	23
Saint-Etienne-de-Gourgas	Tendanciel	33 584	101	44 369	134	48 478	146
	Pessimiste			45 742	138	51 030	154
Saint-Privat	Tendanciel	66 939	217	77 807	252	80 100	260
	Pessimiste			80 213	260	84 316	273
Soubès	Tendanciel	76 440	239	90 634	283	95 178	297
	Pessimiste			93 437	292	100 188	313
Arre	Tendanciel	13 553	43	15 442	49	15 584	50
	Pessimiste			15 920	51	16 404	52
Arrigas	Tendanciel	877	3	979	4	969	4
	Pessimiste			1 010	4	1 020	4
Bez-et-Esparon	Tendanciel	3 916	13	4 643	15	4 876	16
	Pessimiste			4 786	15	5 132	17
La Cadière-et-Cambo	Tendanciel	7 447	22	8 571	25	8 736	26
	Pessimiste			8 836	26	9 196	27
Molières-Cavaillac	Tendanciel	68 000	212	78 256	244	79 764	249
	Pessimiste			80 677	252	83 963	262
Saint-Laurent-le-Minier	Tendanciel	19 912	64	25 553	82	29 044	93
	Pessimiste			26 343	85	30 573	98
Sumène	Tendanciel	1 467	5	1 423	5	1 223	4
	Pessimiste			1 467	5	1 287	4
TOTAL	Tendanciel	1 667 246	5 224	2 590 120	8 023	2 816 298	8 766
	Pessimiste			2 670 226	8 271	2 964 524	9 227

Concernant les besoins agricoles et industriels, nous n'avons retracé aucune information sur leur possible évolution future. Le territoire de la FRDG 125 est peu concerné par l'irrigation (Figure 13) ou par des projets d'irrigation (Figure 14). Il est possible que des projets privés émergent à terme sur ce territoire, en particulier relié à la viticulture et aux caves, mais ces projets ne sont pas connus ni anticipés.

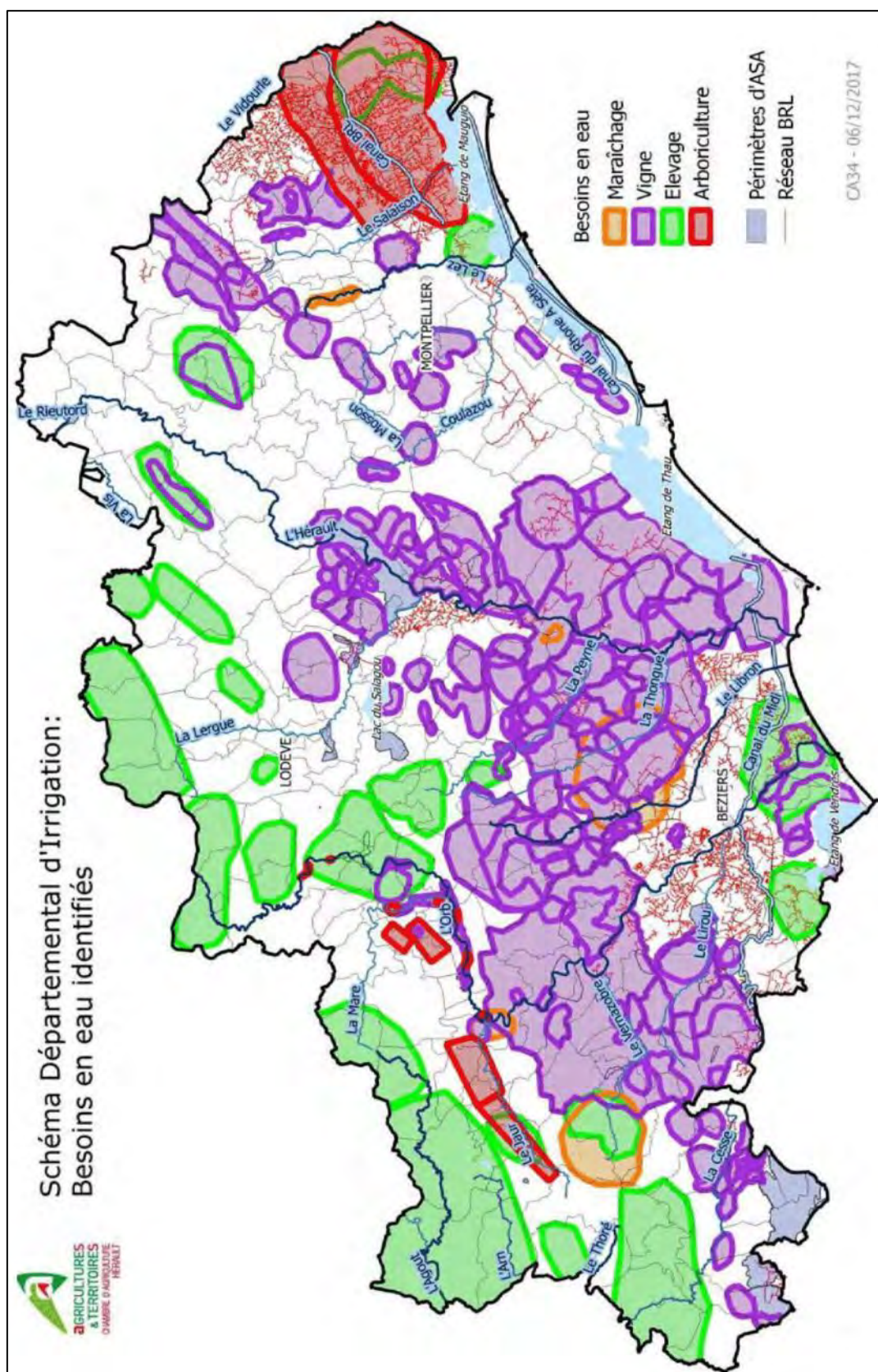


Figure 13 : Besoins en eau identifiés pour l'irrigation (Schéma départemental d'irrigation 2018-2030 - Département Hérault)



3.12.3 Bilan Besoins / Ressources

UGE	Etat du bilan besoin / ressource		Remarques (Solutions envisagées / difficultés rencontrées)
	Moyen terme	Long terme	
CC du Clermontais <i>Forages Rabieux (Ceyras)</i> <i>Forages des Carons (Saint-Saturnin-de-Lucian)</i>	Bilan équilibré Ressource excédentaire	Besoin excédentaire Ressource excédentaire	Le volume actuellement autorisé sur le captage de Rabieux ne suffit pas à lui seul à couvrir les besoins futurs à moyen et long terme. Les volumes importés depuis les forages de Carons permettent de compléter la demande et augmenteront probablement dans le futur.
CC Grand Pic Saint Loup <i>Forage du Deves Source des Escanaux (Saint-Jean-de-Buèges)</i> <i>Source de la Buèges (Pégairolles-de-Buèges)</i>	Bilan équilibré Ressource excédentaire	Besoin excédentaire Ressource excédentaire	Pour Saint-Jean-de-Buèges, nécessité d'améliorer le rendement des réseaux de distribution. Bien qu'étant une ressource importante, la source de la Buèges est éloignée des besoins en eau potable
CC Vallée de l'Hérault <i>Forages du Drac (Montpeyroux)</i> <i>Forages Carons (Saint-Saturnin-de-Lucian)</i>	Bilan équilibré Bilan équilibré	Besoin excédentaire Besoin excédentaire	Les besoins en eau potable des communes alimentées par les forages du Drac sont grandissants et vont dépasser à moyen terme les volumes autorisés. La ressource est toutefois largement suffisante pour envisager des prélèvements supplémentaires et assurer les besoins futurs à long terme. Le volume autorisé pour les captages de Carons serait de 250 m³/j (SDAEP de 2013). Le captage de Carons Ouest est exploité (2012) à un débit de 30 m³/h. Le forage de Carons Est

Phase 1 – Volume 3

			(secours à Carons Ouest) permettrait un débit d'exploitation de 50 m ³ /h et peut être plus.
SM des Cinq Vallées <i>Source de la Mendrierie et sources Fonbine 1 et 2 (Avène)</i> <i>Source des Martres et Forage Mas Bas (Brénas)</i> <i>Source des Lignièrres (Dio-et-Valquières)</i> <i>Captages du Bosc, Ragous et Valarèdes (Lavalette)</i> <i>Bergerie Lugagne, Labandio, Briande, Pascal (Lunas)</i> <i>Source Fontblanc 2 (Romiguières)</i>	Ressource excédentaire	Ressource excédentaire	La commune d'Avène ne dependra plus de la masse d'eau FRDG125 dans un futur proche. Les ressources sont excédentaires et peuvent satisfaire à l'augmentation des besoins. La ressource est excédentaire et les besoins en eau potable sont et resteront stables. Les ressources sont excédentaires et peuvent satisfaire à l'augmentation des besoins. Les ressources sont excédentaires et peuvent satisfaire à l'augmentation des besoins. La ressource est excédentaire et les besoins en eau potable sont et resteront stables.
SIEA de la Région de Ganges <i>Forages du Fesquet (Cazilhac)</i>	Ressource excédentaire	Ressource excédentaire	Les forages du Fesquet remplacent la prise d'eau dans l'Hérault afin d'abaisser les prélèvements d'eau dans le milieu superficiel.
SIE du Lodévois <i>Payrol 1 Sud (Lauroux)</i>	Ressource excédentaire	Ressource excédentaire	Le captage de Payrol est le captage qui prélève le plus sur la masse d'eau FRD125. Le volume autorisé permet de couvrir les besoins futurs et à long terme
SIVOM du Larzac <i>Les Rives et Caylar Est (Les Rives) Juncas (Saint-Pierre-de-la- Fage), Forages de</i>	Ressources excédentaires	Ressources excédentaires	La production en eau des captages du syndicat était auparavant tout juste suffisante en période de forte demande et parfois insuffisante lors des étiages sévères. Le SIVOM a

Phase 1 – Volume 3

Navacelles (Saint-Maurice-de-Navacelles)			récemment mis en service, les forages de Navacelles, l'ensemble des captages permettent donc de couvrir les besoins futurs et à long terme qui seront conséquents. Le SVOM du Larzac alimente en partie le SIAEP du Causse du Blandas.
SIAEP du Causse du Blandas Forage des Madières (Rogues) Forages de Navacelles (Saint-Maurice-de-Navacelles)	Ressource excédentaire	Ressource excédentaire	Les communes sont partiellement alimentées par la FRDG 125. Le taux de dépendance de la commune de Vissec à la FRDG 125 va augmenter (à court terme) suite à la mise en exploitation des forages de Navacelles (import d'eau depuis le SIVOM du Larzac).
SIAEP du Larzac Fojolles, Treylagues, Mazuc-Mezerens (Le Clapier)			Absence de données sur les captages
Agonès Forage de Lergue (Agonès)	Ressource excédentaire	Ressource excédentaire	Le Forage de Lergue est une ressource excédentaire, mais les besoins en eau potable sont et resteront modestes.
Brissac Source de la Foux (Brissac)	Ressource excédentaire	Ressource excédentaire	La source de la Foux est largement sous exploitée, mais son potentiel important pourrait vraisemblablement permettre l'alimentation en eau potable d'autres communes (exemple : Saint-Jean-de-Buèges)
Ceilhes-et-Rocozeles Gandials, Martin et Rocozeles (Ceilhes-et-Rocozeles)	Ressource excédentaire	Ressource excédentaire	Les ressources sont suffisantes à moyens et longs termes.
Gorniès Fousse Amont et Aval, Souteyrol, Carteyral (appoint) (Gorniès)	Ressource excédentaire	Ressource excédentaire	Les ressources sont suffisantes à moyens et longs termes.

Phase 1 – Volume 3

Joncels <i>Usclade, Gravezon, Coste de Bagno (Joncels)</i>	Ressource excédentaire	Ressource excédentaire	Les ressources sont suffisantes à moyens et longs termes.
Lauroux <i>Beaume Boucart Sud (Lauroux)</i>	Ressource excédentaire	Ressource excédentaire	Une petite partie de la population de Lauroux est alimentée par la source Beaume Boucart Sud. Le reste de la commune est alimentée par la source Payrol.
Les Plans <i>Soulages, source Vernèdes et source Lambeyran (Les Plans)</i>	Ressource excédentaire	Ressource excédentaire	La commune est en partie alimentée par la source de Payrol 1 Sud.
Montoulieu <i>Forage des trois Baumettes (Montoulieu)</i>	Ressource excédentaire	Ressource excédentaire	Le Forage des trois Baumettes est une ressource excédentaire, mais les besoins sont et resteront modestes
Pégairolles-de-l'Escalette <i>Adoux (Pégairolles-de-l'Escalette)</i>	Ressource excédentaire	Ressource excédentaire	La source de l'Adoux est largement sous exploitée, mais son potentiel important pourrait vraisemblablement permettre l'alimentation en eau potable d'autres communes.
Roqueredonde <i>Captage du Mas Neuf et source de la Doux (Roqueredonde)</i>	Ressource excédentaire	Ressource excédentaire	La source du Mas Neuf est soumise à un projet d'abandon ; la source de la Doux semble suffire aux besoins de la commune.
Saint-Bauzille-de-Putois <i>Captage du Rieutord (Saint-Bauzille-de-Putois) et Captage des trois Baumettes (Montoulieu)</i>	Ressource excédentaire	Ressource excédentaire	La commune est actuellement principalement alimentée par un captage situé dans les alluvions de l'Hérault. Ce captage pourrait être substitué à termes par un captage moins impactant vis-à-vis de la ressource superficielle, par exemple à partir d'une ressource non encore exploitée située sur la ME FRDG 115 (ZSNEA Vernède)
Saint-Etienne-de-Gourgas	Ressource excédentaire	Ressource excédentaire	Les ressources sont suffisantes à moyens et longs termes.

Phase 1 – Volume 3

<i>Bronzinadouire, Champ du Lac et Bourbounelle (Saint-Etienne-de- Gourgas)</i>			
Saint-Privat <i>Tour, Las Caranties, Valrousse (Saint-Privat)</i>	Besoin excédentaire	Besoin excédentaire	Les débits prélevés sont supérieurs aux débits autorisés. Le rendement est faible et de 51 %.
Soubès <i>Sources des Coutelles et forage Saint-Pons (Soubès)</i>	Ressource excédentaire	Ressource excédentaire	Les ressources sont suffisantes à moyens et longs termes.
Arre <i>Source Fontasse (Arre)</i>	Ressource excédentaire	Ressource excédentaire	La ressource est suffisante à moyens et à longs termes.
Arrigas <i>Source de la Courtière (Arrigas)</i>	Ressource excédentaire	Ressource excédentaire	La commune dépend partiellement de la masse d'eau FRDG 125.
Bez-et-Esparon <i>Source du Moulin (Bez-et-Esparon)</i>	Ressource excédentaire	Ressource excédentaire	La commune dépend partiellement de la masse d'eau FRDG 125.
La Cadière-et-Cambo <i>Forage du Poumet (La Cadière-et-Cambo)</i>	Ressource excédentaire	Ressource excédentaire	La commune dépend partiellement de la masse d'eau FRDG 125
Molières-Cavaillac <i>Forage F4 de la plaine, Source de Lasfont (secours) (Molières-Cavaillac)</i>	Besoin excédentaire	Besoin excédentaire	Sans modification, le volume annuel autorisé ne permettra pas de couvrir les besoins futurs à long terme. Les rendements observés sur le réseau sont faibles.
Saint-Laurent-le-Minier	Ressource excédentaire	Ressource excédentaire	La commune de Saint-Laurent-le-Minier alimenterait une partie de la commune de Saint-Julien-de-la-Nef (située plus au nord) mais les

Phase 1 – Volume 3

<i>Captage du Rosier et source de la Combe (Saint-Laurent-le-Minier)</i>			volumes et nombre d'habitants concernés ne sont pas spécifiés.
Sumène <i>Source de Cezas et Forage du Ranc de banes (appoint) (Sumène)</i>	Ressource excédentaire	Ressource excédentaire	La commune dépend partiellement de la masse d'eau FRDG 125

Les cartes des Figure 15 à Figure 17 présentant le bilan besoin/ressource actuel ainsi qu'à moyen et long termes.

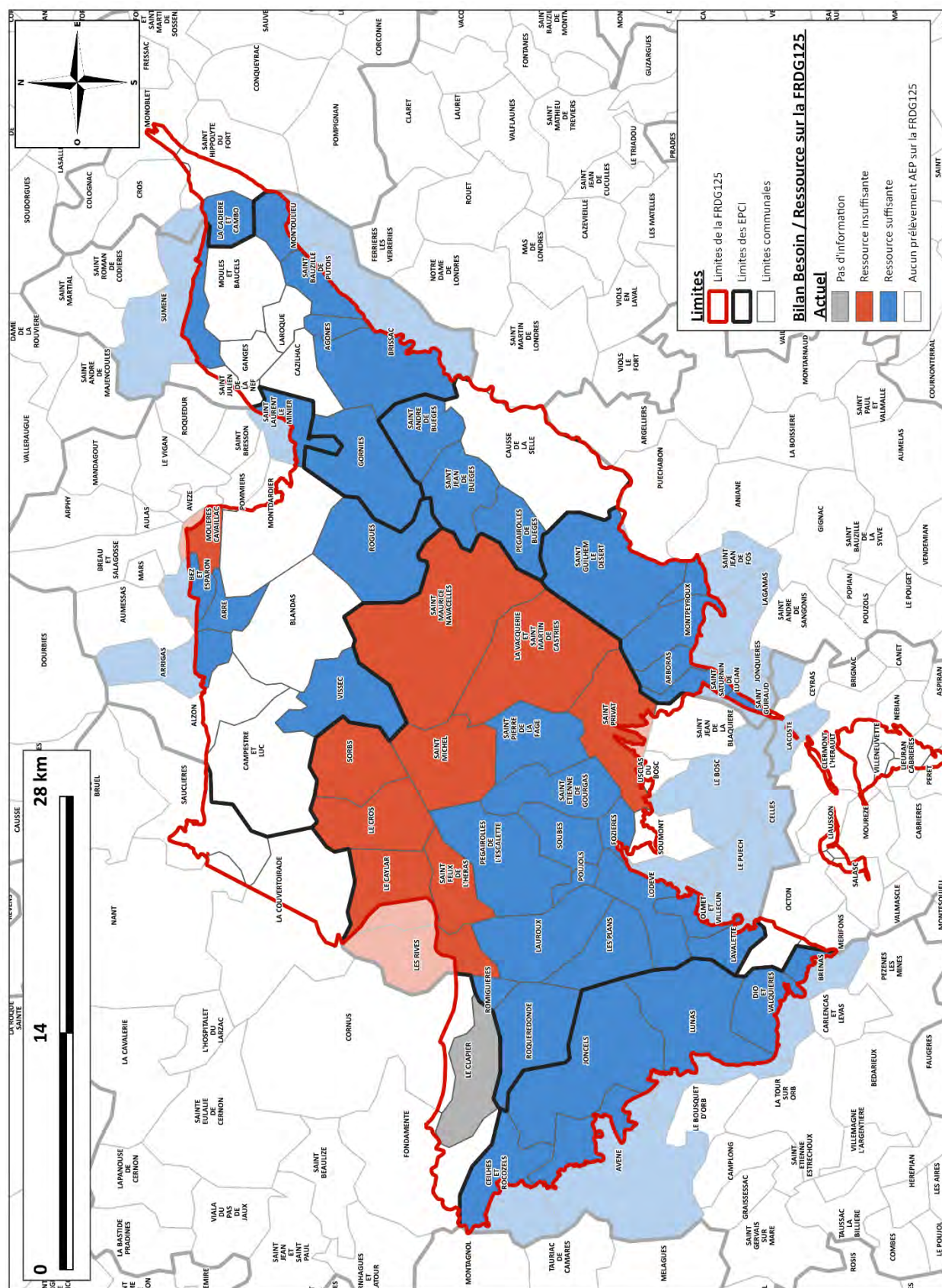


Figure 15 : Bilan Besoin AEP / Ressource sur la FRDG 125 - situation actuelle

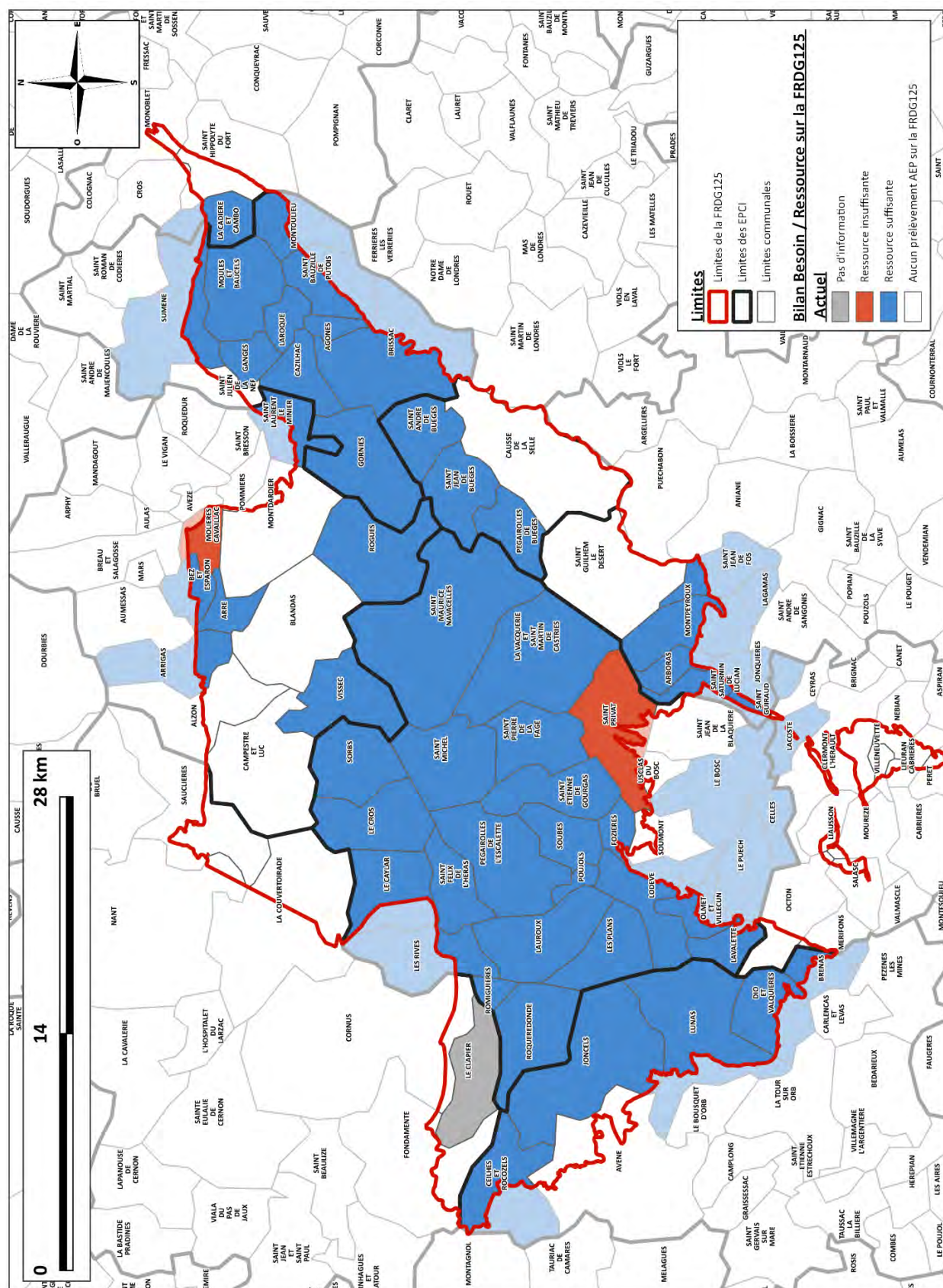


Figure 16 : Bilan Besoin AEP / Ressource sur la FRDG 125 - situation à moyen terme

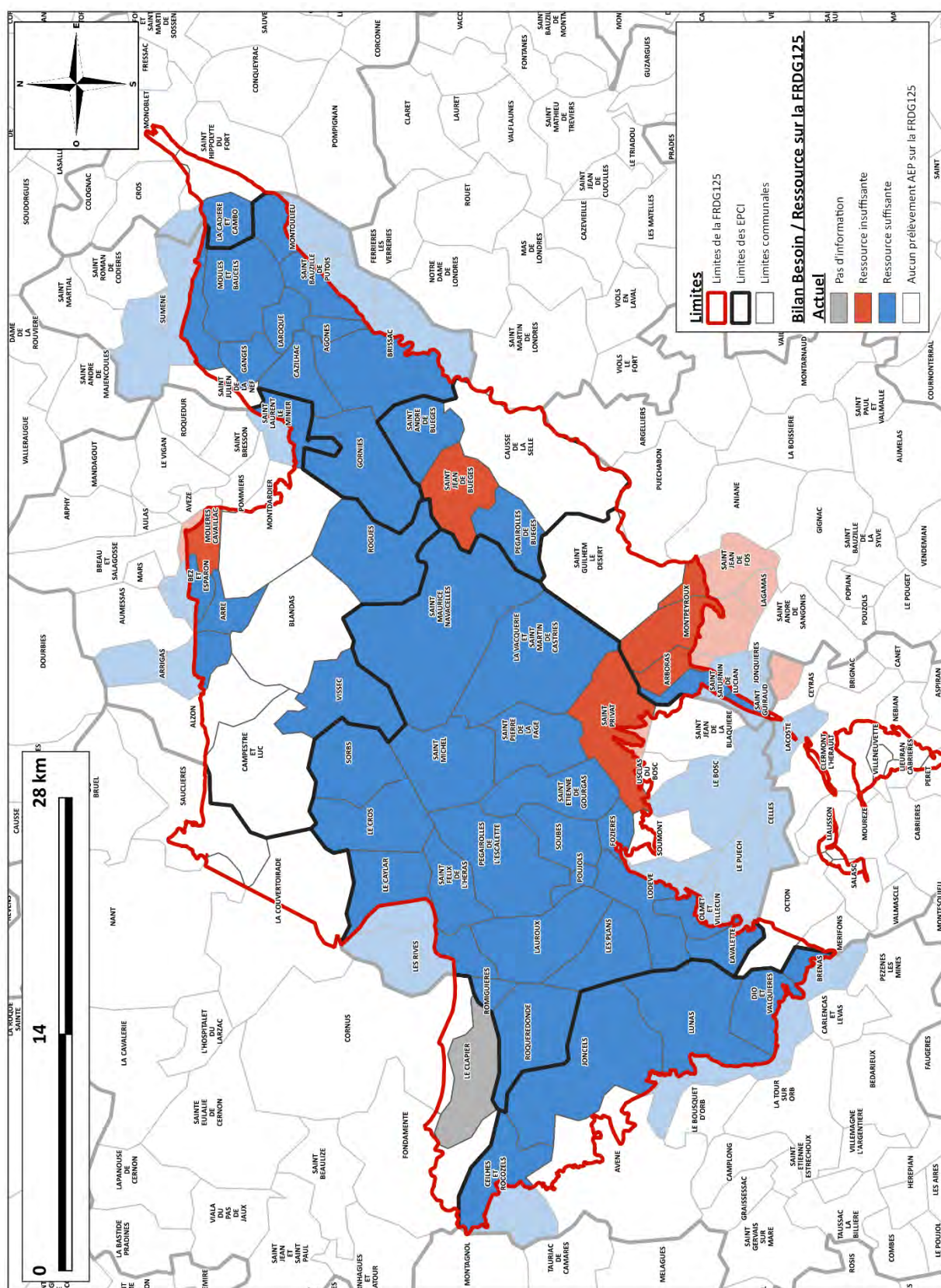


Figure 17 : Bilan Besoin AEP / Ressource sur la FRDG 125 - situation à long terme

4 LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation des ouvrages AEP prélevant dans la FRDG 125 (volumes pour l'année 2018) ..	14
Figure 2 : Communes, EPCI et unités de gestion de l'eau potable sur la masse d'eau FRDG 125	20
Figure 3 : Gestion de l'alimentation en eau potable au sein de la CC du Clermontais (source : https://www.cc-clermontais.fr/)	21
Figure 4 : Synoptique du réseau AEP de la CC Grand-Pic-St-Loup exploité par la SAUR (source : RPQS 2018)	24
Figure 5 : Gestion de l'alimentation en eau potable au sein de la CC du Grand-Pic-Saint-Loup (source : https://grandpicsaintloup.fr/)	25
Figure 6 : Gestion de l'alimentation en eau potable au sein de la CC de la Vallée de l'Hérault (source : https://www.cc-vallee-herault.fr/)	28
Figure 7 : Synoptique altimétrique du SIEL en date de 2011 (source : SDAEP, 2011).....	35
Figure 8 : Synoptique altimétrique du SIVOM du Larzac en date de 2015 (source : SDAEP, 2015).....	39
Figure 9 : Dépendances actuelles des 30 UGE à la masse d'eau FRDG 125 pour leur alimentation en eau potable	58
Figure 10 : Dépendances futures des 30 UGE à la masse d'eau FRDG 125 pour leur alimentation en eau potable	59
Figure 11 : Captages destinés à l'AEP publique localisés sur la masse d'eau FRDG 125 selon les bases de données de l'ARS 34 et 30 (les valeurs indiquées correspondent aux débits réglementaires exprimés en m ³ /j).....	62
Figure 12 : Captages d'usage autre qu'AEP publique localisés sur la masse d'eau FRDG 125 selon les bases de données de l'ARS 34 et 30	63
Figure 13 : Besoins en eau identifiés pour l'irrigation (Schéma départemental d'irrigation 2018-2030 - Département Hérault)	90
Figure 14 : Zones de desserte d'irrigation selon le type de ressource mobilisée (Schéma départemental d'irrigation 2018-2030 - Département Hérault).....	91
Figure 15 : Bilan Besoin AEP / Ressource sur la FRDG 125 - situation actuelle.....	98
Figure 16 : Bilan Besoin AEP / Ressource sur la FRDG 125 - situation à moyen terme.....	99
Figure 17 : Bilan Besoin AEP / Ressource sur la FRDG 125 - situation à long terme	100

5 LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1a : Ouvrages pour l'AEP identifiés par UGE exploitant la FRDG 125 (2017 et 2018).....	9
Tableau 2b : Ouvrages pour l'AEP identifiés par UGE exploitant la FRDG 125 (2017 et 2018).....	10
Tableau 3c : Ouvrages pour l'AEP identifiés par UGE exploitant la FRDG 125 (2017 et 2018)	11
Tableau 4d : Ouvrages pour l'AEP identifiés par UGE exploitant la FRDG 125 (2017 et 2018).....	12
Tableau 5d : Ouvrages pour l'AEP identifiés par UGE exploitant la FRDG 125 (2017 et 2018).....	13
Tableau 6 : Captages autres que pour l'AEP, exploitant la FRDG 125 (2017 et 2018)	15
Tableau 7 : Organismes détenant actuellement la compétence AEP sur la masse d'eau FRDG 125....	18
Tableau 8 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – CC du Clermontais.....	22
Tableau 9 : Cadre réglementaire – CC du Clermontais.....	22
Tableau 10 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – CC du Clermontais	22
Tableau 11 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 - CCGPSL.....	25
Tableau 12 : Cadre réglementaire - CCGPSL.....	26
Tableau 13 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 - CCGPSL	26
Tableau 14 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 - CCVH	27
Tableau 15 : Cadre réglementaire - CCVH	27
Tableau 16 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 - CCVH.....	27
Tableau 17 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – SM5V	30
Tableau 18 : Cadre réglementaire – SM5V	30
Tableau 19 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – SM5V	31
Tableau 20 : Cadre réglementaire – SIEA de la Région de Ganges.....	32
Tableau 21 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 - SIEL.....	32
Tableau 22 : Cadre réglementaire - SIEL.....	32
Tableau 23 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 - SIEL	33
Tableau 24 : Cadre réglementaire – Olmet et Villecun	34
Tableau 25 : Cadre réglementaire – Poujols.....	34
Tableau 26 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – SIVOM du Larzac	37
Tableau 27 : Cadre réglementaire – SIVOM du Larzac	37
Tableau 28 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – SIVOM du Larzac.....	38
Tableau 29 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Agonès.....	40

Phase 1 – Volume 3

Tableau 30 : Cadre réglementaire – Agonès.....	40
Tableau 31 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Agonès	40
Tableau 32 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Brissac	40
Tableau 33 : Cadre réglementaire – Brissac	40
Tableau 34 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Brissac.....	41
Tableau 35 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Ceilhes-et-Rocozels	41
Tableau 36 : Cadre réglementaire – Ceilhes-et-Rocozels	41
Tableau 37 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Ceilhes-et-Rocozels	41
Tableau 38 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Gornières.....	42
Tableau 39 : Cadre réglementaire – Gornières	42
Tableau 40 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Gornières	42
Tableau 41 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Gornières.....	43
Tableau 42 : Cadre réglementaire – Gornières	43
Tableau 43 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Gornières	43
Tableau 44 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Lauroux	43
Tableau 45 : Cadre réglementaire – Lauroux	44
Tableau 46 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Lauroux.....	44
Tableau 47 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Les Plans.....	44
Tableau 48 : Cadre réglementaire – Les Plans.....	44
Tableau 49 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Les Plans	45
Tableau 50 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Montoulieu	45
Tableau 51 : Cadre réglementaire – Montoulieu	45
Tableau 52 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Montoulieu.....	45
Tableau 53 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Pégaïrolles-de-l'Escalette	46
Tableau 54 : Cadre réglementaire – Pégaïrolles-de-l'Escalette.....	46
Tableau 55 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Pégaïrolles-de-l'Escalette	46
Tableau 56 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Roqueredonde	47
Tableau 57 : Cadre réglementaire – Roqueredonde	47
Tableau 58 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Roqueredonde.....	47
Tableau 59 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Saint-Bauzille-de-Putois	47
Tableau 60 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Saint-Etienne-de-Gourgas	48

Phase 1 – Volume 3

Tableau 61 : Cadre réglementaire – Saint-Etienne-de-Gourgas.....	48
Tableau 62 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Saint-Etienne-de-Gourgas	48
Tableau 63 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Saint-Privat.....	49
Tableau 64 : Cadre réglementaire – Saint-Privat.....	49
Tableau 65 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Saint-Privat	49
Tableau 66 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Soubès.....	49
Tableau 67 : Cadre réglementaire – Soubès.....	50
Tableau 68 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Soubès	50
Tableau 69 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – SIAEP du Causse de Blandas.....	51
Tableau 70 : Cadre réglementaire – SIAEP du Causse de Blandas	51
Tableau 71 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – SIAEP du Causse de Blandas.....	51
Tableau 72 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Arre	51
Tableau 73 : Cadre réglementaire – Arre	52
Tableau 74 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Arre.....	52
Tableau 75 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Arrigas	52
Tableau 76 : Cadre réglementaire – Arrigas	52
Tableau 77 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Arrigas.....	52
Tableau 78 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Bez-et-Esparon.....	53
Tableau 79 : Cadre réglementaire – Bez-et-Esparon.....	53
Tableau 80 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Bez-et-Esparon	53
Tableau 81 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – La Cadière-et-Cambo ...	53
Tableau 82 : Cadre réglementaire – La Cadière-et-Cambo	53
Tableau 83 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – La Cadière-et-Cambo.....	54
Tableau 84 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Molières-Cavaillac.....	54
Tableau 85 : Cadre réglementaire – Molières-Cavaillac.....	54
Tableau 86 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Molières-Cavaillac	54
Tableau 87 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Saint-Laurent-le-Minier	55
Tableau 88 : Cadre réglementaire – Saint-Laurent-le-Minier.....	55
Tableau 89 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Saint-Laurent-le-Minier	55
Tableau 90 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Sumène	55
Tableau 91 : Cadre réglementaire – Sumène	55

Phase 1 – Volume 3

Tableau 92 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Sumène.....	56
Tableau 93 : Volumes prélevés des captages de la masse d'eau FRDG 125 – Le Clapier (SIAEP du Larzac)	56
Tableau 94 : Cadre réglementaire – Le Clapier (SIAEP du Larzac)	56
Tableau 95 : Dépendance à la masse d'eau FRDG 125 – Le Clapier (SIAEP du Larzac)	57
Tableau 96 : Captages pour usages industriels et agricoles non-abandonnés, sur la FRDG 125 (2018)	60
Tableau 97 : Ouvrages privés pour l'AEP, sur la FRDG 125	61
Tableau 98 : Captages pour usages publics hors-AEP, sur la FRDG 125	61

ANNEXE 1

AVEYRON	Gestion	Masse d'eau concernée	Données	RPQS ou RAD	SDAEP	Commentaire
SIAEP Larzac	Délégation VEOLIA	FRDG125	Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2018 de la CC Larzac et Vallées Eau et gestionnaires: RPQS 2018 Redevances AEAG 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires	1	0	Pas de SDAEP
Décompte	1			1	0	
				Pourcentages	100,0%	0,0%

GARD	Gestion	Masse d'eau concernée	Données	RPQS ou RAD	SDAEP	Commentaire
SIAEP Causse de Blandas	Délégation SAUR	FRDG125	<i>Spécifique à certains ouvrages:</i> Vis: DUP 1970 (pas de n°) RHA 09/1969 (B.LEMAIRE) Madières: DUP 92-04-041 RHA 08/1991 (R.ORENGO) <i>Global:</i> Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Gard Tourisme Eau et gestionnaires: RPQS 2018 Etude patrimoniale 2018 (EGIS) Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires	1	1	
Arrigas	Régie	FRDG125	<i>Spécifique à certains ouvrages:</i> Buffinière: DUP 97 03424 (1997) RHA Novembre 1993 (J.M. FRANCOIS) Bonnels: RHA Décembre 2012 (J. CORNET) Courtière: RHA Juillet 2013 (J.CORNET) Campbel et Combe Calle: RHA février 2010 (P. BERARD) <i>Global:</i> Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Gard Tourisme RPQS 2017 et 2018 Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires	1	0	Pas de SDAEP (commune ne l'a qu'en format papier et ne peut pas nous le transmettre, 2014, SAFEGE)
Arre	Régie	FRDG125	Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Gard Tourisme Eau et gestionnaires: DUP 2006-171-5 RHA 12/2002 (J.L. TEISSIER) Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires RPQS 2018 SDAEP (2018, OTEIS)	1	1	
Bez et Esparon	Régie	FRDG125	<i>Spécifique à certains ouvrages:</i> Fontfroide: RHA 12/2016 (L. SANTAMARIA) Moulin: RHA 12/2016 (L. SANTAMARIA) Marapluie: RHA 12/2016 (L. SANTAMARIA) <i>Global:</i> Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Gard Tourisme Eau et gestionnaires: RHA 10/2004 (P. CROCHET) Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (2015, Grontmij) Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires	0	1	SDAEP de plus de 5 ans Pas de RPQS
Molières Cavaillac	Régie	FRDG125	<i>Spécifique à certains ouvrages:</i> La Plaine: DUP 2012 055-0009 RHA 12/2007 (M. PERRISSOL) Lasfont: DUP 2012 005-0010 RHA 10/2011 (M. PERRISSOL) <i>Global:</i> Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Gard Tourisme Eau et gestionnaires: Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires	0	0	Pas de SDAEP Pas de RPQS

St Laurent le Minier	Régie	FRDG125	<i>Spécifique à certains ouvrages:</i> Combe: RHA 06/2015 (N. LIENART) Rosier: DUP 8612-133 RHA 08/1984 (C.SAUVEL) <i>Global:</i> Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Gard Tourisme Eau et gestionnaires: Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (2013, Grontmij) Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires	0	1	SDAEP de plus de 5 ans Pas de RPQS
Sumène	Régie	FRDG125	<i>Spécifique à certains ouvrages:</i> Poujades: RHA 03/1998 (J.L.REILLE) Ranc de Banes: Conseil Dép. d'Hygiène (23/07/1992) DUP 9312113 RHA 11/1991 (J.L.REILLE) Thérond: RHA (J.F.DADOUN) CODERST 2/10/2012 DUP 2012 299-0009 Fromental: DUP 2/08/1951 RHA 10/2018 (J.F.DADOUN) Ouvrages de St André de Majencoules (Pont d'Hérault): RHA 06/1977 (R. PLEGAT) Avis sanitaire 02/2018 (M.PERRISSOL) Avis préliminaire HA 09/2007 (C.JOSEPH) <i>Global:</i> Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Gard Tourisme Eau et gestionnaires : Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires	0	0	Pas de SDAEP Pas de RPQS
La Cadière et Cambo	Régie	FRDG125	<i>Spécifique à certains ouvrages:</i> Poumet: DUP 2003-286-5 RHA 03/1995 (P. BERARD) Baumel: RHA 09/2017 (A. PAPPALADRO) <i>Global:</i> Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Gard Tourisme Eau et gestionnaires : Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires	0	0	Pas de SDAEP (commune ne l'a qu'en format papier et ne peut pas nous le transmettre) Pas de RPQS
Décompte	8	Total		3	4	Dont 2 SDAEP de plus de 5 ans
Pourcentages				37,5%	50,0%	

HERAULT	Gestion	Masse d'eau concernée	Données	RPQS ou RAD	SDAEP	Commentaire
SIEA Ganges	Délégation Nicollin Eau	FRDG125	Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Hérault Tourisme Eau et gestionnaires: RPQS du Syndicat 2018 DUP 2020 pour Fesquet RHA 01/2016 et additif 07/2018 (J.F. DADOUN) pour Fesquet SDAEP (2012, ENTECH) Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires	1	1	SDAEP de plus de 5 ans
Montoulieu	Régie	FRDG125	Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Hérault Tourisme Eau et gestionnaires: DUP 06/1974 pour Trois Baumettes RHA 12/1999 et 05/2002 (C.JOSEPH) pour Trois Baumettes Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires	0	0	Pas de RPQS Pas de SDAEP
St Bauzille de Putois	Régie	FRDG125	Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Hérault Tourisme Eau et gestionnaires: SDAEP (2012, GINGER) Actualisation SDAEP (2018, BEMEA) Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires	0	1	SDAEP de plus de 5 ans Pas de RPQS
Agonès	Délégation SAUR	FRDG125	Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Hérault Tourisme Eau et gestionnaires : RHA 06/1981 (C. DROGUE) pour alluvions Hérault RHA 11/2009 (M. PERRISSOL) pour forage de Lergue SDAEP (2014, Alize Environnement) Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires	0	1	SDAEP de plus de 5 ans Pas de RPQS
Brissac	Régie	FRDG125	Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Hérault Tourisme Eau et gestionnaires: Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires Rapport HA 2011 (C.JOSEPH)	0	0	Pas de RPQS Pas de SDAEP

Gornîès	Régie	FRDG125	<i>Spécifique à certains ouvrages:</i> Carteyral: RHA 03/2005 (A. PAPPALADRO) Souteyro: RHA 03/2005 (A. PAPPALADRO) La Fousse: RHA 11/2005 (A. PAPPALADRO) Global: Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Hérault Tourisme Eau et gestionnaires: SDAEP (2005, ENTECH) Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires	0	1	SDAEP de + de 10 ans Pas de RPQS
CC Grand Pic St Loup	Régie et délégation SAUR ou VEOLIA (selon commune)	FRDG115 et FRDG125	Habitants: INSEE 2020 (+ données du SCOT transmis par la CC) Tourisme: données 2019 Hérault Tourisme Eau et gestionnaires: Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires Schéma Directeur AEP (GINGER, 2010) Commune de Saint André de Buèges Schéma Directeur AEP (BEMEA, 2015) Commune de Saint Jean de Buèges Schéma Directeur AEP (Gromtmij, 2012) de l'ex SIMEA du Pic St Loup RPQS 2018	1	1	1 SDAEP de + de 10 ans et 2 de + de 5 ans
CC Vallée de l'Hérault	Régie et délégation SAUR (selon commune)	FRDG115 et FRDG125	<i>Spécifique à certains ouvrages:</i> Commune de Aniane: RHA 08/2000 pour forage St Rome (F. TOUET) Dossier de déclaration forage de reconnaissance des Mattes (ANTEAGROUP, 2019) Commune de La Boissière: DUP captage des Moulières et des Planasses (05/2012) Commune de Montpeyroux: DUP Forage des Bains/Source la Vitale (06/1991) RHA 1977 (C. DROGUE) Commune de Puechabon: DUP captage source des Fontanilles (12/2017) RHA 07/1989 pour puits de Coucourel (J. AVIAS) Global: Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Hérault Tourisme Eau et gestionnaires: Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires Schéma prospectif d'utilisation de la ressource en eau (GINGER, 2013) RPQS 2018 de la CC pour communes en régie et communes en délégation	1	1	SDAEP de plus de 5 ans
Saint Privat	Régie	FRDG125	Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Hérault Tourisme Eau et gestionnaire: SDAEP (2009, CEREG) Dossier préparatoire à avis HA (2012, CETRA) Bibliographie (dont RHA et DUP pour certains) pour captages Las Caranties, Tour et Val Rousse Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires	0	1	SDAEP de + de 10 ans Pas de RPQS
SIE du Lodevois	Régie	FRDG125	<i>Spécifique à certains ouvrages:</i> Payrol: RHA 02/1954 (P. DEMANGEONS) DUP 08/1964 RHA 04/1991 (R. PLEGAT) Dossier préparatoire à avis HA (2013, CETRA) Poujolet: Rapport préalable à avis HA (1998, BERGA SUD) Global: Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Hérault Tourisme Eau et gestionnaires: RPQS du Syndicat 2019 SDAEP (2012, EPUR) Etude hydrogéologique de recherche d'eau sur le territoire du SIEL (ANTEA, 2016) Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires	1	1	SDAEP de plus de 5 ans
Olmet et Villecun	Régie SIEL + régie commune (commune considérée entièrement intégré au SIEL dans le cadre de l'étude)	FRDG125	Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Hérault Tourisme Eau et gestionnaire: Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires	0	0	Pas de RPQS Pas de SDAEP
Poujols	Régie SIEL + régie commune (commune considérée entièrement intégré au SIEL dans le cadre de l'étude)	FRDG125	Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Hérault Tourisme Eau et gestionnaires: SDAEP (2009, CEREG Ingenierie) Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires RHA 01/2005 (M.PERRISSOL) pour Murène RHA 02/2005 (M.PERRISSOL) pour La Boule	0	1	SDAEP de + de 10 ans Pas de RPQS
Lauroux	Régie communale (secteur Labeil) + régie SIEL (Payrol)	FRDG125	Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Hérault Tourisme Eau et gestionnaire: Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires Dossier préparatoire HA (2019, ENTECH) pour Beaume Boucart Sud	0	0	Pas de RPQS Pas de SDAEP

Soubès	Régie	FRDG125	Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Hérault Tourisme Eau et gestionnaires: SDAEP (2009, GINGER) Bibliographie (dont RHA et DUP) pour les captages Coutelles et Saint Pons Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires	0	1	SDAEP de + de 10 ans Pas de RPQS
Les Plans	Régie	FRDG125	Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Hérault Tourisme Eau et gestionnaires: Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires SDAEP (2009, GINGER)	0	1	SDAEP de + de 10 ans Pas de RPQS
Roqueredonde	Régie	FRDG125	Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Hérault Tourisme Eau et gestionnaires: SDAEP (2008, GINGER) Bibliographie (dont RHA) sur les forages du Mas Neuf Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires	0	1	SDAEP de + de 10 ans Pas de RPQS
Joncels	Régie	FRDG125	Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Hérault Tourisme Eau et gestionnaires: SDAEP (2009, ENTECH) Bibliographie (RHA et DUP pour certains) pour les captages Coste de Bagno 2006, Gravezon, La Dalmerie et Usclade Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires	0	1	SDAEP de + de 10 ans Pas de RPQS
Ceilhes et Rocozels	Régie	FRDG125	Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Hérault Tourisme Eau et gestionnaires: SDAEP (2008, GINGER) Bibliographie (RHA et DUP pour certains) sur les captages Rocozels, Gandials, Martin Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires	0	1	SDAEP de + de 10 ans Pas de RPQS
SM 5 Vallées	Régie	FRDG125	Global: Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Hérault Tourisme Eau et gestionnaires: RPQS commune 2018 (tableur) Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires SDAEP (2011, GINGER): pour chaque commune + synthèse Rapport préparatoire - Dossier collectivité (2012, BERGA SUD) Spécifique à certains ouvrages: Forage Mendrierie (Avène) : Rapport préparatoire à l'avis de l'HA (2013, BERGA SUD) RHA (2015, M.PERRISSOL) Forage des Courtials (Avène): RHA (2002, C.JOSEPH) DUP 2009-1-1482 (juin 2009) Mas Bas (Brénas): Rapport préparatoire à l'avis de l'HA (2013, BERGA SUD) Beau Désert (Avène): DUP (1984) Rapport préparatoire à l'avis de l'HA (2013, BERGA SUD) Rapport préliminaire à avis de l'HA (2004, M.PERRISSOL) Rapport HA final (2015, M.PERRISSOL) Rapports géologiques (1983 et 1988, C.JOSEPH) Bibliographie (RHA et DUP pour certains) sur captages Lignièrès, Martres, Fontblanc 2 et Valarèdes	1	1	SDAEP de plus de 5 ans
SIVOM Larzac	Régie	FRDG125	Global: Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Hérault Tourisme Eau et gestionnaires: SDAEP (2016, ENTECH) Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires Spécifique à certains ouvrages: Bibliographie (RHA et DUP pour certains) pour les captages de Bouquelaure, de Les Rives (2006, M.PERRISSOL), Navacelles, Juncas et Théron	0	1	Pas de RPQS
Pégairolles de l'Escalette	Régie par la commune + régie par SIVOM Larzac pour écarts	FRDG125	Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Hérault Tourisme Eau et gestionnaires: SDAEP (2006, Azur Environnement) Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires	0	1	SDAEP de + de 10 ans Pas de RPQS
St Etienne de Gourgas	Régie par la commune + régie par SIVOM Larzac pour hameaux la Roque et La Canourgue	FRDG125	Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Hérault Tourisme Eau et gestionnaires: Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires	0	0	Pas de RPQS Pas de SDAEP
Lacoste (CC Clermontais)	Régie (CC Clermontais)	FRDG125	Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Hérault Tourisme Eau et gestionnaire: Fiches SCHEMAS DIRECTEURS INTERCOMMUNAUUX URBANISME / EAU / ASSAINISSEMENT de la CC (2019) RPQS commune 2018 Redevances AERMC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires Schéma Directeur AEP (Entech, 2010) DUP Fontchaude (01/1964) Rapport préparatoire à l'avis de l'HA (CETRA, 2012) pour Fontchaude RHA 04/2013 (A. PAPPALARDO) pour Fontchaude	1	1	SDAEP de + de 10 ans

St Félix de Lodez (CC Clermontais)	Régie (CC Clermontais)	FRDG125	Habitants: INSEE 2020 Tourisme: données 2019 Hérault Tourisme Eau et gestionnaires: Redevances AERMIC 2018 (eau potable et autres usages) Données ARS (envoi par mail, et via PICTO-Occitanie): Localisation des ouvrages (eau potable et autres usages) et des PPC, gestionnaires RPQS 2018	1	0	Pas de SDAEP	
Décompte	24			Total	7	18	dont 17 de + de 10 ans et 11 de + de 5 ans
				Pourcentages	29,2%	75,0%	
TOTAL		33		Pourcentages totaux	% RPQS	% SDAEP	
					33,3	66,7	

ANNEXE 2

UGE	Département	Population année 2020						
		Population permanente annuelle en 2020 dépendant actuellement de la FRDG125	Capacité d'accueil en 2020 (logements touristiques) dépendant actuellement de la FRDG125	Population totale retenue en pointe (sur la base d'un remplissage de 36,25% (12), 48,5% (30) et 54% (34) de la capacité d'accueil) en 2020 dépendant actuellement de la FRDG125	Pourcentage estimé de population maximale desservie par le réseau public	Population permanente desservie en 2020 dépendant actuellement de la FRDG125	Population totale desservie en pointe en 2020 dépendant actuellement de la FRDG125	Population saisonnière desservie en 2020 dépendant actuellement de la FRDG125
SIAEP Larzac	12	78	166	138	95,00%	74	131	57
Arre	30	297	241	414	95,00%	282	393	111
Arrigas et hameaux	30	13	25	25	95,00%	12	24	11
Bez-et-Esparon	30	94	85	135	95,00%	89	128	39
La Cadière	30	81	29	95	95,00%	77	91	13
Molières-Cavaillac	30	971	652	1287	95,00%	922	1223	300
Saint-Laurent-le-Minier	30	352	303	499	95,00%	334	474	140
Sumène	30	48	37	66	95,00%	45	63	17
Syndicat du Causse de Blandas	30	16	34	32	95,00%	15	30	16
CC Clermontais	34	1228	77	1269	95,00%	1166	1206	39
CC GPSL	34	288	605	615	95,00%	274	584	310
CC Vallée de l'Hérault	34	3773	1727	4706	95,00%	3584	4471	886
S. mixte des cinq vallées	34	972	1065	1547	95,00%	924	1470	546
SIAE de la région de Ganges	34	0	0	0	95,00%	0	0	0
SIEL	34	9085	3550	11002	95,00%	8631	10452	1821
SIVOM Larzac	34	267	245	399	95,00%	254	379	126
Agonès	34	271	66	307	95,00%	257	292	34
Brissac	34	627	2614	2038	95,00%	596	1936	1341
Ceilhes-et-Rocozels	34	329	1486	1132	95,00%	313	1075	762
Gornières	34	130	216	246	95,00%	124	234	111
Joncels	34	317	244	449	95,00%	301	426	125
Lauroux	34	202	196	308	95,00%	192	292	100
Les Plans	34	259	181	356	95,00%	246	339	93
Montoulieu	34	165	492	431	95,00%	157	409	252
Pégairolles-de-l'Escalette	34	128	205	238	95,00%	122	227	105
Roqueredonde	34	332	121	397	95,00%	315	377	62
Saint-Bauzille-de-Putois	34	60	21	72	95,00%	57	68	11
Saint-Etienne-de-Gourgas	34	454	190	557	95,00%	431	529	98
Saint-Privat	34	416	345	602	95,00%	395	572	177
Soubès	34	944	566	1249	95,00%	897	1187	290
Total		22196	15782	30612	95,00%	21087	29081	7995
Total 12		78	166	138	95,00%	74	131	57
Total 30		1871	1406	2553	95,00%	1778	2425	648
Total 34		20247	14211	27921	95,00%	19235	26525	7290

ANNEXE 3

		Volumes prélevés / importés / exportés / mis en distribution - année 2020																	
		Volume importé Vi (m3/an)			Volume exporté Ve (m3/an)			Pertes avant mise en distribution Vpe (m3/an)		Volumes prélevés Vpr (m3/an)			Volumes de service Vs et Consommations sans comptage Csc (m3/an)		Volumes mis en distribution				
UGE	Département	Vi FRDG125	Commentaires	Source de la donnée	Ve FRDG125	Commentaires	Source de la donnée	Pertes entre Volume prélevé et Volume produit (non considérées dans le Rendement)	Source de la donnée	Vpr FRDG125	Source de la donnée	Commentaires	Vs et Csc (m3/an)	Source de la donnée	Estimation du volume annuel mis en distribution Vmd (m3/an)	Rendement (%)	Commentaire	Consommation moyenne ramenée à la population sur l'année (l/j/hab)	Estimation du Vc en jour de pointe en 2020 (m3/j)
SIAEP Larzac	12	0		Redevances AE et RPQS 2018	0		Redevances AE et RPQS 2018	745	RPQS 2018 Au total sur tout le SIAEP: 759 643 m3 prélevés et uniquement 722 382 m3 produits = perte totale de 37 261 m3. Ramené au pourcentage que représente les prélèvements du Clapier (2%) = 745 m3 de perte.	15025	Redevances AE et RPQS 2018		464	RPQS 2018 Au total sur tout le SIAEP:23180 m3 de Vs. Ramené au pourcentage que représente les prélèvements du Clapier (2%) = 464 m3 de Vs.	14280	63,70%		230,3	30,23
Arre	30	0		Redevances AE et RPQS 2018	0		Redevances AE et RPQS 2018	0	RPQS 2018	30405	Redevances AE et RPQS 2018		251	RPQS 2018	30405	45,40%		110,0	43,24
Arrigas et hameaux	30	0		Redevances AE et RPQS 2018	0		Redevances AE et RPQS 2018	0	RPQS 2018	880	Redevances AE et RPQS 2018		0	RPQS 2018	880	99,65%	Rendement considéré: celui associé au réseau de la Courtière	134,5	3,17
Bez-et-Esparon	30	0		Redevances AE 2018	0		Redevances AE 2018		Pas d'information	12464	Redevances AE 2018		437,94	SDAEP 2015 Au total: 450 m3 + 1172 m3. La part de la FRDG125 est de 27%. Donc 27% conservé.	12464	34,93%		98,8	12,67
La Cadrière	30	0	Quand problème de plomb dans l'eau, la commune de St Hippolyte du Fort donne de l'eau pour diluer ces concentrations.Mais volumes inconnus, et impossible à quantifier car fréquence d'utilisation inconnue.	Redevances AE 2018	0		Redevances AE 2018		Pas d'information	12775	Redevances AE 2018		166,5	Pas d'information. Estimé à 450 m3/an (moins de 500 hab sur toute la commune) * 37% (part de la FRDG125)	12775	59,60%		243,1	22,01
Molières-Cavalliac	30	0		Redevances AE 2018	0		Redevances AE 2018		Pas d'information	107359	Redevances AE 2018		1000	Pas d'information. Estimé à 1000 m3/an (entre 500 et 1000 hab)	107359	64,27%		173,7	212,39
Saint-Laurent-le-Minier	30	0	Une source privée sur la commune permet le soutien à l'étiage de l'UDI de La Combe: volumes non spécifiés et non quantifiables car fréquence d'utilisation de cette ressource (pour 9 habitants) non précisée.	Redevances AE 2018	0	D'après le SDAEP,de l'eau serait exportée à St Julien de la Nef. Aucune information de volume ni du nombre d'habitants concernés. SDAEP datant de 2013, vente d'eau probablement plus d'actualité.	Redevances AE 2018		Pas d'information	76948	Redevances AE 2018		2234	SDAEP 2013	76948	28,78%		135,0	63,97
Sumène	30	0	Prise de Pont d'Hérault [47 448 m3/an] - Eau de surface. Alimente surtout St André de Majencoules et Roquedur, et une partie de Sumène (côté Pont d'Hérault). Mais volumes précis à Sumène inconnus, ni nombre d'habitants concernés. Estimation à partir des cartes cadastrales et aériennes à 100 habitants. Considération de 100 x 170 l/j = 6205 m3/an. Mais sur autre masse d'eau que la FRDG125. Donc non considéré !	Redevances AE 2018	0		Redevances AE 2018		Pas d'information	2916	Redevances AE 2018		90	Pas d'information. Estimé à 3000 m3/an (entre 1500 et 2000 hab sur toute la commune) * 3% (part de la FRDG125)	2916	53,40%	Rendement considéré: celui associé au réseau de la source de Cezas	74,5	4,66
Syndicat du Causse de Blandas	30	208	(1) Le syndicat achète de l'eau en gros au SIVOM du Larzac pour desservir les habitants des Baumes (Vissec), au moyen d'une convention d'achat d'eau en gros (1598 m3 en 2018, dont 13 % de la FRDG125: 208 m3). (2) Par ailleurs, le syndicat et le SIVOM du Larzac gèrent des écarts de leur territoire par convention de service.Ainsi le syndicat dessert (a) les abonnés de Madières(commune de Saint-Maurice) et (b) Le Camp d'Altou(commune de Sorbs) pour le compte du SIVOM du Larzac, tandis que le SIVOM du Larzac dessert (c) quelques abonnés de Navacelles (partie Gard) pour le compte du syndicat (volumes non connus). Au vu de la petite taille des hameaux concernés en (b) et (c), ces échanges d'eau doivent à peu près se compenser.	Redevances AE et RPQS 2018	1786,5	(1) Export vers Alzon depuis le SIAEP Causse de Blandas, mais volume a priori intégré au relevé du SIAEP Causse de Blandas. Non précisé. Alimenterait moins de 5 habitants (SDAEP 2014). Et sur eau de la Vis, donc volumes ne concernant pas la FRDG125. (2) Par ailleurs, le syndicat et le SIVOM du Larzac gèrent des écarts de leur territoire par convention de service.Ainsi le syndicat dessert (a) les abonnés de Madières(commune de Saint-Maurice: env. 3573 m3 divisé par 2 car une partie du hameau est à Rogues) et (b) Le Camp d'Altou(commune de Sorbs) pour le compte du SIVOM du Larzac, tandis que le SIVOM du Larzac dessert (c) quelques abonnés de Navacelles (partie Gard) pour le compte du syndicat (volumes non connus). Au vu de la petite taille des hameaux concernés en (b) et (c), ces échanges d'eau doivent à peu près se compenser.	Redevances AE et RPQS 2018	0	RPQS 2018	3573	Redevances AE et RPQS 2018		560,28	RPQS 2018: 4669 m3 sur tout le service * 12% (Madières) de dépendance à la FRDG125 pour le réseau propre au SIAEP	1994,5	67,33%		95,3	2,88
CC Clermontais	34	12014	(1) à Lacoste: interconnexion avec le hameau de Laulo de la commune du Bosc (SIEL) qui alimente le Mas Audran (suite à la contamination à l'arsenic du forage du Mas Audran): 2237 m3/an * 57 % de dépendance à la FRDG125 pour le Bosc = 1275 m3 (2) Forages Rabieux (Ceyras, CCC) (FRDG125) et forages des Carons (CCVH, FRDG125), alimenteraient St Félix de Lodez (CCC)+ St Saturnin, St Giraud, Jonquières (CCVH). Au total, arrivent sur St Félix 161 244 m3/an. Considération que: 150 505 m3/an de Rabieux (CCC) FRDG125 (volume total de la source) 10739 m3/an de Carons (CCVH) FRDG125 Donc export de CCVH vers CCC = 10739 m3/an (FRDG510)	Redevances AE et RPQS 2018	0		Redevances AE et RPQS 2018	0	RPQS 2018: 0 m3/an pour les communes concernées	150505	Redevances AE et RPQS 2018		0	RPQS 2018: 0 m3/an pour les communes concernées	162519	86,00%	Rendement considéré: celui associé au réseau des captages de Rabieux	322,8	389,26
CC GPSL	34	5556	De Brissac à St André de Buèges (FRDG125): 5556 m3/an	Redevances AE et RPQS 2018	0		Redevances AE et RPQS 2018	348	RPQS 2018 Au total sur toute la CC: 1 889 361 m3 prélevés et uniquement 1 871 937 m3 produits = perte totale de 17 424 m3. Ramené au pourcentage que représente les prélèvements de St Jean de Buèges et Pégaïrolles de Buèges (2%) = 348 m3 de perte.	33025	Redevances AE et RPQS 2018		2989	RPQS 2018 Au total sur toute la CC: 149 448 m3 de Vs. Ramené au pourcentage que représente les prélèvements de St Jean de Buèges et Pégaïrolles de Buèges (2%) = 2 989 m3 de Vs.	38233	56,10%	Rendement considéré: rendements de chaque réseau pondérés par les volumes concernés (apport Brissac, Buèges, Dèves, Escanaux)	117,9	68,87

CC Vallée de l'Hérault	34	0		Redevances AE et RPOS 2018	10739	Forages Rableux (Ceyras, CCC) (FRDG125) et forages des Carons (CCVH, FRDG125). alimenteraient St Félix de Lodez (CCC)+ St Saturnin, St Giraud, Jonquières (CCVH). Au total, arrivent sur St Félix 161 244 m3/an. Considération que: 150 505 m3/an de Rableux (CCC) FRDG125 (volume total de la source) 10739 m3/an de Carons (CCVH) FRDG125 Donc export de CCVH vers CCC = 10739 m3/an	Redevances AE et RPOS 2018	0	RPOS2018	489924	Redevances AE et RPOS 2018		4760	Somme des volumes de services et de consommations sans comptage indiqués au RPOS 2018	479185	71,86%	Rendement considéré: rendements de chaque réseau pondérés par les volumes concernés (Drac, Carons, Bout du Monde)	231,0	1032,75	Volumes importants au vu de la population concernée. Existence de gros consommateurs ? Export vers d'autres communes ?
S. mixte des cinq vallées	34	0		Redevances AE et RPOS 2018	0		Redevances AE et RPOS 2018	0	RPOS 2018	81565	Redevances AE et RPOS 2018		0	RPOS 2018	81565	73,84%	Rendement considéré: rendements de chaque réseau pondérés par les volumes concernés (Fontbine , Mas Bas, Martres, Lignières, Ragous, Le Bosc, Briande, Bergerie Lugagne, Labandio, Valarèdes, Fontblanc)	137,9	202,68	Toutes les communes sont dans l'AOP Roquefort
SIAE de la région de Ganges	34	0		Redevances AE et RPOS 2018	0		Redevances AE et RPOS 2018	0	RPOS 2018	0	Redevances AE et RPOS 2018		0	RPOS 2018: 4397 m3. Mais 0% de dépendance actuelle à la FRDG125. Donc Vs FRDG125 nulle	0	74,40%	Rendement considéré: réseau actuel (prise sur l'Hérault). Pas de rendement connu pour Fesquet.	#DIV/0!	#DIV/0!	Actuellement non concernée par des prélèvements sur la FRDG125
SIEL	34	0	Réseau Payrol-Fontanille: Situé à Usclas du Bosc: Source de Fontanille (42 590 m3/an) - Source sur la FRDG222 (alimente Le Bosc) Situé à Lauroux: Source Payrol 1 SUD (1 326 934 m3/an) - Source sur la FRDG125 (alimente Lauroux, Poujols, Fozières, Lodève, Le Bosc, Puech, Olmet et Villecun. Alimentation principale du SIEL) Ces forages sont sur des communes non incluses au SIEL mais sont exploités par le SIEL. Les volumes sont inclus aux volumes prélevés.	Redevances AE et RPOS 2018	53301	(1) Au CCVH (Lacoste): interconnexion avec le hameau de Lauolo de la commune du Bosc (SIEL) qui alimente le Mas Audran (suite à la contamination à l'arsenic du forage du Mas Audran): 2237 m3/an *57 % de dépendance à la FRDG125 = 1275 m3 (2) Export vers les Plans, Soubès, Poujols, Olmet et Villecun, mais volumes inconnus. A priori, les volumes exportés vers Olmet et Villecun et Poujols sont intégrés aux volumes du SIEL (ces deux communes étant précisées comme partiellement intégrées au SIEL). Ce n'est pas le cas des Plans et Soubès. Pour les Plans, le SDAEP du SIEL indique un export de 4510 m3 en 2009 (réseau de Payrol: FRDG125). Seule valeur disponible: retenue. En revanche, aucune information permettant de faire une estimation pour Soubès (nombre d'habitant concerné, ancienne valeur...). (3) Export vers Lauroux: 47 516 m3 pour 2019 d'après RPOS SIEL (FRDG 125, car source de Payrol)	Redevances AE et RPOS 2018	511955	Pour le réseau de Fontanilles - Payrol, sont comptabilisés dans les volumes produits les volumes partant au trop plein du réservoir de Mayres (sur réseau Payrol principalement). Il s'agit d'un excédent partant au milieu naturel, qui n'est en réalité pas consommé: 511 955 m3/an. Comptabilisé ici comme une "perte". RPOS 2018	1331405	Redevances AE et RPOS 2018		14093	RPOS SIEL 2018: 14529 m3/an, ramené au prorata des volumes (97% de FRDG125 sur SIEL) = 14 093 m3/an	766149	75,06%	Rendement considéré: rendements de chaque réseau pondérés par les volumes concernés (Payrol, Poujols)	161,1	1683,61	Lodève, Le Puech, Olmet et Villecun dans l'AOP Roquefort
SIVOM Larzac	34	1786,5	Le SIAEP Causse de Blandas et le SIVOM du Larzac gèrent des écarts de leur territoire par convention de service. Ainsi le SDAEP dessert (a) les abonnés de Madières(commune de Saint-Maurice: env. 3573 m3 divisé par 2 car une partie du hameau est à Rogues) et (b) Le Camp d'Altou(commune de Sorbs) pour le compte du SIVOM du Larzac, tandis que le SIVOM du Larzac dessert (c) quelques abonnés de Navacelles (partie Gard) pour le compte du syndicat (volumes non connus). Au vu de la petite taille des hameaux concernés en (b) et (c), ces échanges d'eau doivent à peu près se compenser.	Redevances AE 2018	1741	(1) Le SIAEP Causse de Blandas achète de l'eau en gros au SIVOM du Larzac pour desservir les habitants des Baumes (Vissec), au moyen d'une convention d'achat d'eau en gros (1598 m3 en 2018, dont 13 % de la FRDG125: 208 m3). (2) Par ailleurs, le SIAEP et le SIVOM du Larzac gèrent des écarts de leur territoire par convention de service. Ainsi le SIAEP dessert (a) les abonnés de Madières(commune de Saint-Maurice) et (b) Le Camp d'Altou(commune de Sorbs) pour le compte du SIVOM du Larzac, tandis que le SIVOM du Larzac dessert (c) quelques abonnés de Navacelles (partie Gard) pour le compte du syndicat (volumes non connus). Au vu de la petite taille des hameaux concernés en (b) et (c), ces échanges d'eau doivent à peu près se compenser. (3) Par ailleurs, export vers Pégalrolles de l'Escalette (7 personnes) et St Etienne de Gourgas (12 personnes), mais volumes inconnus. Estimations Pégalrolles: 7 x 170 l/j Estimations St Etienne de G.: 12 x 170 l/j Export :4348,5+7446=11789,5 m3/an * 13 % de FRDG125 = 1533 m3	Redevances AE 2018		Pas d'information	35257	Redevances AE 2018		260	Pas d'information. Estimé à 2000 m3/an (entre 1000 et 1500 hab pour toutes les communes) *13 % de dépendance à la FRDG125 (globalement)	35302,5	56,60%	Rendement donné pour tout le SIVOM dans la bibliographie	170,7	64,76	Toutes les communes sont dans l'AOP Roquefort
Agonès	34	0		Redevances AE 2018	0		Redevances AE 2018		Pas d'information	17613	Redevances AE 2018		450	Pas d'information. Estimé à 450 m3/an (moins de 500 hab)	17613	80,76%		137,5	40,08	Dans l'AOP Roquefort
Brissac	34	0		Redevances AE 2018	5556	De Brissac à St André de Bulges (CCGPSL): 5556 m3/an	Redevances AE 2018		Pas d'information	82810	Redevances AE 2018		1000	Pas d'information. Estimé à 1000 m3/an (entre 500 et 1000 hab)	77254	71,04%		116,6	225,79	
Ceilhes-et-Rocozels	34	0		Redevances AE 2018	0		Redevances AE 2018		Pas d'information	55352	Redevances AE 2018		3270	3270 m3 d'après SDAEP 2008	55352	69,00%		137,9	148,25	
Gornières	34	0		Redevances AE 2018	0		Redevances AE 2018		Pas d'information	12820	Redevances AE 2018		1000	1000 m3/an d'après SDAEP	12820	72,19%	Rendement considéré: rendements de chaque réseau pondérés par les volumes concernés (Carteyral, Souteyrol, Fousse)	126,5	29,61	Consommation moyenne faible, mais pas connaissance d'import d'eau. Proviendrait probablement d'une estimation trop faible du rendement (13 %) dans le RPOS. Dans l'AOP Roquefort
Joncels	34	0		Redevances AE 2018	0		Redevances AE 2018		Pas d'information	83787	Redevances AE 2018		450	Pas d'information. Estimé à 450 m3/an (moins de 500 hab)	83787	13,00%		78,6	33,54	
Lauroux	34	47516	Import depuis SIEL: 47 516 m3 pour 2019 d'après RPOS SIEL	Redevances AE 2018	0		Redevances AE 2018		Pas d'information	900	Redevances AE 2018	Forage Beaume Boucart Sud (FRDG125) [pas de volume spécifié] , mais Rapport ENTECH 2019 précise un volume d'environ 900 m3/an	2	SDAEP 2019 (pour l'unique captage de Beaume Boucart)	48416	75,09%	Rendement considéré: rendements de chaque réseau pondérés par les volumes concernés (Payrol, Beaume Boucart)	411,5	120,24	

Les Plans	34	4510	Depuis le SIEL, le SDAEP du SIEL indique un export de 4510 m3 en 2009 (réseau de Payrol: FRDG125). Seule valeur disponible: retenue	Redevances AE 2018	0		Redevances AE 2018		Pas d'information	28307	Redevances AE 2018		450	Pas d'information. Estimé à 450 m3/an (moins de 500 hab)	32817	66,56%	Rendement considéré: rendements de chaque réseau pondérés par les volumes concernés (Soulaiges, Vernède, Lambeyran)	200,5	67,89
Montoulieu	34	0		Redevances AE 2018	4224	D'après la commune, export de 4 224 m3/an vers St Bauzille de Putois pour alimentation d'un écart de 7 abonnés.	Commune et Redevances AE 2018		Pas d'information	47015	Redevances AE 2018		450	Pas d'information. Estimé à 450 m3/an (moins de 500 hab)	42791	40,33%		162,8	66,58
Pégairolles-de-l'Escalette	34	565	Import depuis SIVOM Larzac, mais volumes inconnus (7 personnes). Estimations Pégairolles: 7 x 170 l/j Import :4343,5 m3/an, dont 13 % sur la FRDG125 = 565 m3 (proportion du SIVOM)	Redevances AE 2018	0		Redevances AE 2018		Pas d'information	12504	Redevances AE 2018		351	Pas d'information. Estimé à 450 m3/an (moins de 500 hab sur toute la commune)* 78% (dépendance à la FRDG125)	13069	67,36%	Rendement Adoux inconnu, donc utilisation du rendement moyen des UGE étudiées dans l'Hérault	133,1	30,14
Roqueredonde	34	0		Redevances AE 2018	0		Redevances AE 2018		Pas d'information	29556	Redevances AE 2018	Sur cette commune, FORAGE CONGREGATION BOUDDHISTE LERAB LING (FRDG125) (1421 m3/an autre usage + 15 839 m3/an eau potable). Volume intégré ici au volume déjà prélevé par la commune.	2615	SDAEP 2008	29556	71,86%	Rendement réseau communal, car rendement congrégation inconnu	147,3	55,60
Saint-Bauzille-de-Putois	34	4224	Import de 4224 m3/an (sur la FRDG125) depuis Montoulieu pour alimentation d'un écart.	Commune de Montoulieu et Redevances AE 2018	0		Redevances AE 2018		Pas d'information	0	Redevances AE 2018		0	SDAEP 2018: 1620 m3/an Sur réseau St Bauzille, donc pas sur FRDG125	4224	95,80%		176,9	12,05
Saint-Etienne-de-Gourgas	34	968	Import depuis SIVOM Larzac, mais volumes inconnus (12 personnes). Estimations St Etienne-de-G : 12 x 170 l/j Import: 7446 m3/an, dont 13 % sur la FRDG125 = 968 m3 (proportion du SIVOM)	Redevances AE 2018	0		Redevances AE 2018		Pas d'information	52897	Redevances AE 2018		890	Pas d'information. Estimé à 1000 m3/an (entre 500 et 1000 hab sur toute la commune)* 89% (dépendance à la FRDG125)	53865	64,00%		191,7	101,37
Saint-Privat	34	0		Redevances AE 2018	0		Redevances AE 2018		Pas d'information	132341	Redevances AE 2018		1600	SDAEP 2009	132341	51,79%		379,3	216,91
Soubès	34	0	Import depuis SIEL, mais volume inconnu. Aucune information permettant de faire une estimation pour Soubès (nombre d'habitant concerné, ancienne valeur...).	Redevances AE 2018	0		Redevances AE 2018		Pas d'information	93968	Redevances AE 2018		520	SDAEP 2009	93968	81,90%		201,0	238,58
Total		77347,5			77347,5			513048		3033896			40353,72		2520848	64,39%		174	5 224
Total 12		0,0			0			745		15025			464		14280	63,70%		230	30
Total 30		208,0			1786,5			0		247320			4739,72		245741,5	56,67%		133	365
Total 34		77139,5			75561			512303		2771551			35150		2260826,5	67,36%		187	4 829

Volumes importants au vu de la population concernée. Existence de gros consommateurs ? Moins d'imports de Payrol aujourd'hui ?

Dans l'AOP Roquefort

Dans l'AOP Roquefort

Dans l'AOP Roquefort

Consommation moyenne élevée: volumes prélevés importants, mais pas d'autres informations sur cette commune. SDAEP de 2009 (seules données disponibles) indique l'existence de gros consommateurs utilisant 50 % de l'eau potable distribuée sur l'UGA

Volumes importants au vu de la population concernée. Existence de gros consommateurs ?